

La revue catholique des idées et des faits

Lettre Encyclique aux Evêques du Mexique
La guerre!...
Le siège de Paris
Le filleul de Léocadie se marie
Le théâtre de la chrétienté

Autour de l' « Augustinus »
Un dernier sursaut du scientisme

S. S. PIE XI
Hilaire BELLOC
Pierre DOMINIQUE
Omer ENGLEBERT
Gaston BATY
René CHAVANCE
Pierre COSTE
Marcel DE CORTE

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Cardinal Maury et Bridaine, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Nous publions en tête du présent numéro la Lettre du Saint-Pères aux Evêques mexicains. Notre collaborateur et ami, M. Giovanni Hoyois, exposera, la semaine prochaine, les plus récents exploits de ceux qui, là-bas, persécutent nos frères dans le Christ. Catholiques, prions pour que soit fortifiée la foi de nos coreligionnaires... Prions aussi pour ceux qui « ne savent ce qu'ils font »...

Donc, l'Europe court à la guerre!... Voilà ce qu'avec les meilleures intentions du monde les hommes d'Etat, à Versailles d'abord, à Genève ensuite, ont préparé aux nations dont le sort était entre leurs mains. Un aveuglement fait d'idéologies absurdes, d'espairs utopiques, d'idéalismes chimériques, et aussi d'in vraisemblables ignorances, d'erreurs profondes sur la nature même de l'homme et sur les leçons de l'histoire, a gâché irrémédiablement la plus belle des victoires. Comme le répète notre ami Belloc dans l'article que nous publions aujourd'hui, on laissa subsister, en 1918, la grande cause de discordé dans l'Europe contemporaine : une Prusse puissante. Pas de paix possible sans politique nettement antiprussienne. C'est dire que de cette paix, Londres est l'arbitre, car Londres n'a cessé, depuis 1918, de coopérer à la restauration prussienne...

Un seul homme paraît avoir prévu l'aboutissement fatal des fautes accumulées. Voilà des années que Mussolini prédit une nouvelle conflagration; voilà des années qu'il y prépare son pays. Seul, il semble avoir compris que la politique de Genève conduisait tout droit au réarmement du Reich prussien et à une guerre de revanche. Comme la France boude et même brime l'Italie fasciste, le Duce se dispose à tirer les marrons du feu... Quand Berlin menacera Paris, Rome pourra choisir et se donner au plus offrant... A qui la faute?

Ah! certes, on voit bien comment un génie politique pourrait encore éviter à la France l'invasion nouvelle que projette le grand état-major prussien. Il accorderait à l'Italie tout ce qu'elle peut raisonnablement souhaiter, et avant tout des colonies. Sachant une nouvelle guerre pratiquement inévitable, et jugeant à leur juste valeur les palabres genevoises et autres — qui non seulement se sont révélées inutiles mais qui, en égarant l'opinion publique, ont permis, derrière une façade toute d'hypocrisie, à une Prusse avide de guerre, d'organiser la revanche — il prendrait les devants. Avec une Italie alliée, il « referait » une *Mittel-Europa* viable et pacifique. Il affranchirait la Bavière et la Rhénanie du joug prussien, au besoin en marchant sur Berlin...

Oh! les cris des chasseurs de chimères, des rêveurs de fraternité universelle! Quelle indignation!... Préfèrent-ils donc la botte prussienne écrasant l'Europe entière, le soudard poméranien et le junker brandebourgeois imposant leur sauvage rudesse à la civilisation occidentale?

Mais, le génie politique capable d'extirper le chancre prussien ne s'est pas encore révélé...

Alors?... Alors, comme dit Belloc, il reste l'Angleterre. Mais convaincre celle-ci ne sera, certes, pas facile. Les préjugés au sujet de la décadence des nations latines et contre la viabilité de la Pologne sont vivaces de l'autre côté de la Manche. On y « sent » fortement « anticatholique » et « pro-protestant ». On y considère la puissance prussienne comme inévitable et même bienfaisante. Comment faire pour que les Anglais soient plus clairvoyants en 1932 qu'ils ne le furent pendant les négociations de 1919? A Londres, on craint toujours un impérialisme français. Faudra-t-il donc l'entrée des Allemands dans le *Corridor* polonais ou en Belgique pour qu'apparaisse l'impérialisme prussien, autrement réel et redoutable?

Car, après les Polonais, nous sommes, nous les Belges, les premiers menacés et les plus exposés à une nouvelle invasion. La frontière française de l'Est est formidablement défendue. Chez nous, les portes sont pratiquement ouvertes... *La guerre demain*, c'est nous surtout qu'elle touchera...

* * *

Et voilà que les événements actuels — qui donnent le plus cinglant démenti que l'on pouvait imaginer à toute la phraséologie officielle des années d'après-guerre, à toute cette politique de gauche, basée sur les faux dogmes que l'on sait — obligent les gouvernants français, malgré leur théories pacifistes et leurs déclamations fraternelles, malgré leur désir de céder encore et toujours pour gagner un adversaire que, seule, la camisole de force domptera, à des freinages que l'on veut encore espérer capables d'arrêter la chute dans l'abîme...

L'Europe nouvelle — dont on connaît les tendances : le *credo* genevoise de la plus stricte observance, le briandisme intégral, les concessions à perpétuité — parle donc de « carence genevoise »; d'une S. D. N. qui se vide de son esprit!...

Ou bien on réussira à lier les nations dans un nouveau système de sécurité et dans l'acceptation d'un contrôle égal et mutuel des armements de toutes sortes, — écrit-elle dans son dernier numéro — ou bien la Conférence du Désarmement, avec ou sans la participation de l'Allemagne, n'aboutira qu'à un échec, suivi d'un effondrement. Nous arrivons aux heures décisives et graves. Encore est-il possible que l'Allemagne repousse un système de sécurité et de désarmement auquel elle n'aura pas voulu donner son concours; mais elle porterait alors, devant le monde entier, la pleine responsabilité de son attitude.

Oui, nous arrivons aux heures décisives et graves. Mais ce n'est pas la responsabilité de son attitude que craint la Prusse. Bien au contraire. Elle ne redoute qu'une chose et elle s'appliquera de son mieux à l'écartier : un accord franco-anglo-italien en vue de la mater une bonne fois.

* * *

Au point où nous en sommes, — écrit encore l'Europe nouvelle — le nœud du problème est à Londres. En 1924, l'Angleterre a repoussé le protocole de Genève parce que les Etats-Unis ne voulaient pas renoncer à la liberté des mers. Le résultat de ce refus, c'est que la

Conférence du Désarmement qui devait se réunir en 1925 au cas où le protocole fût entré en vigueur, a été ajournée et paralysée. Aujourd'hui, la situation est en quelque sorte retournée. L'Amérique semble prête, sous certaines garanties et conditions, à renoncer à la liberté des mers en cas de rupture du Pacte Briand-Kellogg par un agresseur. C'est la Grande-Bretagne qui hésite. Consultation en cas de menaces de guerre, abolition de la neutralité, refus de reconnaître les fruits de l'agression, tels sont les trois principes de la doctrine américaine. Peuvent-ils s'accorder avec ce qui reste vivant en Europe des principes d'arbitrage, de sécurité mutuellement garantie et de contrôle égal pour tous, jadis inscrits dans le Protocole de Genève? De la réponse à cette question dépendent le sort de la Conférence du Désarmement, le règlement des relations franco-allemandes et le destin prochain de l'Europe et du monde.

C'est entendu, le nœud du problème est à Londres. Mais un changement radical dans la politique française vis-à-vis de l'Italie, Rome aux côtés de Paris contre Berlin, voilà qui pèserait singulièrement dans la balance anglaise. Comment espérer que la « gôche » française se résolve jamais à accorder de bonne grâce à l'Italie ce que la France devra peut-être céder demain contrainte et forcée? *Principiis obsta...* On ne fraternise pas avec les puissances de réaction! Le fascisme, n'est-ce pas le pire ennemi?... Songez donc, il est antilibéral et antidémocratique!

La vaillante revue bavaroise, l'*Algemeine Rundschau*, se distingue dans la lutte antiprussienne que mènent en Allemagne quelques esprits indépendants de tout premier ordre. Dans le numéro du 1^{er} octobre, son directeur, le courageux abbé Dr Georges Mœnius, attaque de front la thèse des généraux prussiens :

Pour obtenir la Gleichberechtigung — écrit-il — on avance la thèse de la sécurité allemande, thèse qui devrait étonner même ces Allemands qui ne réfléchissent guère mais qui, tout de même, ne s'en laissent pas conter par de simples mots. La sécurité allemande? Jusqu'à présent nous n'avions entendu parler que de la sécurité française. Nous savions que la France craignait l'Allemagne et concédons que cette crainte, étant donné tout ce qui se passe chez sa voisine, ne manque pas de fondement. Mais la sécurité allemande? Voilà du neuf! Qui donc, de la Meuse au Memel, de l'Etsch au Belt, menace aujourd'hui l'Allemagne? Le Danemark? La Tchécoslovaquie? Un kangourou menace-t-il un éléphant, même quand ce dernier n'a plus de défenses? Nous n'ignorons pas que l'on croit, ou que l'on veut faire croire, que la Pologne et la France menacent l'Allemagne. Certes, comme catholiques, il faut croire aux dogmes proposés par l'Eglise, mais pas aux dogmes des oracles de Berlin! La thèse de la sécurité allemande est une thèse des plus dangereuses pour l'Allemagne. Personne ne veut nuire à l'Allemagne et s'il était aussi vrai que l'Allemagne ne veut nuire à personne, le cauchemar qui pèse sur l'Europe disparaîtrait. On le voit : la crise de l'Occident est une crise spirituelle...

L'abbé Mœnius ne cesse de dénoncer une hégémonie prussienne mortelle pour la culture allemande et opposée à toute la véritable tradition allemande. Le grand état-major prussien ne cesse d'exciter le peuple en vue de l'œuvre nécessaire de « la libération allemande ». A l'en croire, il y va de l'honneur même de la nation et de la race. Mais dans un pays de penseurs et de poètes, répond le Dr Mœnius, ce n'est pas aux généraux à définir l'honneur national. Ce n'est pas à eux qu'il appartient de fixer les limites du *deutsch* et de l'*unddeutsch*. La libération allemande pourrait bien consister à se défaire d'un esprit *unddeutsch*! Elle pourrait bien consister dans une solidarité occidentale et non dans une haine de tout ce qui est français. Elle pourrait bien exiger que le Ministère de la guerre prussien soit converti en un Ministère de la paix...

Il paraît donc que le 11 novembre 1918, les Alliés, et plus particulièrement le génie militaire français, tenaient la Prusse à leur merci. Or, quatorze ans après cette victoire totale et qui eût dû valoir aux vainqueurs une longue période de paix, chèrement

acquise, hélas!, la France de Joffre et de Foch, de la Marne et de Verdun est prise — s'est laissé prendre, plutôt — entre les deux tenailles de la pince Berlin-Rome.

Dans le dernier numéro de la *Revue hebdomadaire*, M. Louis Latzarus écrit à ce sujet sous le titre *Guerre et Paix* :

Il n'y a pas d'autre façon d'assurer la paix que de terminer en toute hâte nos fortifications de l'Est, et d'étudier les moyens de repousser une attaque aérienne. J'oserai le dire parce que je le pense profondément. Il faut être aveugle pour ne pas voir que l'Allemagne médite une nouvelle guerre, et que l'Italie l'encourage dans ce dessein. Nous avons devant nous quelques années de répit. Si nous ne les employons pas à porter au maximum notre force défensive, nous courons à notre perte.

Sur la frontière allemande, notre état-major construit une barrière extrêmement forte, et qui doit être infranchissable à une armée de terre. Mais elle n'est pas encore achevée, et je redoute beaucoup que sous prétexte d'économies on n'interrompe et ne retarde les travaux. Or, il n'y aurait pas d'économie plus dangereuse que celle-là. Elle ne nous coûterait pas seulement des milliards de francs, mais des millions de vies, quand les guerriers d'outre-Rhin se jetteront sur nous, comme ils n'en cachent plus l'intention.

Du côté de l'Italie, nous sommes protégés par les Alpes. Mais on sait quelle doctrine professent maintenant, et depuis quelques années déjà, les stratèges italiens. Elle avait semblé d'abord utopique, et elle est aujourd'hui étudiée par les états-majors du monde entier. Elle consiste à donner à une armée aérienne toute la force possible. Au lieu que l'aviation serve de soutien à l'armée de terre ou à l'armée navale, comme il a été fait jusqu'ici, elle devient indépendante, et mène seule une attaque formidable. Quinze cents appareils de bombardement, chargés d'une masse énorme d'explosifs, se précipitent, non pas sur les troupes, mais sur les populations ennemies. Ils opèrent des destructions suivant un plan systématique, suppriment des villes entières, coupent les communications, rendent impossible toute mobilisation et remportent la victoire en quarante-huit heures. On estime en effet — et c'est peut-être la faiblesse de la conception — qu'au bout de deux jours, le peuple attaqué demandera grâce pour ne pas être anéanti.

M. Ludovic Naudeau publie, dans l'*Illustration*, les résultats de son enquête sur l'Allemagne nouvelle.

Citons ces lignes qui résumant fort bien la mentalité allemande :

Si, passant du plan personnel au plan collectif, vous en jugez d'après les grandes forces abstraites qui mènent l'Allemagne, votre pensée change. Si vous regardez défiler ces milliers et ces milliers d'hommes flaccides, heureux d'obéir et qui, sans y être en rien obligés, s'affublent d'un uniforme et jouent au soldat à seule fin de se procurer de l'agrément, si vous suivez tout ce que s'écrit à notre endroit dans la presse allemande, si vous concevez tout ce dont l'Allemagne poursuit la réalisation, alors il vous est impossible de ne pas sentir combien de menaces s'accumulent.

Je faisais part franchement de cette impression à un grand commerçant berlinois qui se targue d'« aimer la France ». Il me répondit :

« Mais voyons, pourquoi, vous autres Français, ne vous contentez-vous pas de balayer devant votre porte? Vous aviez, avant 1914, un grief positif contre nous, un seul : la perte de l'Alsace-Lorraine. Or, ces territoires vous ont été rendus, vous ne pouvez plus les conquérir une seconde fois : ils sont à vous et nous ne songeons pas à vous les reprendre. Dès lors, pourquoi invariablement, automatiquement, depuis 1919, vous faites-vous les intigateurs de tout ce qui nous est hostile? Pourquoi êtes-vous toujours à la tête de tout mouvement dirigé contre nous? Pourquoi prétendez-vous que nous devons être désarmés tout en vous réservant le privilège de rester armés jusqu'aux dents? Voyons, réfléchissez bien : depuis l'origine des temps a-t-on jamais vu une seule fois une puissance s'engager à perpétuité à demeurer sans forces tandis que ses voisins accumuleraient à leur gré les moyens de destruction? Qu'eussiez-vous fait si, après 1870, nous avions prétendu vous imposer une semblable restriction? Vous êtes mécontents parce que nous ne voulons pas nous résigner à jouer, jusqu'à la consommation des siècles, le rôle du guillotiné par persuasion. Eh bien, non! Nous ne sommes nullement persuadés d'avoir été guillotiné pour l'éternité. Mais faites un retour sur vous-même : qui en cette contestation se montre, en réalité,

plus raisonnable, le plus chimérique? Pourquoi prétendez-vous perpétuer l'existence de ce couloir polonais que nous considérons, nous, comme le viol permanent de notre nationalité? Ne comparez-vous pas qu'en vous obstinant à être les garants du couloir polonais, vous suscitez l'inévitabilité de cette guerre dont vous ne voulez pas? Laissez-vous bien en pacifistes quand vous prétendez intervenir dans une telle querelle sans bien vous rendre compte qu'elle est aux yeux de tous les Allemands d'une importance capitale? Pourquoi aussi vous opposez-vous au remembrement de la patrie germanique et cependant tel est le vœu général des Allemands d'Autriche?

« Vous n'avez qu'un tort, mais il est immense : c'est celui de prétendre vous occuper de nous, de vouloir diriger nos destinées, limiter nos aspirations, vous mettre en travers de tout ce que nous voulons tenter. Vous dites que vous êtes des pacifistes et cependant vous ne cessez de nous contrecarrer, de nous mettre des bâtons dans les roues. Vous avez bien raison de vouloir la paix, mais, si vous la voulez réellement, croyez-moi : balayez devant votre porte, n'ayez pas la prétention de vouloir, de Paris, régenter l'Allemagne. Balayons les uns et les autres devant notre propre porte, faisons de bonnes affaires ensemble, associons-nous et la paix régnera pour toujours entre nous... »

Rapprochons de ce discours le langage tenu, ces jours-ci, par l'industriel allemand, M. Rechberg :

L'on réarmera sans en demander la permission à personne, a déclaré M. Rechberg à celui qui l'interrogeait.

Le problème de l'égalité des droits l'emporte sur toute autre considération et même sur celles d'ordre économique. On ne paraît pas avoir compris à l'étranger que la Gleichberechtigung est pour nous une question d'honneur, c'est-à-dire une question de vie ou de mort de la part des facteurs ordinaires ne jouent plus aucun rôle.

Aucune puissance du monde ne saurait nous empêcher de faire ce qu'exige notre sentiment de l'honneur national. Nous ferons ce que nous sentons devoir faire; nous nous donnerons les moyens de nous défendre. C'est une question de sécurité mais c'est, à mon avis, surtout une question de souveraineté nationale. Humilier un individu — dans la vie ordinaire — c'est quelque chose de terrible; humilier la nation, à la longue est une chose catastrophique. Nous redevenons nous-mêmes et même si l'on nous menaçait d'une nouvelle occupation rhénane.

... Ce serait la guerre, que nous ne cherchons pas et que nous ne sommes pas en mesure de mener. Mais nous accepterons tout risque. Nous aimerions mieux succomber que de nous éterniser dans un état d'infériorité infamante. Pourquoi la France veut-elle, pour un présent qui ne saurait se prolonger indéfiniment, compromettre à tout jamais l'avenir? Notre gouvernement — le plus nationaliste que nous ayons eu depuis dix ans et le plus francophile aussi (!) — ne voudra provoquer personne. Mais il prendra les mesures que dicte sa conscience du devoir national, avec ou sans l'autorisation de la France, et non dans plusieurs années mais dans quelques mois. C'est sa volonté inébranlable et que rien ne saurait arrêter.

Conclusion : l'état-major prussien a fait croire à une bonne partie du peuple allemand que la *Gleichberechtigung* est une question de vie ou de mort. C'en est une en effet, mais pour l'Europe. Il ne reste donc qu'à vider cette question en toute clarté et en écartant le lourd voile d'hypocrisie que les maîtres prussiens du Reich ont tendu devant les yeux des populations allemandes éternées et trompées. Arrivera-t-on à ouvrir les yeux de ces malheureuses victimes autrement que par une opération chirurgicale? Et si on hésite, si on recule cette intervention, brutale, certes, mais salutaire, le mal ne s'étendra-t-il pas rapidement? 1934 ou 1935 entra la ruée nouvelle...

L'armée de métier que prépare von Scheicher sera telle que rien ne pourra résister dans le monde, si les nations menacées ne prennent pas des mesures ». Alors pourquoi attendre? Plutôt que de les recevoir chez elles, demain, que les nations menacées aient donc de prévenir cette désagréable visite...

Nous avons reçu de Berlin, envoyé sans doute par un quelconque service de propagande, le numéro de septembre de la *Berliner Monatschrift*. Le premier article est de la plume du directeur,

Dr Alfred von Wegerer. Il traite de la violation de la Belgique d'après les Mémoires de Joffre. Parce que le maréchal Joffre a conté comment, en 1912, une marche à travers la Belgique avait été envisagée pour parer à une éventuelle attaque allemande, marche qui, d'après M. Poincaré, se trouverait justifiée, non seulement après une invasion allemande en Belgique, mais même « par une menace positive d'invasion allemande en Belgique », le docteur berlinois conclut : *L'indignation des Anglais et des Français au sujet de la violation de la neutralité par l'invasion allemande en Belgique repose sur l'hypocrisie, celle des autres nations sur l'ignorance de ce qui se passa dans les coulisses.*

Rappelons d'abord la réponse de Chesterton, pendant la guerre, aux Allemands qui prétendaient que s'il avait été de l'intérêt de la Grande-Bretagne de violer la neutralité belge, Londres n'eût pas hésité. « Je le crois aussi, répliqua le spirituel écrivain, mais voilà, il reste que vous avez violé la neutralité belge et nous pas... »

Il a bien tort de parler de coulisses, le Dr Wegerer! Voici que M. Maurice Paléologue révèle que, dès 1904, par la trahison d'un général allemand, la France connaissait le plan allemand d'une offensive prussienne à travers la Belgique. Pourquoi, hélas!, la France républicaine et démocratique, pacifiste et anticléricale, ne tint-elle pas mieux compte des visées teutoniques? A lire les pages du journal de M. Maurice Paléologue, alors directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, on s'étonne que l'Allemagne impériale ait attendu jusqu'en 1914. Elle a manqué l'occasion de 1905. Neuf ans plus tard tout un redressement français s'était opéré. La France, excédée de vivre toujours sous la menace allemande — le journal de M. Paléologue détaille cette appréhension constante et humiliante d'être attaquée le lendemain — s'était enfin ressaisie. Malgré le régime, peut-on dire...

* * *

En 1912, à la réunion secrète révélée par les Mémoires du maréchal Joffre — et à laquelle assistaient M. Poincaré, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Millerand, ministre de la Guerre, M. Delcassé, ministre de la Marine, M. Paléologue directeur des affaires politiques, l'amiral Aubert, chef d'état-major général de la Marine et le maréchal — M. Delcassé s'était prononcé pour l'opinion de Joffre en faveur d'une défense française contre une agression allemande par une offensive française à travers la Belgique.

M. Paléologue rappelle qu'en 1906 — après que Rouvier eut sacrifié très inutilement Delcassé à l'Allemagne, car ce même Rouvier devait en arriver très vite « exactement aux conclusions pratiques de Delcassé » au sujet de la volonté de guerre de l'Empire allemand — considérant une fois de plus avec le général Brun, « l'inaffable éventualité d'une guerre franco-allemande et particulièrement le péril mortel dont les révélations du *Vengeur* (le général allemand qui avait livré le plan d'attaque) menaçait désormais la France », il lui dit :

« Ce qui m'intéresse le plus dans ces conversations (avec les états-majors anglais et belges), c'est que j'y retrouve le germe d'une idée que Delcassé m'a exposée bien souvent et que je crois fort juste : Si l'Allemagne envahit la Belgique, c'est sur le territoire belge que la France et l'Angleterre devront défendre la neutralité belge. Il me disait encore : Nous aurions d'ailleurs un moyen très simple de concilier nos intérêts stratégiques avec nos obligations internationales. Aussitôt que les troupes allemandes commenceraient d'arriver dans la région d'Aix-la-Chapelle (ce qui nous serait facile à savoir puisque nous connaissons désormais le dispositif de leur concentration), la France et l'Angleterre devraient sommer l'Allemagne de leur déclarer, sur l'heure, si elle entend respecter le territoire belge. Au cas d'une réponse équivoque ou négative, nous aurions légitimement toute liberté de manœuvre. »

Voilà qui porte un coup droit à la thèse du Doktor Wegerer !

Lettre Encyclique aux Evêques du Mexique⁽¹⁾

RAPPEL DU PASSÉ

La douloureuse anxiété que Nous inspire la triste situation de la société humaine tout entière ne diminue pas Notre particulière sollicitude envers les chers fils de la nation mexicaine et envers Vous, Vénérables Frères, qui méritez d'autant plus nos paternelles attentions que, depuis longtemps, vous vous trouvez en proie à une très dure persécution.

Dès le début de Notre Pontificat, suivant l'exemple de Notre Vénéré Prédécesseur, Nous sommes employé de tout notre effort à écarter l'application redoutée des dispositions constitutionnelles que le Saint-Siège s'était vu forcé plusieurs fois de condamner comme gravement attentatoires aux droits les plus élémentaires et inaliénables de l'Eglise et des fidèles; à cette même fin, Nous avons fait en sorte qu'un de Nos Représentants résidât dans cette République.

Or, tandis que, dans ces derniers temps, d'autres gouvernements rivalisaient d'empressément à renouer des accords avec le Saint-Siège, celui du Mexique, non seulement fermait les voies à toute entente, mais, de la manière la plus inattendue, manquait aux promesses qui Nous avaient été récemment faites par écrit et bannissait à diverses reprises Nos Représentants, montrant quelles étaient ses intentions à l'égard de l'Eglise. On en vint ainsi à l'application la plus rigoureuse de l'article 130 de la Constitution, contre lequel le Saint-Siège avait dû protester de la façon la plus solennelle, en raison de son caractère extrêmement hostile à l'Eglise, comme il résulte de Notre Encyclique « Iniquis afflictisque », du 1^{er} novembre 1926.

De graves peines ont été ensuite promulguées contre les transgresseurs du même article et, par une nouvelle offense à la hiérarchie de l'Eglise, il a été disposé que chaque Etat de la Confédération déterminerait le nombre des prêtres auxquels l'exercice du saint ministère serait permis soit en public, soit en privé.

En présence d'injonctions aussi injustes et intolérantes, qui auraient assujéti l'Eglise mexicaine à l'arbitraire d'un Etat et d'un gouvernement hostiles à la religion catholique, vous avez décidé, Vénérables Frères, de suspendre le culte public; en même temps vous invitiez les fidèles à protester efficacement contre l'injuste attitude du gouvernement. A cause de votre fermeté apostolique, vous avez été expulsés, presque tous, de la République, et vous avez dû assister de la terre d'exil aux luttes et au martyre de vos prêtres et de votre troupeau; quelques-uns d'entre vous, qui presque miraculeusement ont pu rester cachés dans leur propre diocèse, ont procuré aux fidèles, par leur noble exemple d'invincible fermeté, un efficace encouragement. Nous avons déjà traité de ces choses dans des allocutions solennelles, dans des discours publics et, plus au large, dans l'Encyclique déjà citée « Iniquis afflictisque ». Nous y étions encouragé par l'admiration que suscitait dans le monde entier le noble courage manifesté par le clergé dans l'administration des sacrements aux fidèles au milieu de mille périls et au risque même de la vie; cette admiration n'était pas moins due à l'héroïsme de nombreux fidèles qui, au prix de souffrances inouïes et malgré de graves préjudices, ont aidé volontairement leurs prêtres.

Entretiens, Nous n'avons pas manqué d'encourager par Nos paroles et Nos conseils la chrétienne et légitime résistance des

prêtres et des fidèles, les exhortant à satisfaire, par la pénitence et la prière, la justice de Dieu, afin que Sa miséricordieuse Providence abrégât l'épreuve. Nous avons également invité à s'unir à Nos prières pour les frères mexicains Nos fils du monde entier, et ceux-ci, avec une admirable ardeur, répondirent pleinement à Notre invitation.

Nous n'avons pas négligé non plus de recourir aux moyens humains qui étaient à Notre disposition pour venir en aide à Nos fils bien-aimés; et, tandis que Nous lançons un appel au monde catholique, afin qu'il assistât, même par de généreuses offrandes, ses frères mexicains persécutés, Nous avons insisté aussi auprès des gouvernements avec lesquels Nous sommes en relations diplomatiques afin qu'ils prissent en considération la situation anormale et grave de tant de fidèles.

En présence de la ferme et généreuse résistance des opprimés, le gouvernement commença à faire entendre de diverses manières qu'il ne lui serait pas indifférent d'arriver à un arrangement, afin de sortir d'un état de choses qu'il ne pouvait modifier en sa faveur. A ce moment, bien qu'une douloureuse expérience Nous eût appris à ne pas Nous fier à de semblables promesses, Nous dûmes cependant nous demander s'il conviendrait au bien des âmes que la suspension du culte public fût prolongée. Si cette suspension avait été une protestation efficace contre les caprices du gouvernement, cependant, en se prolongeant encore, elle aurait causé un grand dommage aussi bien à l'ordre civil qu'à l'ordre religieux. Chose plus grave, cette suspension, suivant les nouvelles qui nous parvenaient de sources diverses et très sûres, causait un sérieux préjudice aux fidèles: privés de l'assistance spirituelle nécessaire à la vie chrétienne et souvent même contraints à omettre leurs devoirs religieux, les fidèles couraient, en effet, le risque de rester éloignés, puis en quelque sorte arrachés du sacerdoce et ainsi des sources mêmes de la vie spirituelle.

De plus, l'absence prolongée des évêques de presque tous les diocèses ne pouvait manquer de causer un relâchement de la discipline ecclésiastique, spécialement dans un moment de si grandes tribulations pour l'Eglise mexicaine, lorsque le clergé et les fidèles avaient plus besoin que jamais d'être guidés par ceux « que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu ».

ESPÉRANCES DÉÇUES

Voilà pourquoi, lorsque, en 1929, le chef de l'Etat mexicain déclara publiquement que, par l'application des lois en question, le gouvernement ne se proposait pas de détruire « l'identité de l'Eglise », ni de méconnaître la hiérarchie ecclésiastique, Nous avons cru opportun, à la seule fin du salut des âmes, de ne pas laisser passer cette occasion, qui semblait offrir une possibilité de reconnaissance des droits de la hiérarchie. C'est ainsi que, voyant se présenter quelque espoir de remédier à de plus grands maux, alors que les principaux motifs qui avaient induit l'Episcopat à suspendre le culte public semblaient disparaître, Nous Nous demandâmes si le moment n'était pas venu d'en ordonner la reprise. Il n'était certainement pas question d'accepter les lois mexicaines concernant le culte, ni de retirer les protestations élevées contre ces lois, moins encore de cesser la lutte contre ces mêmes dispositions; il s'agissait seulement, devant les déclarations modifiées du gouvernement, d'abandonner (avant qu'il ne pût nuire aux

(1) L'encyclique « Acerba animi » a été publiée le 1^{er} octobre, en latin et en italien, par l'« Osservatore Romano ». Les sous-titres sont de l'« Osservatore ».

fidèles) un des moyens de résistance, pour recourir aux autres qui seraient jugés plus opportuns.

Mais, hélas! comme chacun sait, à Nos désirs et à Nos vœux n'ont pas répondu la paix et la conciliation souhaitées. On continua, au contraire, à poursuivre et à emprisonner des évêques, des prêtres et des fidèles, contrairement à l'esprit dans lequel avait été conclu le *modus vivendi*. Avec une vive douleur, Nous vîmes que, non seulement on ne rappelait pas tous les évêques de l'exil, mais encore que l'un ou l'autre était réduit au bannissement à l'encontre de toute légalité; dans certains diocèses, ni les églises ni les séminaires, ni les évêchés, ni les autres édifices sacrés ne furent restitués. Malgré des promesses explicites, les prêtres et laïcs qui avaient fermement défendu la foi furent abandonnés aux plus cruelles vengeances de leurs adversaires. Enfin, à peine la suspension du culte était-elle révoquée, que la campagne de la presse s'exaspéra contre le clergé, contre l'Eglise et contre Dieu même; et l'on sait que le Saint-Siège a dû proscrire l'une de ces publications qui, par son immoralité sacrilège et son but avoué de propagande irréligieuse et calomniatrice, avait passé toute mesure.

Il faut ajouter à cela que l'enseignement religieux est interdit par la loi dans les écoles primaires, et qu'il arrive fréquemment que ceux qui doivent concourir à élever les générations futures soient incités à se faire les propagateurs de doctrines irréligieuses et immorales, ce qui force les parents à de lourds sacrifices pour protéger l'innocence de leurs enfants. A ce propos, Nous bénissons de tout cœur ces parents chrétiens et tous les bons maîtres qui leur prêtent assistance et de nouveau Nous vous recommandons chaleureusement à vous, Vénérables Frères, au clergé séculier et régulier ainsi qu'à tous les fidèles, de mettre tous vos soins à résoudre la question de l'école et à procurer la formation de la jeunesse, surtout de celle du peuple, qui en a plus besoin parce qu'elle se trouve davantage exposée aux périls de la propagande athée, maçonnique et communiste, en vous persuadant que votre patrie sera-telle que vous la formerez dans votre jeunesse.

Mais on a cherché à frapper l'Eglise à un point encore plus vif : dans l'existence même du clergé et de la hiérarchie catholique, en tentant de les éliminer graduellement de la République. La Constitution mexicaine, en effet, comme Nous l'avons maintes fois déploré, tandis qu'elle proclame la liberté de pensée et de conscience, stipule avec la plus manifeste inconséquence que chaque Etat de la République fédérale devra fixer le nombre des prêtres auxquels l'exercice du ministère sacré sera autorisé dans les églises publiques et même au foyer domestique. Cette énormité s'aggrave encore par la manière dont on procède à l'application de la loi.

En fait, si la Constitution prescrit la fixation du nombre des prêtres, elle dispose aussi que cette détermination se conformera aux nécessités religieuses des fidèles suivant les lieux ; elle ne dit pas qu'il faut se passer en cela de la hiérarchie ecclésiastique, ainsi qu'il fut d'ailleurs expressément reconnu dans les déclarations du *modus vivendi*. Or, dans l'Etat de Michoacan, il a été établi un prêtre par 33,000 fidèles; dans l'Etat de Chihuahua, un par 45,000; dans celui de Chiapas, un par 60,000, tandis que dans l'Etat de Veraacruz un seul prêtre est autorisé à exercer le ministère par 100,000 habitants. Chacun voit si avec de telles restrictions il est possible de pourvoir à l'administration des Sacraments auprès de si nombreux fidèles, disséminés pour la plupart sur un territoire immense. Cependant, comme s'ils s'étaient montrés magnifiquement larges, les persécuteurs ont prescrit de nouvelles limitations encore. Certains gouvernements ordonnèrent la fermeture des séminaires, la confiscation des presbytères; en certains endroits, on désigna les églises et on délimita le territoire où serait exclusivement admis le prêtre approuvé pour l'exercice du culte.

Le fait, cependant, qui manifeste le plus clairement l'intention de détruire l'Eglise catholique elle-même, c'est la déclaration explicite, publiée dans certains Etats, que l'autorité civile, en accordant la licence d'exercer le culte, ne reconnaît aucune hiérarchie et exclut même positivement de la possibilité d'exercer le saint ministère toutes les personnes constituées en hiérarchie, c'est-à-dire les évêques, et jusqu'à ceux qui auraient exercé l'office de Délégué apostolique.

Nous avons voulu récapituler brièvement les aspects principaux de la grave situation faite à l'Eglise du Mexique, afin que tous ceux qui aiment l'ordre et la paix des peuples, en voyant quels traits de ressemblance cette persécution inouïe offre, surtout dans certains Etats, avec celle qui est déchaînée dans les malheureuses régions de la Russie, tirent de cette inique coïncidence

d'intentions une nouvelle ardeur pour endiguer ce flot dévastateur de tout ordre social.

DIRECTIVES

Nous voulons en même temps vous donner une nouvelle preuve, à Vous, Vénérables Frères et à tous vos fils bien-aimés du Mexique, de la paternelle sollicitude avec laquelle Nous vous suivons dans vos tribulations. Cette sollicitude Nous a inspiré les instructions qui vous ont été données en janvier dernier par l'entremise de Notre cardinal secrétaire d'Etat et communiquées par Notre Délégué apostolique. Comme il s'agit de questions étroitement connexes à la religion, il est certainement de Notre devoir et de Notre droit de fixer les raisons et les règles auxquelles ont l'obligation de se conformer tous ceux qui se glorifient du nom chrétien. Et ici, Nous tenons à rappeler que, en dictant ces instructions, Nous avons tenu en due considération toutes les nouvelles et indications qui Nous sont parvenues de la part des fidèles ou de la Hiérarchie; Nous disons *toutes*, jusqu'à celles qui semblaient désirer le retour, comme en 1926, à une règle de conduite plus rigoureuse par la suspension totale du culte public dans toute la République.

En ce qui concerne donc la conduite à suivre, comme le nombre des prêtres n'est pas également restreint dans tous les Etats, et que les droits de la Hiérarchie ecclésiastique n'y sont pas violés de la même manière, il s'ensuit que, suivant la diversité d'application des néfastes décrets, l'attitude de l'Eglise et des catholiques doit différer aussi. A ce propos, il Nous paraît juste d'adresser un éloge particulier aux évêques mexicains qui, suivant les informations que Nous avons reçues, ont sagement interprété les instructions que Nous avons données et répétées. Nous voulons faire cette déclaration afin que, si l'un ou l'autre, poussé par son ardeur à défendre la foi plutôt que par la prudence nécessaire surtout en des moments si délicats, avait supposé de la part des Evêques des intentions contradictoires, à cause de leurs attitudes différentes, suivant les circonstances de lieu, il se persuade que cette accusation est entièrement mal fondée. Toutefois, puisque n'importe quelle restriction du nombre des prêtres est une grave violation des droits divins, il conviendra que les Evêques, le clergé et les catholiques mêmes continuent à protester de toute leur énergie contre de pareilles violations, en usant de tous les moyens légitimes. En effet, si même les protestations restent sans influence sur les hommes du gouvernement, elles persuaderont les fidèles, surtout les moins instruits, qu'en agissant de la sorte l'Etat porte outrage aux libertés de l'Eglise, à des libertés auxquelles celle-ci ne pourra jamais renoncer, fût-ce devant la violence des persécuteurs.

Ainsi donc, Nous avons lu avec satisfaction les diverses protestations récemment élevées par les évêques et les prêtres des diocèses frappés par les dispositions gouvernementales que Nous déplorons, et Nous aussi, Nous y ajoutons de nouveau les Nôtres à la face du monde entier et en particulier devant les gouvernements de toutes les nations, afin qu'ils sachent bien que la persécution du Mexique n'est pas seulement une offense à Dieu, à son Eglise et à la conscience d'une population catholique, mais qu'elle est aussi une excitation au bouleversement social que se proposent les associations des sans-Dieu.

D'autre part, afin de procurer quelque remède à la situation calamiteuse qui afflige l'Eglise du Mexique, Nous devons nous servir des moyens que nous avons encore entre les mains afin que se maintienne partout, dans la mesure du possible, l'exercice du culte public et qu'avec lui la lumière de la foi et le feu sacré de la charité ne s'éteignent pas au sein de ces pauvres populations. Les lois sont certainement iniques, elles sont impies, Nous l'avons déjà dit, et condamnées par Dieu, en raison de tout ce que, de façon inique et impie, elles enlèvent aux droits de Dieu et de l'Eglise dans le gouvernement des âmes. Cependant, il serait animé d'une crainte vaine et sans fondement, celui qui croirait coopérer à ces injustes dispositions législatives si, en subissant leur contrainte, il demandait au gouvernement qui les impose de pouvoir exercer le culte, et qui en conclurait au devoir de s'abstenir absolument de semblable requête. Cette opinion et cette ligne de conduite erronées, conduisant à une suspension totale du culte, entraîneraient sans aucun doute un très grave préjudice pour l'ensemble des fidèles.

Il faut observer, en effet, qu'approuver une loi aussi injuste ou lui donner spontanément une coopération véritable, c'est

évidemment chose illicite et sacrilège. Mais un cas tout différent est celui de qui subit ces prescriptions injustes contre sa volonté propre et tout en protestant ou de qui au contraire fait tout ce qui dépend de lui pour réduire les effets désastreux des lois néfastes. En fait, le prêtre se trouve forcé de demander le permis sans lequel il lui serait impossible d'exercer le saint ministère pour le bien des âmes, et cette contrainte il la subit forcément à seule fin d'éviter un plus grand mal. Sa conduite n'est donc pas très différente de celle de qui, se trouvant spolié de ses biens, se voit forcé de demander à l'injuste spoliateur de lui consentir au moins l'usage de ces biens.

En réalité, le danger d'une « coopération formelle » comme on dit, voire d'une approbation quelconque de la présente loi, est écarté, dans la mesure nécessaire, par les protestations déjà mentionnées, qui ont été énergiquement émises par ce Siège apostolique, par tout l'Episcopat et par le peuple mexicain. A cela s'ajoutent les précautions prises par le prêtre lui-même qui, bien que canoniquement chargé du saint ministère par son Evêque, est forcé de demander au gouvernement la possibilité d'exercer le culte et, loin d'approuver la loi qui impose pareille requête, s'y assujettit « matériellement » — comme on dit — et seulement afin d'écartier un obstacle à l'exercice du saint ministère; cet obstacle amènerait, Nous l'avons dit, la cessation totale du culte et par conséquent un dommage extrême pour beaucoup d'âmes.

C'est de façon à peu près semblable que les premiers fidèles et les ministres sacrés, ainsi que le rapporte l'histoire, demandaient, en offrant même quelque rémunération, la permission de visiter et de reconforter les martyrs dans leur prison et d'administrer les Sacrements; jamais ils n'auraient pu penser qu'en agissant ainsi ils auraient approuvé et réhabilité la conduite des persécuteurs.

Telle est, bien certainement, la doctrine de l'Eglise. Si, cependant son attitude scandalisait quelques fidèles, il serait de votre devoir, Vénérables Frères, de les éclairer avec exactitude et avec soin. Si, après que vous aurez ainsi fait œuvre d'enseignement et de persuasion, en exposant cette directive que Nous donnons, l'un ou l'autre gardait obstinément sa fausse opinion, qu'il sache que, dans ces conditions, il pourrait difficilement échapper à la qualification de désobéissant et d'obstiné.

LA NÉCESSITÉ DE L'ACTION CATHOLIQUE

Que tous se maintiennent donc dans cette unité d'intentions et d'obéissance dont Nous avons déjà félicité amplement le clergé, avec une vive satisfaction; et que, une fois écartées les incertitudes et les craintes explicables dans les premiers moments de la persécution, les prêtres, avec leur esprit éprouvé d'abnégation, s'appliquent à rendre leur saint ministère toujours plus intense, spécialement auprès de la jeunesse et du peuple, faisant œuvre de persuasion et de charité, surtout parmi les adversaires de l'Eglise, qui la combattent parce qu'ils ne la connaissent pas.

A ce propos, Nous recommandons de nouveau une chose qui Nous tient fort à cœur : la nécessité d'instituer l'Action catholique et de lui communiquer une impulsion toujours plus grande, suivant les directives qui d'après Notre mandat, ont été communiquées par Notre Délégué apostolique. C'est une tâche certainement difficile au début, surtout dans les circonstances présentes, une œuvre lente à produire ses effets, mais nécessaire et bien plus efficace que tout autre moyen, comme l'indique l'expérience de toutes les nations qui ont passé aussi par l'épreuve de la persécution religieuse.

A tous Nos chers fils mexicains, Nous recommandons de tout cœur de pratiquer l'union la plus intime avec l'Eglise et sa hiérarchie, et de la montrer par leur docilité aux enseignements et aux directives de Celle-ci. Qu'ils ne manquent aucune occasion de recourir aux Sacrements, sources de grâce et de force; qu'ils s'instruisent des vérités religieuses; qu'ils implorent la miséricorde divine sur leur malheureuse nation, et qu'ils éprouvent l'obligation et l'honneur de coopérer à l'apostolat sacerdotal dans les rangs de l'Action catholique.

Nous voulons adresser un éloge tout spécial à ceux qui, soit dans le clergé séculier ou régulier, soit dans le laïcat catholique, poussés par un zèle ardent de la religion et se tenant toujours soumis à ce Siège apostolique, ont écrit des pages glorieuses dans l'histoire récente de l'Eglise du Mexique. Nous les exhortons en même temps vivement dans le Seigneur à persister dans la défense des droits

sacrosaints de l'Eglise, avec cette généreuse abnégation dont ils ont donné de si nobles exemples et suivant les normes indiquées par ce Siège apostolique.

Mais Nous ne pouvons terminer sans Nous tourner particulièrement vers vous, Vénérables Frères, fidèles interprètes de Notre pensée, pour vous dire que Nous Nous sentons d'autant plus étroitement unis à vous que les peines rencontrées dans votre saint ministère sont plus grandes; assuré que, vous sachant près du cœur du Vicaire de Jésus-Christ, vous en ressentirez un réconfort et un encouragement à persévérer dans cette tâche sainte et ardue de conduire à son salut le troupeau qui vous est confié. Et afin que la grâce de Dieu vous assiste toujours et que Sa miséricorde vous relève, Nous vous accordons de tout cœur, à vous et à Nos fils bien-aimés, si durement éprouvés, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près saint Pierre, le 29 septembre, jour de la dédicace de saint Michel Archange, l'an 1932, de Notre Pontificat le onzième.

PII XI, Pape

La guerre!...

L'Europe entière est remplie de rumeurs de guerre. Sur le Continent tous la craignent, la plupart l'attendent, beaucoup l'annoncent pour dans quelques mois. Ces derniers comptent parmi les observateurs les plus compétents, ceux qui, dans la presse européenne, se sont montrés les mieux informés et ont prévu les événements pendant les douze dernières années. Les mêmes hommes avaient prédit l'attaque prussienne de 1914. La base de ce jugement général est assez claire et simple, elle est formée de certains faits dont la presse anglaise ne sait rien ou ne dit rien, mais qui sont des lieux communs partout ailleurs en Europe.

Il n'est peut-être pas inutile de récapituler ces faits-là :

1^o Il y a dans les affaires européennes un élément appelé *l'esprit prussien*. Grâce au génie de Bismarck, cet *esprit* acquit la direction d'une partie des peuples germaniques. Le Reich qu'il fonda, sous le règne des Hohenzollern et avec Berlin comme capitale, est une chose essentiellement prussienne. Etat vaguement et erronément appelé *Allemagne*, comme s'il était une nation séparée, avec des limites distinctes, particulières à sa culture propre, comme l'Italie moderne, la Grande-Bretagne ou la France. Or, le Reich n'est pas cela. C'est une partie, et rien qu'une partie, de la Germanie, artificiellement détachée du reste des Allemands par Bismarck pour accroître la puissance prussienne.

2^o L'âme de la puissance prussienne était et reste l'Etat-major prussien. Celui-ci existe toujours. Il a, à son service, l'armée de loin la mieux entraînée d'Europe et la mieux outillée. Cette armée est petite, mais capable d'être rapidement étendue. Le Traité de Versailles lui interdit l'artillerie lourde, les tanks et les avions; mais l'énorme aviation civile du Reich peut être très vite transformée en arme aérienne; quant aux canons lourds et aux tanks, remisés en pays neutres, il ne faudrait pas longtemps pour en disposer.

3^o Depuis sa défaite, en 1918, et celle de ses alliés, l'Etat-major prussien n'a eu qu'un but : réparer cette défaite, reconquérir les provinces perdues, polonaises et françaises, auparavant soumises à la Prusse.

4^o Les Allemands en général, les Allemands du Reich en particulier, et tout spécialement les Prussiens, considèrent les Slaves, et surtout les Polonais, comme leurs inférieurs naturels. Mais

entre la Baltique et les Balkans, dans une large bande de territoire, il n'y a pas une seule région où Slaves et Germains ne soient pas mêlés. Leur querelle est particulièrement vive dans la partie nord de cette grande bande, près de la Baltique, parce que là elle se trouve aggravée par une opposition religieuse. Le Prussien est violemment anticatholique, alors que, pour le Polonais, le catholicisme est partie intégrante de sa nationalité. Parce que Slaves et Germains sont ainsi mêlés, il est inévitable que tout statut politique de ces régions — à moins de les soumettre toutes à une seule puissance — fera que vous aurez, sur de grandes étendues, ici des Allemands gouvernés par des Slaves et là des Slaves gouvernés par des Allemands. En particulier, vous aurez des Polonais gouvernés par des Prussiens et des Prussiens gouvernés par des Polonais. L'arrangement conclu en 1919 l'ayant été sur la base de la majorité, beaucoup de Prussiens sont restés sous l'autorité de la majorité polonaise locale.

5° Le Prussien éprouve une exaspération intense à la vue de toute minorité, fût-elle infime, de compatriotes gouvernés par des Polonais. Une pareille situation lui paraît intolérable. Il ressent ce que les calvinistes de Belfast éprouvent à l'idée d'être gouvernés par des catholiques, ou ce que le gentleman des Etats du Sud sentait à l'idée d'être gouverné par des nègres, après la guerre civile en Amérique du Nord.

6° Aux Polonais, l'idée de localités en grande majorité polonaises, gouvernées par des Prussiens, est non seulement abominable, mais associée à un souvenir vivace de persécution et de tyrannie qui durèrent jusqu'à la fin de la Grande Guerre. Tout Polonais est bien décidé à empêcher le retour d'une situation aussi antinaturelle.

7° Le peuple polonais, sa langue et sa religion existent et ont toujours existé depuis des siècles sur les bords de la Baltique et dans une bande de territoire descendant de la mer vers le Sud et séparant la colonie germanique appelée *Prusse Orientale* de la masse des Germains à l'Ouest. Cette séparation est marquée sur des cartes vieilles de plusieurs centaines d'années et est aujourd'hui plus nette et plus tranchée que jamais. Cette bande polonaise est appelée par les Allemands le *Corridor*, pour faire croire qu'il s'agit d'une coupure antinaturelle de leur pays en deux, alors que ce *corridor* est une région sur laquelle les Allemands n'ont aucune espèce de droit moral.

* * *

La situation étant telle, il est inévitable que l'Etat-major prussien, dès qu'il se sentira assez fort, réclamera pour la Prusse, toute région où des Prussiens, fussent-ils très peu nombreux, sont gouvernés par des Polonais. Il réclamera avant tout le *Corridor*. S'il ne l'obtient pas par des négociations, ou en faisant « chanter » d'autres puissances sous la menace d'une guerre, il tentera de l'obtenir en faisant directement la guerre.

L'Etat-major prussien compte bien que la faiblesse et la corruption du parlementarisme français empêcheront l'intervention de la France, tout comme les autres Alliés escomptèrent la faiblesse et la corruption des politiciens professionnels de l'ancienne Italie parlementaire pour frustrer l'Italie des fruits de la victoire qui lui avaient été solennellement promis en récompense, pour s'être rangée aux côtés des Alliés. Sous leur fort gouvernement actuel, les Italiens réclament énergiquement que les promesses faites soient tenues. Ils veulent contrôler la côte Est de l'Adriatique et posséder des colonies. La Prusse, aussi, réclamera des colonies pour les peuples allemands. Ces colonies ne peuvent être obtenues qu'aux dépens de l'Angleterre et de la France, et avant

tout aux dépens de l'Angleterre, qui annexe le gros des colonies allemandes.

Depuis que les Français ont quitté le Rhin et ne tiennent plus en otage, aucun territoire du Reich, plus rien ne peut empêcher l'Etat-major prussien de réarmer autant de sujets allemands qu'il lui plaît et avec les armes qu'il lui plaît. De la pauvreté désespérée, plaidée quand il s'agissait de réparations, il ne sera plus question pour préparer la guerre.

Que les armements terrestres d'autres nations soient réduits au niveau allemand, ou que les armements allemands soient accrus au niveau des voisins de l'Allemagne, cela n'a aucune importance. Quand l'Etat-major prussien se sentira assez fort pour agir, soit que ses adversaires seront devenus plus faibles, soit que l'armée allemande aura été renforcée, il attaquera. Et voilà pourquoi les meilleurs esprits européens s'attendent à une nouvelle agression prussienne, à moins que l'on ne fasse droit aux demandes de Berlin quant à un nouveau partage de la Pologne. Mais même si, par la faiblesse de l'impopulaire et méprisable système parlementaire français, la Pologne était abandonnée, cela ne conduirait qu'à de nouvelles exigences prussiennes et à de nouvelles agressions.

La seule puissance capable, en ce moment, de prévenir cette menace de guerre, est la Grande-Bretagne. Si la Grande-Bretagne appuie le désarmement des pays que la Prusse se propose d'attaquer et si elle contribue à empêcher la Prusse de réarmer, l'attaque prussienne n'aura pas lieu. Si, par contre, la Grande-Bretagne se déclare indifférente à la querelle, ou bien pire encore, si elle soutient la prétention allemande à des armements égaux, ce sera la guerre. Quand? Impossible de le prédire avec exactitude, mais quelques-uns des meilleurs juges continentaux estiment qu'elle éclatera, au plus tard, dans deux ans, c'est-à-dire au printemps 1934.

Si l'Angleterre inclinait vers la Prusse, il y aurait guerre parce que, dans ce cas, les belligérants seraient à peu près à chances égales, surtout en raison du fait que, seule, la Prusse — qui aurait tout à gagner et rien à perdre — ne craindrait pas, au dernier moment, de s'engager dans la guerre. Et si la guerre éclatait dans ces conditions, l'Angleterre — qui aurait, elle, tout à perdre et rien à gagner — en serait, à peu près inévitablement, la principale victime...

* * *

L'étonnant phénomène que présente l'ensemble de la presse officielle anglaise, — depuis le *Times* jusqu'au *Daily Herald* travailliste, — d'un silence absolu sur les matières les plus vitales pour l'Europe, alors que tout le Continent est enfiévré, est dû avant tout, évidemment, à l'ignorance. Mais il est dû aussi, en grande partie, à l'hypocrisie : ceux qui ont quelque notion des affaires étrangères cachent ce qu'ils savent, préférant une paix feinte. Le puritain aime cette drogue-là. Toutefois, le facteur essentiel de cet extraordinaire état de choses est la croyance répandue parmi les esprits au courant et dont l'influence compte — et il y a parmi eux quelques-uns de nos hauts fonctionnaires les plus intelligents — que si les Prussiens font la guerre, la Grande-Bretagne pourra rester neutre pour son plus grand avantage.

Aucun journal anglais n'imprime des mots comme : « Etat-major prussien », « Gdynia », « Poméranie polonaise ». La vérité est totalement boycottée par les hommes qui la connaissent, parce qu'ils pensent que l'erreur, aidant Berlin dans ses projets, rendra service à leur propre pays. Ils voient déjà l'Angleterre fabriquer des armes pour une Europe en guerre, nos rivaux européens neutralisés l'un par l'autre et, après la guerre, affaiblis pour longtemps alors que l'Angleterre se trouverait, relativement à eux, forte et riche, une fois de plus.

Méprise tragique. Si les actuelles intrigues prussiennes se terminent par une nouvelle guerre, celle-ci ne sera ni prolongée ni indéfinie. Elle sera une question de vie ou de mort pour l'Europe, un conflit dans lequel tout le Continent sentira nécessairement et instinctivement — et avec quelle intensité, chauffée à blanc! — que le trouble prussien doit être extirpé une fois pour toutes de son sein. Il eût été éliminé en 1918, sans l'aveuglement de la finance internationale et son indifférence aux grands intérêts humains en cause. Cette fois, la nuisance mortelle d'une Prusse trublionne devra être détruite.

Il se peut qu'il y eût un stade intermédiaire dans lequel les objectifs prussiens seraient partiellement atteints sans guerre, comme le maître-chanteur est calmé par des premiers versements; mais il est dans la nature des choses que ce stade ne pourra être final. Il conduira à de nouvelles exigences, à une flotte de guerre, à des colonies. Un moment viendra sûrement — même si le gouvernement français commence par essayer de sacrifier la Pologne et le reste — où l'effort pour détruire la Prusse deviendra inévitable. Que cet effort échoue, et l'Angleterre sera à la merci du vainqueur. Qu'il réussisse, et l'Angleterre sera encore à la merci du vainqueur. La Grande-Bretagne n'aura pas le temps de choisir son moment pour se ranger aux côtés de la partie gagnante; il n'y aura pas de pat permettant un rôle de courtier. Il n'y aura qu'à payer le plein prix d'une folie qui s'imagine que les conditions du XX^e siècle sont celles du début du XIX^e.

HILAIRE BELLOC.

Le siège de Paris⁽¹⁾

Les Prussiens arrivent

En 1870, Paris depuis quatre-vingts ans était définitivement sorti de son trou, de son creux de Seine, du marais où il avait si longtemps croupi au pied des Buttes avec une jambe jetée sur la montagne Sainte-Geneviève et les deux bras — les deux tours de Notre-Dame — tendus vers le ciel. Il avait mangé les prés, rongé les jardins; une à une il avait couvert les collines, il s'était étendu, gonflé d'hommes, les maisons roulant chaque jour un peu plus nombreuses au delà du grand bloc parisien comme des grains de sable au delà d'un tas qui s'écroule. Du mur de Philippe-Auguste il n'était plus question; le vieux mur de briques de Louis XV avait été promptement crevé et comme englouti, et il n'en restait plus que des bureaux de gabelous à demi-noyés dans l'océan des maisons. Mais Paris n'emplissait pas encore à fond le corset de pierre établi par M. Thiers.

* * *

Maintenant ce Paris-là écoutait venir les Prussiens. Il n'y avait que cinquante-cinq ans qu'ils étaient déjà venus. Les vieux auraient pu parler des Cosaques et de Blücher. Mais ils n'y songeaient pas, ahuris qu'ils étaient, depuis juillet, par d'invraisemblables nouvelles, chaque jour jetant au visage soit un triomphe qui soudain crevait comme un ballon d'enfant, soit un désastre qui tout à coup s'élargissait jusqu'à faire trou, un trou rempli de boue et de sang. Depuis juillet boulevards et faubourgs couraient ainsi du froid au chaud, de la nuit au jour, aveuglés, transis, les nerfs brisés, les épaules rompues, le cœur battant la chamade. D'abord on n'avait pas cru au drame. A peine on sortait de l'Exposition. Les rois, les empereurs et les sultans étaient venus par douzaines. On avait encore dans l'œil les défilés, les cortèges, les

bals, les chamarrures, et dans l'oreille le bruit de mer des acclamations, et puis soudain... la maison qui croule? Paris, ce grand bourgeois malgré tout, se retrouvant, la France à son bras, au sortir d'un bal, — habit et robe de soirée, — dans la boue et dans le noir. Et les caquetages qui soudain s'arrêtent sous les étoiles au grondement lointain d'une émeute. Car la guerre, au fond, c'était cela : une émeute, une guerre sociale. L'émeute d'un peuple pauvre contre un peuple riche, du souverain de demain contre le souverain d'hier. Étonnement de Paris à coup sûr, et son rire d'abord dans la nuit. Un rire qui s'énerve. Mais pas de peur, bien entendu, chez celui qu'on veut détrôner.

Paris hausse les épaules devant les incendies, les pillages et les réquisitions dont le vent de la province lui porte les nouvelles; il parle de voleurs de pendules, prend l'air distant, presque pincé. Avec tout son esprit révolutionnaire, il va, puisqu'on veut lui prendre son bien, se défendre en bourgeois. Il a lu la *Gazette de Weser* : « Nous y entrerons, dit cette feuille en parlant de Paris, comme on pénètre dans un mauvais lieu, en enfonçant la porte d'un coup de pied ». Un mauvais lieu? Ils en ont de bonnes, à Breslau. Même sous les injures, Paris ne bronche pas. On tient à l'appeler la Babylone moderne. Va pour Babylone. Paris regarde ses murs et n'y voit pas les signes que vit sur les siens Balthazar. Il ne tremble pas. Mais il se lève de table. Une gravité soudaine emplit son cœur. Dans le séjour du plaisir, la recherche du plaisir est absolument suspendue. L'esprit de 48 renaît. Paris regarde ses fusils, ses canons et ses fortifications avec amour. Qui donc a écrit : *Les fortifications de Paris sont peut-être le cerceuil gigantesque que, par un noir pressentiment, le géant décréta de préparer pour lui-même?* Henri Heine, un juif allemand, familier de la Ville. Un cerceuil? Allons donc, Une armure, oui. Paris la revêt et crâne sur son seuil.

* * *

Paris, fou de guerre en juillet, est aujourd'hui fou de résistance. Le mépris l'inonde. Les Prussiens, mais il ne demande qu'à les voir, ces Prussiens... Il paraît que leurs corps s'avancent par toutes les routes qui mènent à la capitale et que, dans un jour ou deux, une immense armée se trouvera réunie autour de la ville. Qu'ils y viennent donc! La curiosité travaille de son pic secret, comme un mineur la pierre charbonneuse, l'âme de deux millions d'hommes.

Paris a le désir de montrer son héroïsme au grand jour. Un siège? Spectacle qui vaut bien celui de la Belle Hélène. Le boutiquier n'imagine pour l'heure ni la famine, ni le froid, ni l'éclatement de l'obus. La main crispée sur son fusil, dans le silence de sa boutique, il est persuadé qu'il arrêtera tout. — Nous sommes trois cent mille hommes, se dit-il, sans compter les mobiles. Il est au coude à coude avec deux millions d'êtres. Réduire ce grand corps assis, étalé, étendu sur une boucle de la Seine, composé de quatre-vingts quartiers assis en rond : Montmartre, Montrouge, les Buttes-Chaumont, Montparnasse, la Montagne Sainte-Geneviève, la Butte-aux-Cailles, sagement rangés avec leur air faubourien, et Passy avec son air bourgeois autour du creux gorgé d'or et de marchandises d'où jaillissent les tours de Notre-Dame? On veut rire. Qui pourrait réduire tout cela? Paris est trop vaste, disent les Parisiens, pour ne pas être imprenable. Car comment l'investir? Déjà Napoléon disait : *Il est impossible que 150,000 hommes viennent se placer partout.* Et c'était le Paris de Napoléon 1^{er}. Mais aujourd'hui! Pour entourer ces deux millions d'habitants, il faudrait quinze cent mille hommes, — douze cent mille hommes au bas mot. Où les Prussiens les prendraient-ils? On calculait le nombre de Prussiens tués jusqu'alors. Et toujours la chanson :

*Bismarck, si tu continues,
De tous tes Prussiens, il n'en restera guère
Bismarck, si tu continues
De tous tes Prussiens, il n'en restera plus.*

Alors, qu'est-ce qu'il allait faire, Guillaume? Demeurer devant un Paris qui pourrait se ravitailler? Compter sur le bombardement des forts, faire ce que nous avions fait, nous autres, à Sébastopol? Et les armées de secours qui se formaient de toutes parts et dont on entendait déjà rouler les canons?

Forcer la ville? Oh! ça... Qu'est-ce que répétaient donc les soldats échappés de Sedan? « On s'est bien battu, mais on a été trahis... » Et le peuple était de leur avis. Quand il voulait parler d'incapacités, de faiblesses, de négligences, de lâchetés, il disait : Trahison! Il n'admettait pas la médiocrité en pantalon rouge.

(1) Pages extraits d'un volume à paraître chez Grasset, à Paris.

Ah! si l'on avait eu des généraux républicains! Mais n'en avait-on pas aujourd'hui? Trochu, par exemple, tout clérical qu'il était, avec sa calvitie de civil et son front de penseur, sans être positivement un général républicain, changeait le peuple des culottes de peau impérialistes. Allons! avec lui et quelques autres, ça irait.

* * *

Sedan, ç'avait été un coup de marteau. Un moment, Paris en était resté étourdi et puis on s'était relevé, secoué. Bah! on était revenu de plus loin que ça. Un comité de défense avait été nommé; autour de la ville on terrassait; Paris avait enfilé son uniforme. Quelque chose de farouche et de joyeux en même temps le soulevait; le rire s'entortillait à la menace. De la barrière du Trône à l'Arc de Triomphe, de Clignancourt à la chaussée du Maine, les sonneries du clairon et les roulements du tambour emplissaient l'air léger.

La gaieté demeurait. Les boutiques, le soir, étincelaient de lumières et les cafés regorgeaient de consommateurs. Et sans doute ce n'était plus la clientèle d'aparavant. Des officiers de la mobile surtout qui buvaient avec des filles, et qui parfois se tenaient assez mal pour que de braves gardes nationaux se missent à crier, au point d'ameuter les badauds.

Mais enfin, l'un dans l'autre, ce léger cynisme n'était pas déplaisant et Paris haussait les épaules en voyant le préfet de police en faire une histoire, et fermer les cafés! Il avait déjà fermé les théâtres. Plus de cordons multicolores le soir au fronton des salles, plus de ces encombrements de voitures de maîtres mêlées aux fiacres, plus de ces fourmillements d'habits et de toilettes entrelardés de larbins avec la note crasseuse des ouvriers de portière. Il est vrai que la rue restait, son mouvement et son bruit, ses attroupements, le bombardement quotidien des nouvelles, les coups de pic, de triques, de fouet de la presse, et puis la caricature encore que des Spartiates s'en offensassent à longueur de jour. Après tout on n'avait pas tant d'amusements. Au diable! Baignons toujours, on verra bien après.

* * *

Peu de travail, beaucoup de chômeurs. Alors les Parisiens passaient leurs journées dehors. Badauds en diable, ils flanochaient, suivant de l'œil les lourds chariots chargés de décombres qui allaient et venaient dans la fourmière où le génie terrassait, où les artilleurs établissaient leurs pièces, tandis que les dépôts se gonflaient de cartouches et d'obus. Gros travail qu'on faisait là. Puis passaient de pauvres charrettes où, sur l'échafaudage d'un maigre mobilier, recouvert de trois matelas, une femme et des enfants regardaient, ahuris, tout ce tapage; parfois l'homme était à la bricole et les autres poussaient. Ou bien c'était un troupeau de moutons conduit par le classique berger revêtu de sa limousine à grandes raies. D'énormes voitures de foin passaient, traînées par des bœufs. Les bêtes plaisaient aux Parisiens. Au Bois de Boulogne on avait réuni un troupeau de 100,000 têtes, des moutons, des bœufs. Et Goncourt montrait la mare d'Auteuil à moitié tarie par les bestiaux, agenouillés parmi les roseaux.

Maintenant qu'on savait les Prussiens tout proches on se disait que Paris tiendrait des semaines, des mois, et que cela allait être un spectacle magnifique. Le siège de Byzance. Ou peut-être celui de Troie. Une exaltation prenait les Parisiens à songer à ces belles choses, exaltation qui pouvait être dangereuse pour les anciens serviteurs de l'Empire. Car ils se sentaient l'âme tyrannicide en diable puisqu'un tyran les avaient menés là. C'est ainsi que le 16 septembre, des exaltés ayant arrêté le vieux maréchal Vaillant sur le talus des fortifications où il remplissait un devoir de sa charge puisqu'il était membre du Comité des fortifications, avaient failli lui faire un mauvais parti. Le vieux avait eu beau se nommer, montrer son permis, les maréchaux n'avaient plus cours. On l'avait poussé dans une voiture et conduit à l'état-major de la place comme un vulgaire espion. Tout cela parce qu'un passant avait crié que le maréchal était un agent de l'Empereur, chargé par lui de prendre le plan des remparts et de le livrer aux Prussiens.

Une multitude de clubs s'étaient formés qui entretenaient, dirigeaient cette exaltation. Après le 4 septembre ils avaient poussé comme champignons après la pluie. C'étaient d'étranges boutiques à paroles où des orateurs chevelus et barbus, pour la plupart vulgaires et grossiers, buvaient, gueulaient, frappaient

du poing, roulaient des yeux terribles et multipliaient les invectives contre le roi de Prusse : *Papa Guillaume*, comme ils disaient et son ami M. de Bismarck. On les représentait buvant comme des trous, en figures de reîtres assoiffés de sang. On riait beaucoup de notre Fritz, probablement un grand garçon un peu sot dans ses bottes, et l'on se promettait de lui montrer ce que valait un peuple libre :

— Nous les reconduirons jusqu'à Berlin! hurlait l'orateur dans un nuage de fumée.

— Oui, oui! criait l'assemblée.

Car personne n'eût osé, là, prononcer le mot de paix. On eût été sifflé, conspué, jeté dehors à coups de soulier.

* * *

Après une difficile retraite, le général Vinoy était arrivé à Paris le 7 septembre, ramenant son corps d'armée grossi de quelques échappés de Sedan. Ça n'avait pas été facile. Les Prussiens le suivaient à une étape. De temps en temps on donnait dans leurs éclaireurs, leurs patrouilles, leurs avant-gardes. Quand la route était toute droite, les derniers de nos hommes apercevaient au loin les masses ennemies. Vinoy avait sauvé pas mal d'artillerie. Ses bataillons maintenant campaient au Champ-de-Mars et dans l'avenue de la Grande-Armée. Comme disaient les mémorialistes de l'époque, « sur le visage noirci de ces braves brille un éclair de colère qui produit le meilleur effet sur la population ».

Il n'y avait pas à Paris que les hommes de Vinoy. Sept mille marins avaient été tirés de Brest et de Cherbourg. Tout ce qu'il restait de la marine. Le reste s'était fait hacher à Sedan. Les sept mille donc arrivèrent et se jetèrent dans les forts où ils retrouvèrent les pièces qu'on avait déjà enlevées de leurs vaisseaux. Quadrilatères ou pentagones perdus dans les verdure, ballottés par les grandes vagues des collines, éminences et buttes parisiennes. Cela devint pour eux des vaisseaux. Ils y parlaient bâbord et tribord comme à la mer, plaçaient des vigies et s'en accommodaient comme d'un pont.

A cette masse déjà imposante se joignaient les mobiles de province, une soixantaine de mille hommes, gars solides en blouses bleues à croix rouge ou blanche, en vareuses noires à collet rouge, une vraie débauche d'uniformes, et à qui l'on distribuait des chassepots dont ils savaient mal se servir. Ainsi donc trente mille hommes de Vinoy, sept mille marins, soixante mille mobiles. Et puis les Gardes Nationaux, 280,000 hommes environ, et qui avaient été convoqués le mardi 6 septembre, à midi, dans les mairies, pour élire leurs sous-officiers. Car la garde nationale élisait ses officiers et ses sous-officiers. Pourvus d'armes, tous ces bonnes gens s'habillent, s'équipent, s'organisent. L'administration voudrait que l'on gardât l'ancienne tenue, mais il faut aller au plus simple et au plus court; ce sera le pantalon bleu à bande rouge, la vareuse bleue avec un ceinturon noir et un képi. Et les anciens bataillons se rallieront au nouveau costume. Costume vite chéri et qu'on ne quittera plus. Même quand on n'est pas de service on ne sort qu'en vareuse, et si l'on sort en habit bourgeois on garde du moins le képi qui devient la coiffure du siège. L'épicier casse du sucre en képi. L'aspect belliqueux de Paris s'accroît chaque jour. C'est à peine si l'on rit de celui qui demande que flotte partout le drapeau noir. Paris est un camp. Partout des mobiles assis sur les trottoirs dans l'angle des portes, qui se débarbouillent, font la soupe, astiquent leurs chassepots. Et qui soudain, marquant le pas, défilent à sept ou huit cents en chantant à pleins poumons :

Mourir pour la patrie...

C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie...

Ils sont sincères en diable. Sur toutes les places, aux carrefours même, dans les coins et recoins, partout où dix hommes peuvent s'aligner, on voit les yeux noirs de dix fusils ou dix baïonnettes qui pointent. Dans ces troupes de conscrits tous les âges sont confondus et toutes les conditions. Les anciens militaires ont repris du service et commandent les mouvements.

Dans certains quartiers, femmes et enfants, debout ou assis sur le rebord des trottoirs, suivent avec passion la leçon du manie-ment d'armes et jugent du haut de leur bon sens. « Hardi! crie-t-on aux conscrits, plus sec, plus ferme! Voyez-moi ce maladroït! Il tient son fusil comme un manche à balai. Allons, pointe, pique ton Prussien... Comme une andouille! » Les plaisanteries partent en fusées, le drame tourne au carnaval et Paris apparaît soudain

en grande-duchesse de Gérolstein, avec Trochu pour général Boum. Tout ceci dans un incroyable fouillis d'uniformes. Cuirassiers, dragons, hussards, chasseurs, artilleurs, lanciers, lignards, zouaves, turcos, marins, et la garde nationale et les moblots, et pour brocher sur le tout les francs-tireurs aux costumes d'opéra-comique, et tous ceux qui n'ayant que le képi, font de l'exercice en redingote, en patelot, en rasepet, en veston, en blouse, qui portent des godillots, des bottes, des bottines, des souliers écumés ou des savates, s'offrent des guêtres de cuir, des guêtres blanches, un ceinturon, se donnant l'extérieur d'un chasseur ou celui d'un émentier, et demeurant cependant épiciers ou concierges sous la casquette ou la calotte ou bourgeois ou bourgeois sous le tube, et s'envoient les crosses sur les pieds avec une allure de héros. D'ailleurs indisciplinés, bavards et bruyants comme des figurants dans les coulisses, et quand ils sont versés enfin dans leurs bataillons, tutoyant leur capitaine et répondant cambromnesquement à leur sergent. Pour couvrir tout cela d'un : Vive la France! inutile et retentissant. Une foire...

* * *

De cette foire on tirait parti comme on pouvait. On était tout de même parvenu à mettre l'enceinte à l'abri d'un coup de main. Les forts avaient été remplis de marins et de mobiles. Les travaux du camp retranché de Gennevilliers étaient achevés. On avait établi quelques batteries, des épaulements, quelques éléments de tranchée. Sur le plateau de Châtillon on avait construit une redoute qui n'était pas achevée d'ailleurs, ni armée. Partout des parcs d'artillerie. Le Jardin des Tuileries en était un. Les canonnières qui devaient faire office de batteries mobiles sur la Seine et sur la Marne étaient arrivées à Paris. On les avait armées d'une grosse pièce de 24 établie à l'arrière et de deux mitrailleuses placées à l'avant. Cinquante meurtrières à fusil s'ouvraient à bâbord et à tribord. Derrière la Butte-Montmartre le ballon de Nadar devait servir d'observatoire, et pour l'heure se balançait, jaune et rond.

D'ailleurs si l'enthousiasme de Paris est prêt à seconder tous ses travaux, on ne demande pas grand-chose au public. Il semble que les chefs ne comprennent pas ou ne veulent pas travailler. On conduisit un jour chez le général Trochu l'ingénieur américain qui, durant la guerre de Sécession, avait fortifié Richmond. Il affirma qu'il ne faudrait que quinze jours et cent mille hommes pour fortifier Paris comme l'avait été Richmond, en remuant de la terre à Châtillon et à Avron, de façon telle que la circonvallation devint à peu près impossible à tenir. M. Trochu, à son ordinaire, parla sur un ton hésitant; on le sentait ignorant des ressources de Paris et très irrésolu. Un vieil homme aurait pu faire quelque chose; M. Thiers, très fier de son œuvre; mais bien que membre du Comité des fortifications, il n'avait pas de pouvoir.

* * *

Le 14 septembre pourtant, Paris prit conscience des forces dont il disposait, de ces forces immenses, si mal utilisées jusqu'alors. M. Tamisier, ancien officier d'artillerie, venait d'être nommé général, en remplacement du général de la Motterouge. On décida de tout passer en revue d'un coup, garde nationale et garde mobile. Quel spectacle! Dès l'aube, Paris se met en mouvement; des forêts de baïonnettes descendent de partout; le tambour bat, le clairon sonne, les musiques se répondent, les cris s'entre-croisent; l'armée va s'étendre de la Bastille aux Champs-Élysées. Les anciens bataillons ont conservé la tunique avec l'équipement réglementaire; les nouveaux portent la vareuse à boutons de métal; une simple patte à liséré rouge a remplacé l'épaulette; plus de shako, le képi. Encore les citoyens revêtus de cet uniforme révolutionnaire se comptent-ils; l'immense majorité est en redingote, en blouse, en patelot.

Ils se massent en lignes serrées, ne laissant libre, au milieu du macadam, qu'un passage de quatre ou cinq mètres. Ceux qui ne sont pas encore habillés se placent derrière ceux qui sont en uniforme pour faire nombre. Certains bataillons chantent, d'autres sont muets à leurs rangs. On crie tantôt : Vive la France! tantôt Vive la République! On mêle à l'acclamation Trochu, Paris. Les cris, les appels, les ordres, le bruit des fusils dont les crosses frappent le sol avec ensemble, les clairons, les tambours, tout est militaire et martial. La place de la Concorde fourmille de fer. Le général Trochu passe, au pas de son cheval, sur le front de ces

280,000 hommes, le huitième de la population, la moitié de la population mâle adulte. Il salue d'un air élégant et froid. Un peu trop calme, un peu trop grave peut-être. Il est accueilli par des braves frénetiques; il soulève son képi, il tient à paraître civil. On crie beaucoup : Vive Trochu! Comme on croit en lui! Paris se donne littéralement. Scintillement d'armes et frissons de feuilles. Et les cœurs qui battent la charge.

Les Parisiens n'ont d'yeux que pour leur général. Trochu est un assez beau cavalier. C'est un homme de taille moyenne, sans embonpoint marqué. Il est chauve. Le teint est mat. Le front blanc trop déveillé au sommet, resserré aux tempes, est arrêté court par la ligne touffue des sourcils; la moustache brune clôt la bouche d'un trait un peu dur; l'impériale allonge le menton. Le bas du visage est un peu boudeur. Les yeux, des yeux de rêveur, regardent au loin.

Vers les 2 heures, les bataillons rentrent dans leurs quartiers. Les fusils sont ornés de fleurs ou de drapeaux tricolores. Sur la place du Château-d'Eau on crie :

— A bas la Prusse! Vive Trochu!

Trochu répond :

— Vive la France!

Vivats. Une marchande de fleurs s'approche, donne une rose au général qui « serre la main de cette aimable patriote ».

A ces vivats, il répondait volontiers par des compliments, des métaphores, de grands adjectifs sonores. « Jamais, devait-il dire dans son ordre du jour, jamais aucun général d'armée n'a eu sous les yeux le grand spectacle que vous venez de me donner. » « Préparez-vous à souffrir avec constance, ajoutait-il. A cette condition vous vaincrez. »

Puis il félicitait les gardes nationales de la Seine, les mobiles de Paris et des départements de leur bonne tenue : « Avec notre formidable effectif, le service journalier de garde dans Paris ne sera pas de moins de 70,000 hommes. Si l'ennemi par une attaque de vive force ou par surprise, ou par la brèche ouverte perçait l'enceinte, il rencontrerait les barricades dont la construction se prépare et ses têtes de colonne seraient renversées par l'attaque successive de dix réserves échelonnées ».

On peut penser que les Prussiens rient de cette prose-là. En tout cas les Parisiens s'en gargarisent. Il ne leur déplaît pas — loin de là — que leur ville soit transformée en un Champs-de-Mars. Au risque d'être pris pour des espions, ils grimpent la Butte-Montmartre pour de là-haut voir flamber sans regret une partie des forêts de Montmorency et de Bondy. Trois, quatre, dix foyers rougeoient dans l'ombre. Les Parisiens jettent leur banlieue au feu; ils y jetteraient volontiers leur ville pourvu qu'ils fussent assurés d'y pouvoir rôtir les Prussiens.

Durant ce temps, par les champs de France, au milieu des gerbes et des meules hâtivement faites, les Allemands s'avancent, les uhlands d'abord, avec leur curieux casque au cimier carré, et leurs lances à flamme blanche et noire, puis derrière eux les fantassins sombres en casque à pointe, bleu clair en casque à chenille. Ils remplissent les chemins, couchent dans les villages, tout ce flot roulant sur Paris. Leurs lentes colonnes silencieuses et noires donnent l'impression de machines, de rouleaux, de forces mécaniques. Au-dessus d'elles s'élèvent parfois soudain des voix graves et rudes. Chœurs solennels. Chansons de marche, chansons à boire, lieder sentimentaux, chorals que les paysans écoutent avec stupefaction. Le 11 septembre, les Prussiens occupent Château-Thierry et se présentent devant Soissons. Le 12, les derniers Français quittent Meaux, coupant les télégraphes. Le 13, les uhlands vont près de Melun la Seine se recourber comme une femme dans son lit et le pont de Creil sante. Le 14, toutes les lignes du Nord et de l'Est paraissant coupées, les trains ne partent plus de Paris. Le 15, un train de voyageurs est pris par les Prussiens à son arrivée à Senlis, un autre à Chantilly assailli par des tirailleurs. On signale l'ennemi à Neuilly-sur-Marne. Il touche Paris.

* * *

Cependant, à Paris, autour du pauvre général Trochu, ils sont une douzaine à délibérer. Favre ne songe qu'à des négociations qu'il mène dans le secret, à l'écart de ses collègues. Picard et quelques autres pensent bien que dès l'arrivée des Prussiens devant la ville un mouvement populaire leur forcera la main, exigera que l'on capitule. Gambetta doit songer confusément à la victoire, mais comment? Et si Paris tombait là, sous ses yeux! Vision qui

obscurcit son intelligence. Il ne voit que Paris. Défendre Paris. Peut-être pense-t-il, lui aussi, que l'investissement est impossible. Quand on parle de couper le gouvernement en deux, moitié à Paris, moitié en province, il laisse partir là-bas les vieux, les inutiles: Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, avec, pour escorte, Clément Laurier. Peut-être aussi craignent-ils le danger approchant Paris, que l'on ne crie qu'il a fui. Bref, les trois vieux partent. Et tout ce qui est robuste: Dorian qui fondait des canons, Magnin qui gouvernait les finances, Leflô, ministre de la Guerre, Ferry avec sa puissance de travail et Gambetta avec sa jeunesse et son impétuosité, tout cela reste: Arago, avec Pelletan, avec Favre, avec Jules, avec Simon, avec Garnier-Pagès, avec Trochu. La tête se sépara du corps, qui, mû par Tours et par Bordeaux, se débatta quelque temps encore, tandis que roulant elle-même sur l'escalier du temps, elle va pour quatre mois échapper aux mains des Prussiens.

* * *

Les liens qui relient Paris à la province sautent, cassent les uns après les autres comme des fils. Le 16 septembre, les trains de la ligne d'Orléans ne dépassent plus Athis. Le 17, un détachement prussien passe la Seine à Choisy-le-Roi. Le 18, des colonnes plus nombreuses traversent le fleuve à Villeneuve-Saint-Georges et la ligne du Havre est coupée à Conflans.

Des fusillades et des canonnades sont engagées çà et là. A 1 heure de l'après-midi on ne peut plus télégraphier avec l'Ouest. Chaque fort trouve de l'Allemand devant soi. En fin de soirée les trois ponts de Saint-Cloud, Sèvres et Billancourt sautent. Paris bloqué, coupé du reste du monde, réduit à lui-même, attend l'assaut. Des régiments traversaient ce grand corps tumultueux et dans de grandes poussières qui tremblaient sur le fond rouge d'un ciel enflammé marchaient vers le Sud.

Cependant les uhlands qui arrivaient sur les hauteurs de Meudon et descendaient vers le Bas-Meudon et Bellevue faire boire leurs chevaux dans la Seine et puis derrière eux les fantassins qui se coulaient dans les bois et regardaient l'horizon par les échappées des clairières, les artilleurs qui tiraient, traînaient leurs pièces, caressaient les gueules de bronze et montraient à ces chiens immobiles la proie à dévorer, tous ces gens venus des petites villes allemandes, des forêts de sapins bavaroises, des sables de Poméranie, regardaient Paris. Un océan de toits dont le bleu et le rouge se fondaient dans un gris léger, des flèches, des colonnes, des tours, des campanilles, des clochers, et tout cela, tuiles, ardoises et carreaux brillant, et la Seine au milieu comme un serpent d'argent qui plus près, tournait au vert. Un Paris vaste et massif, bien établi dans la ceinture de son enceinte, un peu verdoyant à sa périphérie, tout gris en son centre avec cette admirable bouche de la Seine qui filait vers le Nord en contournant le Bois et se perdait dans les champs et les prés, tandis que comme les rayons d'une roue filaient, toute coupées déjà près du moyeu, les lignes de chemins de fer, luisantes, et les longues routes droites, bordées d'ormes dépouillés.

La politique et l'avocat

M. Jules Favre avait dans le gouvernement provisoire le portefeuille des Affaires étrangères. Grand, taillé en force, portant beau, le cheveu abondant et gris, roulé à la mode romantique, une barbe en collier et des yeux pleins d'éclairs, il émouvait par son seul aspect. Maître dans la double éloquence de la tribune et du barreau, il faisait courir tout Paris au Palais et au Parlement. C'était comme on disait une grande voix. Sa popularité, moindre qu'elle n'avait été jadis, demeurait vaste. Ce n'était pas un esprit pratique et l'on ne peut même pas dire qu'il savait étudier un dossier, mais il plaidait admirablement. Son triomphe était de développer une idée générale. Sentimental comme au XVIII^e siècle, il avait la larme facile... Un vrai disciple de Rousseau. Il ne connaissait rien de l'Europe. Il était bien incapable de savoir jouer de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Italie ou de la Russie comme il eût fallu. Trop ignorant et trop candide pour cela. On ne remarque même pas qu'il ait rien tenté, rien imaginé pour renverser la désastreuse situation diplomatique où nous nous débattions. L'invasion était pour lui prétexte à des effusions lyriques dans les tons noirs. Puis, voyant Paris menacé, et croyant à l'immédiate capitulation, il coupa au plus court et résolut d'accepter les intermédiaires qui s'offraient. Une démarche auprès de M. de Bismarck? Pour-

quoi pas. Avant tout, que nul ne pût croire que la lutte se prolongeait par la faute de la France.

En conséquence, le 10 septembre, M. de Bismarck est averti du désir de M. Jules Favre. Bismarck d'abord se dérobe en prétextant que le gouvernement dont M. Jules Favre fait partie est irrégulier. Puis il se ravise et fait demander quelles garanties M. Jules Favre peut offrir que le traité serait exécuté. Le ministre proteste de sa bonne foi et de celle du gouvernement. M. de Bismarck paraît satisfait, mais l'intermédiaire souligne à l'envoyé du ministre français qu'il ne faut pas que M. Jules Favre recule devant une démarche au quartier général. Notre envoyé, dit M. Jules Favre, qui connaissait le fond de mon cœur, répondit que j'étais prêt à tous les sacrifices pour faire mon devoir; qu'il y en avait peu d'aussi pénibles que d'aller au travers des lignes ennemies chercher notre vainqueur, mais qu'il supposait que je m'y résignerais. Deux jours après, le courrier revient, ayant vu Bismarck. Aucune réponse directe d'ailleurs. Le chancelier attend. Il attend en vainqueur, non tant parce qu'il l'est, — on vit bien un peu plus tard que cette victoire était singulièrement incertaine lorsque l'armée d'investissement eut affaire à une armée dans Paris et à trois armées à l'extérieur, tandis qu'elle pouvait toujours craindre que l'Autriche bougeât, — que parce que M. Jules Favre dès cette époque lui donne ce nom.

M. Jules Favre se résout donc à partir dans l'état d'âme du vaincu qui va demander des conditions. Jusque-là la Prusse n'a pas parlé. Il veut connaître ses intentions. Mais il a peur des réactions patriotiques de Paris; sa démarche sera secrète, même à l'égard de ses collègues. Il prétend agir comme un père de famille qui, pour ne pas les troubler ne consulte pas les siens, et ne se rend pas compte qu'il engage un Etat. La notion de l'Etat est étrangère à cet avocat.

Une première fois, devait-il dire ensuite à ses collègues, je vous avais entretenu des agitations de ma conscience et je vous avais dit qu'elle ne serait en repos que lorsque j'aurais fait tout ce qui était humainement possible pour arrêter honorablement cette abominable guerre. Me rappelant la conversation provoquée par cette ouverture, je redoutais des objections, et j'étais décidé; d'ailleurs, je voulais, en abordant M. de Bismarck, être libre de tout engagement, afin d'avoir le droit de n'en prendre aucun.

Étonnante rhétorique. Jeu de mots qui fait pitié. M. Jules Favre abuse de son titre et de son pouvoir et le gouvernement aurait eu le droit, lorsqu'il entra à Paris, d'exiger sa démission et de le mettre en accusation pour intelligences avec l'ennemi.

Beaucoup de bourgeois parisiens sont pourtant de son avis. Ces entrevues de Ferrières, que Jules Favre dans son rapport réduit aux proportions d'une démarche personnelle, dont il prend à sa charge la responsabilité, sont, en fait, une nécessité politique, dont aucun des membres du gouvernement, pas même Gambetta, ne peut contester l'urgence. Après avoir déclaré la guerre, nous avons crié par toute l'Europe que nous ne demandions qu'à faire la paix. Sachons-en les termes. Bien plus, si le peuple des faubourgs protesta contre l'abdication, la capitulation, la honte, la Banque, le monde des affaires, la bourgeoisie, presque tous les notables de province, tout ce qui, l'année suivante, devait voter contre la République et même pas mal de républicains modérés, les uns parce que la démarche était conforme à l'humanité comme à la justice, les autres parce qu'elle ne pouvait être que profitable à nos intérêts l'auraient certainement approuvée s'ils l'avaient connue. M. Favre se trouvait, du reste, disaient ces bourgeois, sur son terrain, autorisé qu'il était à demander la paix sans dés-honneur, puisqu'il s'était prononcé contre la guerre.

Il y aurait ici un mot à dire du tempérament bourgeois pacifique. Aujourd'hui où les masses ouvrières sont opposées à la guerre, nous faisons volontiers des bourgeois nationalistes à tous crins. C'est que nos ouvriers songent à la guerre sociale, nos bourgeois pour éviter de glisser de ce côté-là songent volontiers à la guerre étrangère. Mais à cette époque-là, et malgré les journées de juin 48, on ne songeait pas encore à la guerre sociale, ou plutôt les groupes qui l'envisageaient étaient faibles, et les bourgeois, les notables, la province, plutôt que de dévier les tendances combattives du peuple du plan social sur le plan national, cherchaient plutôt — ce sera toute la politique de M. Thiers — à d'abord assurer la paix avec l'étranger, avec l'ennemi du dehors, pour écraser ensuite l'ennemi du dedans, la Révolution.

* * *

Tout de même, Jules Favre a dit un mot de ses projets au ministre de la Guerre. Et le ministre lui a donné un officier. M. Jules Favre et l'officier ignorent parfaitement d'ailleurs où peut être le quartier général ennemi. On le suppose vers Gros-Bois et c'est pourquoi l'on passe à tout hasard le poste de Charenton où l'on se fait conduire de poste — et vous voyez d'ici la tête des officiers qui font attendre le ministre — jusqu'au commandant du 6^e corps allemand qui loge M. Jules Favre et le fait écrire à Bismarck. Car encore faut-il que l'entrevue soit sollicitée. Jules Favre d'ailleurs est adroit dans sa lettre : *J'ai toujours cru qu'avant d'engager sérieusement les hostilités sous les murs de Paris, il était impossible qu'une transaction honorable ne fut pas essayée. La personne qui a eu l'honneur de voir Votre Excellence, il y a deux jours, m'a dit avoir recueilli de sa bouche l'expression d'un désir analogue. Je suis venu aux avant-postes me mettre à la disposition de Votre Excellence.*

Transaction est sans doute un peu étrange. Aussi bien Bismarck ne reprendra-t-il pas le mot. De toute évidence, à Villeneuve-Saint-Georges, M. Jules Favre, employant le langage du Palais, croit encore qu'il s'agit de parties quand il s'agit d'armées et doit chercher de l'œil le juge dont il a pour métier de capter la bienveillance, et que sur ce terrain, nouveau pour lui, il appelle Dieu. Mais le temps n'est pas venu où la Justice régnera au-dessus des Nations comme elle régne — au moins en théorie — au-dessus des particuliers. Jules Favre sera seul en face de Bismarck, non-plaideur contre plaideur, mais soldat contre soldat, dans un monde qui ne reconnaît encore que le droit du plus fort.

Bismarck répond aussitôt en donnant rendez-vous à Meaux et Jules Favre y court, accompagné d'un officier prussien, dans une voiture sans ornements, mais de forme élégante et attelée de deux chevaux. La route est couverte de convois de vivres et de munitions. Aux portes de la ville on arrête Jules Favre. Le chancelier n'est plus à Meaux, il est allé coucher à Ferrières et les deux hommes se sont croisés. Quand on le dit à Bismarck, il revient au galop sur ses pas, suivi d'un aide de camp et d'un dragon. Il court au galop, la tête couverte d'un bonnet blanc, dans un nuage de poussière.

De son côté, Jules Favre rebroussa chemin et s'en vient descendre dans la cour d'une ferme entièrement saccagée où, au bout d'une heure Bismarck le rejoint. Mise en scène voulue par le chancelier? Peut-être. Jules Favre fatigué, rompu, assailli d'images militaires et à la fin précipité parmi des ruines, peut fort bien avoir été le jouet du hobereau. Pas très loin, un château, la Haute-Maison, au comte de Rillac. Les deux hommes lâchent leur cour de ferme, s'y rendent, et, comme dit Jules Favre, la conversation s'engagea dans un salon où gisaient en désordre des débris de toute nature.

Il faut bien voir les deux hommes, M. de Bismarck qui alors a cinquante-deux ans, grand, fort, large d'épaules, une stature de cuirassier, gentilhomme et cavalier, avec des manières de soldat que tempèrent à peine ses manières diplomatiques, et M. Jules Favre dans ce paletot du temps qui nous semble si rococo, avec ces pantalons évasés par le bas, cet air noble et cette barbe en collier, et remuant dans sa cervelle des phrases quand l'autre remue des noms de province et de villes et des chiffres.

Tout d'abord discours de Jules Favre fort patiemment écouté. Il a fait connaître par une circulaire les intentions du gouvernement français; il désire savoir celles du premier ministre prussien. Il lui semble inadmissible que deux nations puissent continuer, sans s'expliquer préalablement, une guerre qui coûte gros aux vainqueurs. L'Empereur l'a voulue, cette guerre, mais la France, non. La France est redevenue maîtresse d'elle-même; elle veut la paix, mais elle ne veut pas faire de la paix une courte et menaçante trêve.

M. de Bismarck répond que s'il avait la certitude qu'une pareille paix fût possible, il la signerait tout de suite. Mais l'est-elle? Sans doute l'opposition a toujours condamné la guerre, et cette opposition est aujourd'hui au pouvoir, mais ce pouvoir paraît précaire et si dans quelques jours, Paris n'ayant pas encore capitulé, le gouvernement est renversé par la populace...?

Là-dessus, M. Jules Favre bondit : — Une populace à Paris, allons donc! Il ne connaît qu'une population intelligente et dévouée, acharnée à se défendre. Pour le gouvernement, il est fort légitime et fort solide. Au surplus, il ne demande qu'à réunir une Assemblée et à lui remettre ses pouvoirs.

— Admettons-le, dit Bismarck, mais la France veut la guerre et si cette Assemblée traduit le sentiment de la France elle voudra

la guerre. Vous n'oublierez pas plus la capitulation de Sedan que Waterloo, que Sadova qui ne vous regardait pas.

Et le voilà qui se met à parler des conquêtes de Louis XIV et de celles de Napoléon, concluant que d'ailleurs la Corps législatif a couvert d'acclamations la nouvelle de la guerre. Et Jules Favre disant non et disputant, et prétendant que les élections de 1869 et le plébiscite sont des preuves que la France véritable, celle que ne parviennent point à ébranler les ministres, les magistrats et gendarmes de l'Empire veut la paix.

Préliminaires du grand dialogue, préliminaires où les deux adversaires restent sur leurs positions; mais enfin Jules Favre s'impatiente, et lâchant le mot, demande à Bismarck ses conditions. Le chancelier ne veut que garantir l'Allemagne de l'invasion. Strasbourg, dit-il, est la clef de la maison, je dois l'avoir.

Et comme Jules Favre le presse d'être plus net :

— C'est inutile, dit-il, puisque nous ne pouvons nous entendre, c'est une affaire à régler plus tard.

Jules Favre insistant à nouveau, Bismarck demande froidement le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, une partie du département de la Moselle avec Metz et Château-Salins. Enfin Soissons.

Cette fois-ci le problème est posé. Jules Favre essaie d'un argument : la libre disposition des peuples, que, paraît-il reconnaît le droit public européen. Mais Bismarck ne sait pas ce que c'est que le droit public européen dont cet avocat a plein la bouche. Il est cynique. Il reconnaît qu'Alsaciens et Lorrains ne veulent pas devenir Allemands. Mais quoi! on se passera de leur avis :

— Je sais bien qu'ils ne veulent pas de nous. Ils nous imposeront une rude corvée, mais nous ne pouvons pas ne pas les prendre. Je suis sûr que dans un temps prochain nous aurons une nouvelle guerre avec vous. Nous voulons la faire avec tous nos avantages.

Rien de plus net. C'est l'homme d'action qui parle. Jules Favre en appelle à l'Europe et au droit nouveau, au progrès des mœurs entièrement antipathiques à de telles exigences. Bismarck laisse passer l'Europe et le droit nouveau. Mais Favre déclare que la France n'acceptera pas ces conditions. Bismarck à cet instant doit le regarder. Il vient d'entendre un non, mais un non sans consistance qui n'est qu'un mot. Derrière le mot la pensée est toute de soumission. Bismarck sourit intérieurement. L'avocat ne croit pas à la victoire, ni même à la résistance prolongée, il est perdu d'avance.

Favre cependant parle toujours. *Le pays seul est compétent*, dit-il. Et il se place derrière lui. Précaution oratoire. Après quoi, il accuse. *La vérité est que la Prusse veut la destruction de la France.*

— Non, dit le chancelier qui revient à la nécessité pour lui de se garantir.

Alors Jules Favre propose à nouveau que le gouvernement réunisse l'Assemblée et lui remette ses pouvoirs. Elle nommera un nouveau gouvernement qui traitera.

— Pour que le plan soit exécuté, dit Bismarck, il faudrait un armistice et je n'en veux à aucun prix.

Il l'acceptera plus tard, mais quand Paris affamé aura capitulé et que les armées de province seront battues. En attendant, le soir tombe et tout ce que Jules Favre a obtenu, c'est de connaître enfin le fond de la pensée de M. de Bismarck.

Le soir, de neuf heures et demie à minuit, les deux hommes se retrouvent à Ferrières où Bismarck admet le principe d'un armistice de quinze jours durant lequel on convoquerait l'Assemblée, mais sous réserve d'en référer au Roi.

Le lendemain, troisième entrevue. Jules Favre arrive au château à 11 heures. Bismarck est chez le Roi. Il n'en sort qu'à 11 h. 3/4 et il lit à l'avocat, qui durant quarante-cinq minutes a patiemment attendu, un texte écrit en allemand exposant les conditions de l'armistice. Il demande la remise de Strasbourg, de Toul et de Phalsbourg qui n'ont pas encore capitulé, et, puisque l'Assemblée doit se réunir à Paris, celle du Mont-Vallérien. Et alors ce dialogue :

Jules Favre. — *Il est bien plus simple de nous demander Paris. Comment voulez-vous admettre qu'une Assemblée française délibère sous votre canon?*

Bismarck. — *Cherchons une autre combinaison.*

Jules Favre. — *Que l'Assemblée se réunisse à Tours. Vous ne prendrez aucun gage du côté de Paris.*

Bismarck. — *Je puis en parler au Roi. Pour Strasbourg, la discussion est inutile. La ville va tomber entre nos mains, ce n'est plus qu'une affaire de calculs d'ingénieurs. Aussi suis-je obligé d'insister pour que la ville nous soit remise avec sa garnison.*

Là-dessus, grande scène de Jules Favre. Lui-même la raconte sur un mode assez romantique :

A ces mots, j'ai bondi de douleur, et, me levant je me suis écrié : Vous oubliez que vous parlez à un Français, monsieur le Comte ! Sacrifier une garnison héroïque, qui fait notre admiration et celle du monde serait une lâcheté et je ne vous promets pas de dire que vous m'avez posé une telle condition.

Bismarck s'excuse, parle des lois de la guerre, se retranche derrière l'opinion du Roi, puis passe chez celui-ci qui accepte la combinaison de Tours, mais exige que la garnison de Strasbourg soit prisonnière de guerre.

J'étais à bout de force, raconte Jules Favre, et craignis un instant de défaillir. Je me retournai pour dévorer les larmes qui m'étouffaient...

La discussion finit en queue de poisson. Etant venu sans mandat, Jules Favre ne peut guère la pousser plus loin. On en reste là. Dans son rapport à ses collègues, Jules Favre devait conclure :

— *Je cherchais la paix, j'ai rencontré une volonté inflexible de conquête et de guerre.*

Il l'a senti. Rompant l'entretien, il avise Bismarck qu'il ne peut souscrire à ses conditions : *Dieu qui nous juge, dit-il au chancelier, décidera de nos destinées. J'ai foi dans sa justice.*

Le chancelier s'incline. Lui aussi croit en Dieu, mais son Dieu n'est pas tout à fait celui de M. Jules Favre. C'est le Dieu devant lequel montent les chorals luthériens ; il a décidé la destruction de la Babylone moderne, et M. de Bismarck est son instrument.

PIERRE DOMINIQUE.

Le filleul de Léocadie se marie

Cet après-midi de septembre mon oncle pêchait le barbeau dans l'Ourthe, et resté seul au presbytère avec la servante, je travaillais dans ma chambre, à l'étage. Sous mes pieds, la cuisine, retentissante à l'ordinaire des marmites entre-choquées et du sifflet mélodieux de Léocadie, reposait. Seul un murmure intermittent y rompait le silence. Je descendis voir ce que cela pouvait être. Penchée sur une table proche du fourneau, la servante du curé Pecquet écrivait, ses lunettes au bout du nez, la langue hors de la bouche, sa bonne tête congestionnée s'encadrant entre une casserole en cuivre et un gros chou blanc.

— On aurait dit que vous parliez avec votre ange gardien, Léocadie.

— Non, j'écris à un de mes neveux. Si vous m'avez entendu, c'est que j'ai l'habitude d'essayer mes phrases tout haut pour m'assurer qu'elles tombent bien dans l'oreille.

— Qu'est-ce que vous écrivez, si je ne suis pas indiscret ? Un projet de confession générale ?

— Je ne fais jamais de confession générale, monsieur l'abbé. Chaque mois j'accuse mes péchés, au fur et à mesure que je les commets ; puis je n'y songe plus. Vu que Dieu lui-même les oublie, quand ils sont pardonnés, pourquoi irais-je l'ennuyer en les lui rappelant à tout bout de champ ? Il y a déjà, sur terre, dit l'abbé Pecquet, trop de personnes scrupuleuses, pour le tourment des confesseurs. J'écrivais à mon filleul qui va se marier.

— Lequel ?

— Celui qui est dans les contributions. Je ne suis pas fâché d'avoir presque fini mon brouillon. Avez-vous encore la bonté de le relire, monsieur l'abbé ? A propos, combien d'r faut-il à « agréer » ? Trois ?

— Deux, si c'est l'infinitif présent : un au milieu et un au bout. Sinon, un seul, au milieu, suffit.

— M. le curé ferait bien de changer de lunettes et d'acheter un nouveau stylo. Tout se brouille à mes yeux et ma plume n'en veut plus.

— On dirait, en effet, que vous n'êtes pas bien montée ?

— Cela vient de ce que votre oncle m'a défendu d'emprunter ses porte-plume-réservoirs. Il prétend qu'ils prennent le pli de faire des fautes d'orthographe, quand je m'en sers. Je sais ce que parler veut dire. Sans doute que je les lui gâte. Les instruments se font à la main de ceux qui les utilisent. Je le vois bien au couteau qui me sert à éplucher les pommes de terre ; il suffit qu'une autre l'emploie pour qu'il ne veuille plus couper ! Je dois donc me contenter du vieux stylo et des vieilles lunettes de l'abbé Pecquet. Comme je suis moins presbyte que lui, je me tire facilement d'affaire avec ses anciens verres. Le mal est, cette fois, qu'il reste trop longtemps sans changer de calibre. Enfin, patience ! Il en est tant qui n'ont point ce qu'ils désirent, ici-bas !

— Je comprends. Vous êtes toujours en retard d'un stylo et d'une dioptrie sur votre maître. Ne vous paye-t-il plus régulièrement vos appointements, que vous ne vous achetez pas ce qu'il faut ?

— Nullement ! Si j'évite les dépenses inutiles, c'est afin de donner davantage aux bonnes œuvres et de garder mon argent pour mes filleuls.

— Et que disiez-vous à votre filleul ?

— Vous le saurez quand vous m'aurez recopié ma lettre. Vous avez une belle main, monsieur l'abbé. Ce n'est pas comme l'écriture de M. le curé, sauf le respect que je lui dois, je ne sors pas de ses pattes de mouches. Aussi, quand je m'adresse à lui pour réviser ma correspondance, c'est qu'il m'est impossible de faire autrement. En recopiant ses corrections, j'ajoute des fautes à celles que j'avais faites. Il ne faut pourtant pas que la jeunesse nous méprise, sous prétexte d'orthographe. Je conçois, d'ailleurs, qu'une lettre incorrecte n'obtienne pas tout son effet. Ce doit être comme une tasse fêlée qui vous empêche d'apprécier le bon café qu'on y verse.

La lettre de Léocadie était, en effet, remplie de propos sensés et d'erreurs grammaticales. Elle disait : « Mon chair nevoeu, je mai la min a la plume poure vou phélicitée de votre mariaje et poure vou fer çavoire que je ne pourée pazalée a la noce, etc... » Venaient ensuite l'annonce d'un petit cadeau et toute une série d'avis fondés sur l'autorité de l'abbé Pecquet. A l'orthographe près, l'épître continuait à peu près comme suit :

« Le désir de M. le curé et le mien est que vous ayez le plus tôt possible de nombreux enfants. Outre que vous accomplirez de la sorte votre devoir et aurez plus d'ardeur au travail, ce sera le meilleur moyen d'attacher solidement Madame à la maison et à la vertu. Que d'épouses ne seraient pas maintenant à courir ça et là, fatiguées de leur ménage et de leur mari, si on avait eu soin de leur donner une belle série de marmots pour commencer ! Quand une femme est innocupée, ou bien elle devient neurasthénique à soigner ses petits bobos imaginaires, ou bien elle tâche de prendre du bon temps pendant que son pauvre homme d'époux est au bureau. J'ajouterai que, dans une famille nombreuse, si un enfant vient à mourir, les parents n'ont pas lieu de se désespérer, car il leur en reste d'autres pour les consoler et ainsi ne perdent-ils point toute raison de vivre.

» Vous entendrez répéter que la dureté des temps doit engager les gens circonspects à ne pas mettre au monde des êtres qu'ils ne puissent nourrir. Mais c'est là raisonner comme si la Providence n'existait pas? Dieu est le maître de la vie et de la mort, et, comme dit l'abbé Pecquet, il est aussi capable de faire vivre les gens malgré les économistes que de les faire mourir malgré les médecins.

» Ne dites pas que j'en parle à mon aise, étant célibataire. Chaque état, mon cher filleul, a ses peines et ses difficultés. Il arrive que plusieurs petits enfants sont plus faciles à soigner qu'un grand. D'autant qu'en grandissant les enfants arrivent à se passer de leurs parents, tandis qu'en vieillissant, mon bon maître réclamera de ma part plus de patience et de dévouement.

» Le service de M. le curé n'est pas, en effet, aussi commode qu'on pourrait croire. L'abbé Pecquet a de grandes qualités d'esprit et de cœur, mais je puis vous confier que pas mal de choses laissent, chez lui, à désirer. Personne autant que lui ne perd et ne déchire ses effets; souvent il parle au lieu d'agir; il sème partout le désordre; sous prétexte que le presbytère est le vestibule de l'église et que l'église est l'antichambre du paradis, il introduit chez nous des gens qui ne seraient reçus nulle part et salissent la maison à mesure que je la nettoie; il change constamment d'avis, alléguant qu'il lui vient de meilleures inspirations; il dérange mes plans les mieux établis; et j'ose affirmer qu'il n'a, pour ainsi dire, profité d'aucune des recommandations que je lui fais depuis vingt-sept ans. Fréquemment j'entends dire que l'abbé Pecquet est de ces prêtres qui rendent la religion sympathique; mais autre chose est d'être agréable au dehors, et autre chose, d'être supportable en son intérieur. S'il y avait plus de justice au monde, les servantes de curé seraient de compte à demi dans les éloges qu'on fait de leur maître! Bref, aucune femme ne consentirait à soigner M. le curé Pecquet, si je n'étais pas là. Ce n'est point que je songe à l'abandonner, pour le livrer à des mains mercenaires. A Dieu ne plaise que je me fasse à l'idée de le savoir malheureux dans ses vieux jours! Si je vous confie ces petits secrets, c'est pour vous marquer qu'autant que personne une célibataire vertueuse a le droit d'exhorter les autres à l'accomplissement de leurs devoirs d'état.

» Comme on ne saurait prendre trop de précautions, je vous conseille aussi de n'introduire chez vous que des personnes rangées et de porter votre épouse à une piété bien entendue. Dans la prière et l'usage des sacrements, elle puisera des lumières qui l'éclaireront sur ses obligations, et les bonnes inspirations qu'elle recevra de Dieu seront mieux accueillies que si elles lui venaient de vous. Traitez, du reste, votre épouse comme vous voudriez être traité vous-même et tâchez sans cesse de mériter davantage son estime et son amour. Il est bon qu'elle vous trouve toujours supérieur aux autres hommes.

» Quant à vous, je ne vous donne d'autre avis que d'agir en tout comme vous l'avez vu faire à la maison paternelle. De même que vous ne vaudrez jamais vos admirables parents, ainsi vos enfants en feront-ils moins encore que vous ne leur en aurez montré. C'est assez dire que vous ne sauriez leur donner trop de bons exemples.

Il n'y a presque rien de neuf par ici. Je suis plus occupée que jamais. Toutes mes confitures et mes conserves de légumes sont encore à faire. Et demain, nous avons un grand dîner que M. le curé offre pour rendre des politesses qu'il a reçues ces derniers mois. M. le baron de Béviusse, M. le chef de gare et trois autres personnes seront à table, sans compter M. l'abbé Erglebert qui est ici depuis quatre jours et repartira samedi. C'est lui qui a relu la présente lettre. J'ai tué deux chapons qui pesaient chacun cinq livres et M. le curé tâche, en ce moment, de prendre quelques

poissons dans l'Ourthe. Avec cela, des haricots, de la compote et un morceau de fromage, ce dîner en vaudra bien un autre.

Vous connaissez M^{me} Pirson, la présidente des Mères chrétiennes. Ayant vu, dans la Croix, qu'une campagne s'engageait en vue de mettre sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus au rang des docteurs de l'Eglise, elle voulut appuyer le mouvement et se mit à recueillir des signatures au bas d'une pétition qu'avait rédigée Sœur Florence. Moi-même j'avais donné mon nom. Mais M. le curé ne semble guère pressé d'envoyer cette adresse en haut lieu. Il prétend qu'elle demande mûr examen et qu'il doit y penser d'abord plusieurs années.

Vous connaissez saint Monon, qu'on invoque, en Ardennes, contre les maladies des animaux. Il avait sa statue dans notre étable. Je la remplaçai par l'image de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme j'avais vu faire un peu partout dans le village. Mais, hier, mon bon maître m'a dit: « Dieu me préserve, Léocadie, de venir dans votre secteur et me mêler de ce qui ne me regarde pas. C'est vous seule qui avez le soin de notre chèvre et de nos poules. Tant que vous me donnez du lait et des œufs, je n'aurai garde de me plaindre. Mais avez-vous bien le droit de détrôner saint Monon au profit de Sœur Thérèse? Tous les saints n'ont-ils pas leur spécialité et faut-il les en dépouiller tant qu'ils n'ont point démerité? Saint Isidore est le patron des laboureurs, saint Yves des avocats, saint Ghislain des petits enfants, sainte Claire nous obtient le bon temps, sainte Léocadie veille sur vous et saint Monon protège les animaux. J'aime beaucoup sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et vous apprendrez, au Jugement dernier, que je l'invoquais tous les jours ici-bas. Mais n'y a-t-il plus qu'elle au calendrier, et faut-il lui laisser « truster » tous les services d'assistance publique au paradis? » Ces considérations de mon maître m'ont donné à penser et j'ai reporté saint Monon dans sa niche. Il m'a pourtant été impossible d'enlever le cadre de ma sainte préférée. Ainsi ai-je tâché de concilier mes goûts avec le respect que je dois aux avis judicieux de M. l'abbé Pecquet.

Telles sont les principales nouvelles de la paroisse.

» Pour finir, mon cher filleul, je souhaite à votre femme la bienvenue dans la famille. Venez souvent nous voir avec elle, à Bétaumont, M. le curé vous y invite par ma voix. Il a coutume de répéter que les affections de Léocadie sont les siennes et que les Tribolet sont, pour lui, l'extension de la famille Pecquet. Vous pouvez compter sur l'empressement que je mettrai à être marraine de votre quatrième bébé. Mes filleuls, vous le savez, n'auront pas à se plaindre de moi, pour peu qu'ils le méritent. Je vous embrasse chaleureusement, ainsi que votre future femme. Votre tante et marraine dévouée,

Léocadie Tribolet.

OMER ENGLEBERT.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Le théâtre de la chrétienté⁽¹⁾

Plus que dans les jeux des baladins ou dans les divertissements de quelques lettrés, c'est dans la liturgie même que le théâtre, d'abord combattu par l'Eglise, est venu chercher un refuge. Comme les bibliothèques des couvents sauvent les lettres antiques, comme les colonnes des temples détruits s'ordonnent à nouveau aux nefs des basiliques, les éléments constitutifs du drame se retrouvent dans l'office : l'idée traduite en même temps par le mot, le chant, le geste, le costume, le décor, l'accessoire, la lumière. Les répons alternent comme des répliques et la messe apparaît dès lors comme un drame : le Drame. Honorius d'Autun n'hésite pas à écrire : « Le prêtre, acteur tragique, joue le rôle du Christ devant la foule chrétienne, sur le théâtre de l'autel. »

On sait comment les terreurs apaisées de l'an mil favorisèrent le renouveau de l'architecture : « On eût dit que le monde entier avait secoué les haillons de son antiquité pour revêtir la robe blanche des églises. » La voûte remplace la plate-bande; les imagiers s'essayaient à tailler dans la pierre le peuple des figures et les miniatures des vélin croissent en fresques sur les murailles.

Vers le même temps il arriva que, pour aider la mémoire des chantres, on adapta sur les traînées de notes (du *Kyrie* par exemple) des paroles appropriées à la féerie. On appelle tropes ces textes dialogués, fort courts, qui, sans être liturgiques, s'introduisaient dans la liturgie. Et le trope grandit; on en partagea les répliques entre plusieurs officiants; une musique spéciale s'adapta aux paroles nouvelles et le costume rituel commença de se modifier pour caractériser les personnages joués par les prêtres. Ainsi les Saintes Femmes s'en vont au tombeau et les bergers à la Crèche; Jésus rencontre, à la croisée des nefs, les disciples d'Emmaüs et les anges chantent aux tribunes la gloire de la résurrection. Une frise de Notre-Dame de Beaucaire, qui représente les Femmes achetant des parfums pour l'ensevelissement, les figure par des prêtres barbus, l'amict rabattu en coiffe sur la tête.

L'église romane et le drame liturgique grandissent ensemble. Comme les absidioles bourgeonnent autour du transept, voici que des mots français s'ajoutent au texte latin, que des décors embryonnaires se plantent devant l'autel et que l'action interrompt l'office, dont elle est devenue indépendante.

C'est vers 1100 qu'apparaissent les premiers mots français, dans une *Résurrection de Lazare* attribuée à Hilarius, comme pour résumer les vers latins qui les précèdent. Cette innovation eut sans doute du succès, puisque le même Hilarius fit la part plus grande à la langue populaire dans un *Jeu de Saint-Nicolas* emprunté à la *Légende Dorée*. Le drame farci avait cause gagnée. Avec les premières répliques françaises y entraient un peu de la vie quotidienne, il se rapprochait de l'homme, déridait ses attitudes hiératiques, sans toutefois rien perdre de sa mystique grandeur. La musique progresse avec lui; au commencement, lorsque le texte était celui des écritures, le chant était celui de la liturgie. Le vers latin avait apporté une mélodie spéciale. Le parler commun introduit l'accompagnement instrumental et l'harmonie.

Le même mouvement complique la mise en scène; d'abord le prêtre qui jouait l'ange avait simplement soulevé le tapis de l'autel pour faire mine de regarder dans le sépulcre. Puis on

construisit dans le chœur un tombeau muni d'une porte. Bientôt d'autres meubles ou d'autres constructions légères se succéderont tout le long des nefs. Dans les abbayes le drame se promène à son aise. Pour une *Nativité* de la Bibliothèque de Munich, représentée sans doute à Benedictbeuren, la crèche est à la porte de l'abbaye. On place dans le cloître les sièges d'Hérode et de sa cour. Les bergers sont au centre, et les anges leur apparaissent au-dessus des galeries. Les docteurs de la Loi attendent sous le porche de l'hôtellerie. Les mages partent du chœur et, quand ils reviennent de Bethléem dans leur pays, acteurs et spectateurs suivent en procession et se retrouvent dans l'église pour y chanter *Te Deum*.

Le costume reste généralement ecclésiastique, mais les accessoires se multiplient et les anges de Narbonne ont des ailes. On choisit de préférence des jeunes clercs pour les rôles de femmes : « Jésus doit être représenté par un pieux prêtre, Marie par un jeune clerc, saint Jean l'Évangéliste par un prêtre, Marie-Madeleine et la mère de saint Jean par de jeunes clercs. Jésus doit se vêtir d'une chasuble rouge, et Jean de même. Jésus et Jean doivent avoir des diadèmes de papier, celui de Jésus étant marqué d'une croix rouge. Jean doit avoir un glaive de bois avec un fourreau. Il tient ce glaive d'une main, quand il sort de la sacristie, et de l'autre main son rôle. Mais quand il devra agir, il déposera ce glaive à terre ou bien un jeune clerc, bien vêtu, sera près de lui pour tenir le glaive. » Le jeu devient vite réaliste en même temps que les imagiers se mettent à observer la vie. Dans un drame liturgique de Rouen on voit même les sages-femmes souligner par une étrange mimique l'instant de la nativité.

Cette évolution du drame liturgique est particulièrement sensible dans les diverses *Résurrections* dont on possède deux cent vingt-quatre textes différents. D'abord le dialogue n'est qu'en latin entre les saintes femmes et l'ange. Puis on voit la course des apôtres, puis le « *noli me tangere* » et l'apparition du Christ en jardinier. Lorsque la langue vulgaire se mêle au latin, les plaintes de Madeleine et le dialogue avec l'ange s'amplifient. Enfin s'intercalent les scènes entièrement en langue vulgaire — français, allemand, ou italien — pendant lesquelles les marchands débattent commodément le prix des parfums.

L'évolution du *Drame des prophètes* est plus caractéristique encore. C'était à l'origine un sermon apocryphe de saint Augustin évoquant successivement treize témoins de la rédemption, parmi lesquels Daniel, Virgile, Nabuchodonosor et la Sibylle. Vers 1100, dans un drame de Saint-Martial de Limoges, le sermon se dramatise et les témoins parlent tour à tour en vers latins rimés, sauf toutefois Virgile et la Sibylle qui se servent d'hexamètres. Cinquante ans plus tard, un manuscrit de Rouen ajoute seize prophètes et parmi eux Balaam montée sur son ânesse, avec les répliques prêtées à cette dernière. Moïse a des cornes dorées; Aaron est vêtu en évêque, mitre en tête. Le témoignage de Nabuchodonosor devient toute une action dramatique épisodique; on voit les trois jeunes gens qui ont refusé d'adorer le roi, jetés par les soldats dans la fournaise, en sortir sains et saufs. Dès lors la représentation n'est plus incorporée à l'office, mais le suit immédiatement. Enfin deux manuscrits farcis des dernières années du douzième siècle développent à leur tour le rôle de Daniel; ils montrent le festin de Balthazar, les chants en l'honneur du roi et de la reine, les mots de feu inscrits sur la muraille, la prise de Babylone par Darius et Daniel dans la fosse aux lions.

Le peuple tire le drame à lui, loin de l'autel. Vers le temps où un trouvère anonyme, notre premier grand poète, chantait Roland, notre premier auteur dramatique, anonyme aussi, faisait évoluer, sur le parvis de l'église, les Vierges sages et folles, l'Époux, les marchands et les démons. Le texte, mi-partie latin et français, en est fixé dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial de

(1) Chapitre d'une *Vie de l'Art théâtral des origines à nos jours*, qui paraîtra sous peu chez Plon, à Paris.

Limoges, et de nombreuses plaques des émailleurs limousins en ont perpétué la mise en scène.

C'est vers le milieu du douzième siècle, dans quelque ville normande, que fut représenté le premier drame écrit entièrement en français et joué entièrement hors de l'église. Les didascalies permettent d'en restituer la présentation. Quelques marches conduisent aux trois porches qui créusent la façade; entre eux une chaire d'un côté, de l'autre un banc. En avant et à droite de l'église, un échafaud orné en manière de Paradis: « Des tapisseries et des courtines de soie sont disposées à telle hauteur que les acteurs puissent être aperçus à partir des épaules; on y voit des fleurs odoriférantes, des feuillages, et divers arbres auxquels pendent des fruits, en sorte que le lieu paraît fort agréable. » A gauche de l'église, l'Enfer, tour crénelée à lucarnes barreaudées. Le parvis au bas des degrés, entre le Paradis et l'Enfer, devient le parc où l'on voit plusieurs tertres, deux larges pierres en forme d'autel et un petit champ de terre arable.

Sous les portails latéraux se massent les chœurs et les enfants de la maîtrise, partagés en deux demi-chœurs, et un prêtre, monté dans la chaire, prélude par la lecture des premiers chapitres de la Genèse. Puis le grand portail de l'église s'ouvre, livrant passage à Dieu — que les manuscrits nomment la Figure — vêtu d'une dalmatique d'or. Adam et Eve l'accompagnent, lui en tunique rouge, elle en robe et coiffe blanches. Dieu les envoie dans le Paradis terrestre et se retire dans l'église. Les diables s'échappent de l'Enfer, terribles et ridicules, pareils aux monstres dont saint Bernard vient d'interdire la représentation dans les lieux sacrés. Satan joue la scène de la tentation, écrite avec de délicieuses nuances. « Un serpent habilement machiné monte le long du tronc de l'arbre défendu. » Quand Adam et Eve auront mangé la pomme, la Figure reparaitra pour les maudire, les chœurs psalmodieront les paroles terribles. On verra l'Homme et la Femme, vêtus maintenant de feuillages, cultiver la terre; Cain et Abel sacrifier sur les autels; le fratricide, le jugement, le meurtrier entraîné par les démons. Mais la Figure a pitié et promet le Rédempteur. A l'appel du lecteur, quelques juifs barbus, la rouelle sur l'épaule, viennent s'asseoir sur le banc, face à la chaire, et, comme dans le vieux drame traditionnel, défilent devant la Synagogue les prophètes du Christ, tels qu'ils sont peut-être représentés aux voussures du portail.

La liturgie avait accouché du drame comme jadis l'orphisme avait enfanté la tragédie. A dix-huit siècles d'intervalle le théâtre renaît et connaît les mêmes phases: chœurs dont les dithyrambes ou les hymnes célèbrent la naissance de Zagreus ou Noël, l'Omphagie ou la Passion; acteurs, qui se détachent du groupe, sortent de la théorie ou de la procession, prennent un rôle personnel et miment l'histoire divine; puis quand le drame, comme un fruit trop lourd, se détache de la branche, le logeion s'exhausse au fond de l'orchestre et l'échafaud grandit sur la place de l'église. Ici et là le drame se retrouve pareil à lui-même, unissant tous les arts en un seul, suscitant tous les prestiges du mot, du son, du mouvement et de la couleur, pour la joie de l'homme et la gloire de Dieu.

* * *

Comme l'église romane s'illumine et s'allège de tout l'élan de l'ogive nouvellement inventée, comme le sculpteur gothique appelle à lui toutes les créatures et inclut l'univers dans la cathédrale, le drame liturgique du douzième siècle va devenir le jeu du treizième, le miracle du quatorzième et s'épanouir au quinzième siècle dans le mystère. Sous ces noms divers persiste une forme théâtrale de plus en plus complexe, mais toujours identique. Le drame s'allonge jusqu'à remplir une semaine; le nombre de personnages augmente jusqu'à plusieurs centaines; les sujets

se groupent en cycles et finissent par embrasser l'histoire de l'univers, depuis la création jusqu'au jugement dernier; le pathétique s'enrichit en même temps de tout ce que le franciscanisme a redonné de cœur au monde; mais les éléments essentiels restent les mêmes.

Le principe de la présentation scénique demeure le décor simultané. Lorsque le jeu commence, ou tout au moins la journée (car on met à profit la nuit pour modifier les plantations), le spectateur a sous les yeux, côte à côte, tous les lieux où se transporteront l'action. Les personnages évolueront de l'un à l'autre, et ceux qui ne figurent que dans un tableau se tiennent à leur place dès que la pièce commence.

Chacun de ces décors est, à la fois, conventionnel quant aux proportions et minutieusement réaliste quant aux détails. Un terre figure une montagne; un bassin, tout juste assez grand pour contenir une barque, évoque la mer; quatre pieux portant un toit de paille sont l'étable de Bethléem, et un arpent entouré de clayonnages, le jardin de Gethsémani. Mais il y a de l'eau dans le bassin, le boeuf et l'âne sont attachés dans l'étable et l'on a transplanté de vrais arbres dans le jardin. Les miniatures de nombreux manuscrits et, mieux encore, les tableaux des peintres flamands, rhénans ou franconiens, nous renseignent pleinement sur le caractère de ces décors; notamment les Fouquet de Chantilly, et les ensembles de Memling sur les douleurs et les joies de la Vierge.

Deux mansions piquent surtout l'ingéniosité des décorateurs. Le Paradis, haut perché, en forme d'église. On y monte par des échelles; les chœurs angéliques s'étagent sur des gradins, autour du trône de Dieu le Père, avec les orgues à eau et les instruments de la ménestrandie; derrière eux des toiles peintes, constellées d'azur et d'or, avec des soleils resplendissants que de subtiles machines font tourner. L'Enfer, en forme de tour, avec des meurtrières grillées et une terrasse où les diables brûlent des étoupes, frappent des chaudrons, tirent le canon, torturent, sans ménagements, figurants et figurantes écartelés nus sur des roues en mouvement. La porte de la tour affecte l'apparence d'une tête de monstre dont la gueule gigantesque s'ouvre et se ferme. C'est le museau d'Hellequin, d'où vient par corruption le nom des châssis mobiles qui encadrent encore nos scènes, « le manteau d'Arlequin ».

Les diverses mansions se groupent d'une façon différente selon les emplacements choisis. On a prétendu longtemps qu'elles se superposaient sur un théâtre à trois étages dont chacun représentait l'enfer, la terre et le ciel. Encore que cette ordonnance ne soit pas imaginaire (on en cite des exemples dans les Flandres et les Pays-Bas), elle n'a été qu'exceptionnelle. En Provence ou en Italie on utilise au mieux les théâtres antiques. En Suisse ou en Allemagne on joue fréquemment au centre d'une place dont les spectateurs occupent tout le pourtour. Mais la disposition la plus fréquente, en France surtout, est d'aligner les mansions côte à côte sur une longue estrade, le parloir, machiné d'ailleurs avec des trappes et des contre-poids comme la scène d'un théâtre de féerie. En avant et en contre-bas de cette estrade s'étend une bande de terrain, le parc, ou d'autres lieux se trouvent localisés. Aux deux extrémités de ce plateau qui peut être immense (jusqu'à soixante mètres de large) s'élèvent, comme deux tours, le Paradis et l'Enfer.

Dans ce cadre s'agitent un monde d'acteurs, vêtus de costumes splendides où l'exactitude historique n'a aucune part et parmi lesquels figurent des vêtements liturgiques. Des meubles de prix, des tapisseries ornent les mansions. Et, comme les bouffons se mêlent aux saints, on voit côte à côte sur les planches des reliquaires venus du sanctuaire et des trucs de théâtres inventés par le maître des secrets.

Devant ce long échafaud s'entasse un immense public; les privi-

légés disposent de gradins, voire de loges qui parfois comptent plusieurs pièces. La foule s'assied par terre, se lève, s'agenouille, prie, pleure et chante avec les acteurs. On cite dix mille, douze mille, seize mille spectateurs; on cite cinq cents acteurs, sans compter les chœurs et les musiciens. Toute la vie d'une ville est suspendue pendant que dure le jeu. Les portes des remparts sont fermées. Des patrouilles assurent la sécurité des maisons désertes et c'est si bien sur la scène que bat pendant ces jours le cœur de la cité, que c'est sur la scène que chaque matin on dit la messe.

Il a fallu de longs mois pour préparer ces représentations, de longs mois et d'immenses crédits. On en vit une semaine, on en parlera des années; c'est un moment capital dans l'histoire d'une cité. Tous ont coopéré à la réussite; le clergé, les nobles, les magistrats, les artisans. Prêtres, nobles et roturiers se trouvent de même confondus parmi les acteurs. Tous partagent la même ferveur, parce qu'ils communient tous dans la même foi. C'est elle qui unifie les réactions individuelles, compense les différences de caractère, de sensibilité, de culture et fait de l'ensemble des spectateurs un seul être.

* * *

Quelle forme dramatique imposent à la fois ces conditions matérielles de la représentation, et la présence d'un tel public? Il faut donner un corps à toutes les réalités surnaturelles. Il faut pousser à l'extrême le pathétique, physique comme moral; il faut en délasser ensuite par d'énormes et truculentes bouffonneries. On peut compter sur les imaginations pour compléter ce qui n'était qu'indiqué, admettre la réalité des miracles ou des supplices, admettre aussi que maintes lieues séparent deux mansions voisines et maintes années deux scènes successives. Mais il faut que le mouvement ne s'arrête pas et que la scène jouée à une extrémité des longs échafauds échappant à bon nombre de spectateurs, une autre scène pendant ce temps les sollicite ailleurs. Il faut que la musique souligne les mouvements essentiels au dialogue puisque la voix de l'acteur ne saurait s'imposer longtemps à tout le public. Il faut enfin que ce texte soit écrit dans la forme versifiée la plus facile pour la mémoire et qu'il soit mnémotechnique plus que littéraire, puisqu'il s'agit de faire apprendre des milliers de vers à des acteurs sans entraînement.

C'est à ces exigences que surent répondre les poètes.

Dès le XIII^e siècle ils ont arrêté la forme qui restera la même pendant trois cents ans : le vers octosyllabique coupé de chansons, un sujet religieux tout pénétré de grandeur mystique, mais en même temps des scènes pittoresques d'un comique violent. Tel est déjà le *Jeu de Saint-Nicolas*, où Jean Bodel d'Arras mêle des histoires de voleurs, des scènes de taverne, des apparitions du saint, la peinture tragi-comique de la cour d'un émir et une évocation grandiose et magnifique de la bataille et de la mort des Croisés, dont un ange vient recueillir les âmes.

Au XIV^e siècle, la France vient de créer le poncif du drame qui sera celui de la chrétienté tout entière; elle va présider, jusqu'à la Renaissance, au développement du théâtre, comme à celui de l'architecture et des arts plastiques; les modifications apportées par chaque pays ne seront que de détail.

D'une immense littérature, la plupart des monuments sont perdus. Parce que les recueils des manuscrits français sauvés du désastre content en majorité les miracles de Notre-Dame, on en a conclu à tort que c'était, à l'époque, le sujet presque unique du théâtre; il semble, au contraire, qu'on ait traité dès lors tous les thèmes qui s'épanouiront au siècle suivant. Tels quels, les Quarante *Miracles de Notre-Dame* constituent un des trésors les plus certains du théâtre français. *La Femme que Notre-Dame garda d'être arse*, peut notamment, être salué comme un chef-d'œuvre.

Au quinzième siècle, la même abondance de sève qui avait

fait de la cathédrale une prodigieuse image de l'univers tout entier tel qu'il apparaît à la lumière du Credo, va grandir presque démesurément le mystère. La vie entière de Jésus s'amalgame avec sa Passion. Puis, de ce centre, des branches rayonnent. Une énorme compilation résume la Bible, de la création à la naissance de la Vierge; une autre conte les *Actes des Apôtres*; une autre la *Vengeance*, c'est-à-dire la destruction de Jérusalem et la dispersion des juifs; d'autres encore les Saints, l'Apocalypse, le Jugement dernier. La conclusion logique de cet effort eût été un mystère unique qui eût résumé l'histoire du monde, depuis le néant jusqu'à l'éternité : le péché qui nécessite la rédemption, l'attente et l'annonce du Rédempteur, sa venue, sa mort, sa résurrection puis la chaîne des Saints qui transmet d'âge en âge le trésor payé par son sacrifice, et son retour pour juger le monde. On peut dire que les textes qui subsistent, même les plus longs, comme les cinquante mille vers du *mistère de l'Ancien Testament*, ne sont que des fragments de l'unique Mystère.

Cependant cette vision mystique, que souligne la présence de personnages allégoriques, comme Justice, et Miséricorde, n'enlève rien à la vie du drame. La cathédrale était ordonnée, elle aussi, comme une vision mystique du monde et les imagiers n'en prodiguaient pas moins dans les détails toute leur fantaisie, leur truculence, leur amour des réalités les plus humbles. Comme les zodiaques de pierre célèbrent le cycle des besognes paysannes, les mystères chantent les travaux et les jours, les semailles, les moissons, la vendange et la saignée du porc, le geste de l'artisan dans son échoppe, la route pittoresque et dangereuse que suivent les pèlerins et les messagers; la verve villageoise des *Nativités*, sans conventions ni pruderies, a plus de grâce vraie que n'en auront les bergers précieux aux bords du fleuve du Tendre. Voici la mondanité des élégants et des oisifs; Madeleine à sa toilette, les chambrières habiles à coiffer, à farder, à parer; les marchands déballetent les trésors d'outre-mer; on fleurette avec de beaux jeunes gens, on chante des virelais, on danse, et le chevalier Lazare s'en va-t-à la chasse avec son faucon sur le poing. Plus bas nous descendons jusqu'aux « tavernes et aux filles »; voici les mauvais lieux où les voleurs se retrouvent, où viennent boire bourreaux lassés et soudards repus, où les vieilles offrent aux chalandes fillettes et mignons. On ne reculera devant aucune crudité; aucune couleur ne sera trop vive; le mystère sait parler latin avec les anges et coquillard avec les mauvais garçons.

Tout cela se déroule en longues journées, chacune de douze mille vers, ou environ. Au commencement un prologue pour réclamer le silence. Au milieu un entr'acte pour manger et boire; à la fin un épilogue pour annoncer la journée du lendemain et rendre gloire à Dieu. Le maître du jeu ne quitte pas la scène, encourage les interprètes, les dirige, les reprend au bon soin et harangue le public.

Les acteurs sont généralement laïcs. Non que le clergé répugne à participer au jeu; mais les personnages sont trop nombreux pour être tous tenus par des clercs. Jésus est toujours un prêtre. Il existe même à Argentan une confrérie de prêtres instituée spécialement pour représenter des mystères. Les ménestrels des ménestrandies officielles n'ont jamais figuré que comme musiciens, non comme acteurs. Les rôles de femmes étaient tenus par des hommes jusqu'aux dernières années du quinzième siècle. C'est à Metz, en 1468, que parut la première interprète féminine, M^{me} de Latour.

La direction était confiée au maître du jeu, qui concevait l'ensemble du spectacle, faisait construire les échafauds, distribuait les rôles, dirigeait les répétitions. Ce furent d'assez bonne heure des professionnels comme Jean Boucher ou Jean Chaponneau que l'on appelait dans les villes où l'on voulait représenter un mystère. Quant aux auteurs, c'étaient presque tous des clercs;

les deux frères, Arnoul et Simon Greban, tous deux chanoines du Mans, sont non seulement les plus célèbres mais les plus représentatifs. Tous comprenaient d'ailleurs qu'il fallait s'effacer devant le maître du jeu. Ils figurent dans les comptes sur le même rang que les charpentiers et les peintres. Les critiques des siècles suivant ont été sévères pour leur œuvre parce qu'ils l'ont jugée d'un point de vue littéraire et non théâtral. Pour être juste il faut moins lire le livre qu'imaginer la représentation. Dans les moments où la part du dialogue devient prépondérante, Jean Michel, Eustache Mercadé et les Greban s'efforcent visiblement, et souvent avec succès, pour être à la hauteur de leur tâche. En dehors de tels passages, le texte, couvert par les motets, perdu dans le mouvement, reste aussi négligeable qu'un livret d'opéra.

Mais s'il est bon devant le mystère de penser en effet à l'opéra plutôt qu'aux formes classiques du théâtre français, il faut surtout se souvenir de la tragédie grecque. Elle avait réussi cet accord merveilleux de tous les arts, chacun donnant du thème commun l'expression dont il est capable. Depuis elle, le mystère, avec des moyens presque semblables et grâce à la même adhésion d'un public unanime, reste la seule tentative de renouveler le miracle grec. On ne saurait, certes, comparer les textes d'Arnoul Greban à ceux d'Eschyle, mais si la réalisation littéraire apparaît inférieure, la conception théâtrale est aussi belle.

GASTON BATY et RENÉ CHAVANCE.

Autour de l' " Augustinus "

Avec l'abbé de Saint-Cyran disparaissait le second fondateur du jansénisme, car Jansénius lui-même s'était éteint le 6 mai 1638. La mort des deux chefs n'arrêta pas les progrès de la nouvelle hérésie; ils se survivaient à eux-mêmes par leurs écrits et leurs disciples.

Le plus connu de ces écrits est l'*Augustinus*, édité à Louvain en 1640, à Paris en 1641, à Rouen en 1643. Jansénius s'attaquait aux problèmes qui passionnaient alors les écoles : le péché originel, la liberté, la grâce, la prédestination, et il leur donnait la solution qui lui semblait s'accorder le mieux avec la doctrine de saint Augustin.

Les Jésuites de Louvain eurent vite fait d'y découvrir des traces de baianisme et de calvinisme. Ils les dénoncèrent au public. Leurs critiques trouvèrent des contradicteurs parmi les docteurs de l'Université. Les échos de la discussion se propagèrent au loin. Paris s'en mêla.

Rome ne voyait pas sans inquiétude ces querelles doctrinales s'étendre et porter partout la division et le trouble. Déjà, pour éviter de semblables inconvénients, Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII avaient interdit toute publication sur la grâce à laquelle n'y était pas autorisé expressément par l'Inquisition, Jansénius et les Jésuites de Louvain étaient donc en faute. L'Inquisition défendit la lecture de leurs écrits (1^{er} août 1641).

Devant les résistances qu'opposait l'Université de Louvain, Urbain VIII intervint personnellement, une première fois par bref (11 janvier 1642), une deuxième fois par la Bulle *In eminenti* (6 mars 1642), dans laquelle il confirmait le décret de l'Inquisition et relevait dans l'*Augustinus* des erreurs baianistes déjà condamnées.

Les passions étaient déjà trop fortement surexcitées pour que la parole du Pape, même revêtue de la solennité dont s'entoure une Bulle, pût apaiser les esprits et unir les cœurs. L'acte pontifical fut critiqué, jugé subreptice, obreptice, rempli d'erreurs, de contradictions et d'interpolations. Si les Jésuites n'en étaient pas les

auteurs, sans aucun doute, assurait-on, ils en avaient altéré les termes. Deux docteurs de Louvain allèrent à Rome pour tirer l'affaire au clair. On dissipa leurs illusions.

Sur ces entrefaites, Urbain VIII mourut. Son successeur, Innocent X, demanda au gouverneur et aux évêques des Pays-Bas de faire exécuter la Bulle *In eminenti*.

En France, l'*Augustinus* eut ses défenseurs et ses adversaires. Parmi les défenseurs, se signalèrent, dès la première heure, Saint-Cyran, Barcos, Antoine Arnauld et Toussaint Desmares, de l'Oratoire. On remarquait dans le camp opposé Isaac Habert, théologal de Paris, futur évêque de Vabres, Pierre de Saint-Joseph, feuillant, et deux Jésuites d'une grande érudition, le P. Sirmond et le P. Petau. Les jansénistes eurent la joie d'attirer à eux Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, qui écrivit, en 1643, en faveur des nouvelles doctrines.

Le livre qui trouva le plus de faveur auprès du public fut celui de la fréquente communion (1643), dont l'auteur était Antoine Arnauld, le grand théologien du parti. Les circonstances qui en provoquèrent la publication ne manquent pas d'intérêt.

La marquise de Sablé, pénitente du P. de Sesmaisons, jésuite mêlait la dévotion à la mondanité. Elle communiait au moins tous les mois. On la voyait, le matin, à la sainte table et, le soir, au bal. Son amie, la princesse de Guemené, pénitente de Saint-Cyran, lui reprochait souvent de profaner les sacrements. De chaudes discussions s'ensuivaient. Naturellement, ces dames consultaient leurs directeurs, et ceux-ci leur fournissaient les armes dont elles se servaient pour attaquer et se défendre. La querelle des pénitentes devint celle des confesseurs, en attendant que le public lui-même entrât dans la mêlée. M. de Saint-Cyran composa, pour la princesse, un petit traité, qui passa dans les mains de la marquise et fut, par elle, mis sous les yeux du P. de Sesmaisons. Le Jésuite y répondit par un petit opuscule, qui, circulant en sens inverse, parvint à M. de Saint-Cyran.

Celui-ci, indigné de la morale relâchée du Jésuite, se préparait à réfuter ses erreurs quand la mort l'en empêcha. Arnauld se chargea de répondre à sa place et il le fit brillamment.

Le livre *De la fréquente communion* était bien écrit et fortement documenté; il portait l'approbation de quinze évêques français et de vingt docteurs de Sorbonne. Son succès fut prodigieux. La première édition fut enlevée en quelques jours; il fallut en tirer une seconde, puis une troisième et une quatrième; et cela en moins de six mois.

Dans cet ouvrage, Arnauld étudie, d'après les Pères, les conciles, les théologiens et la tradition de l'Eglise, les dispositions requises pour bien communier. Pour lui, l'Eucharistie est une nourriture, non un remède; un témoignage de l'amour que l'on porte à Dieu, non un moyen d'arriver à l'amour de Dieu. Si l'on sent en soi peu de dévotion, peu de ferveur, peu de sentiment de Dieu, peu d'attention aux choses du ciel, si l'on s'est laissé aller à quelques actes d'impatience, on n'est pas en état, il faut se tenir éloigné de la sainte table (1).

Quant à la communion hebdomadaire, saint Bonaventure veut qu'elle soit « le prix et la récompense de la plus parfaite vertu qui se puisse quasi rencontrer (2) »; et saint François de Sales ne la permet qu'à ceux qui unissent l'aversion de tout péché, même véniel, à un grand désir de communier (3).

Aux prêtres est proposée cette règle de saint Bonaventure : ne dire la messe ni trop rarement, ni trop souvent; aucun prêtre, si fervent soit-il, n'est à l'abri de certaines imperfections ou de certaines misères, qui l'empêchent, de temps à autre, de célébrer (4).

Ce qu'Arnauld semble déplorer le plus dans l'abandon des anciennes pratiques, c'est l'usage, encore suivi au XII^e siècle de n'admettre les pécheurs repentis à l'absolution et à la communion qu'après plusieurs mois de pénitence. « L'Eglise, dit-il (5), retient toujours dans le cœur le désir que les pécheurs fassent pénitence selon les règles saintes de tous les Pères, et c'est abuser de l'indulgence dont elle a usé dans ces derniers temps que de condamner de témérité ceux qui, dans le désir de satisfaire à Dieu, voudraient suivre l'ordre universel qu'elle a observé durant tant de siècles et qu'elle n'a jamais rétracté par aucun décret ou canon. »

(1) 5^e éd., Paris, A. Vitry, 1644, in-4^o, pp. 202, 257-658, 662.

(2) P. 170.

(3) P. 101.

(4) P. 728.

(5) P. 452.

L'abstention de la communion est elle-même une pénitence et même « la partie la plus importante » de la pénitence; elle est donc salutaire, et rien ne saurait mieux préparer les fidèles à communier dignement (1).

Bien mieux, si une personne, fortement touchée du regret de ses fautes, se sentait portée à prolonger cette pénitence toute sa vie, il faudrait considérer ce sentiment comme louable et comme l'effet d'une grâce toute particulière de Dieu, mais n'y pas donner suite, pour ne pas tomber dans la singularité, « pour éviter les divers jugements des hommes, qui ne peuvent comprendre comment une âme pénitente peut se séparer, durant tant de temps, de ce qu'elle aime et de ce qu'elle désire le plus (2) ».

* * *

Telle était la doctrine d'Arnauld. Il n'est pas étonnant qu'aux louanges se soient mêlées des critiques. Des Pères de la Compagnie de Jésus, le P. Nouet, le P. Petau et le P. Seguin surtout, dénoncèrent au public les erreurs contenues dans l'ouvrage. A eux se joignirent Isaac Habert, Abra de Raconis, évêque de Lavaur, d'autres encore.

Saint Vincent ne resta pas inactif. Sa place au Conseil de Conscience lui imposait le devoir de lutter pour défendre la foi menacée. Il y était, au reste, encouragé par l'attitude de la reine Anne d'Autriche, de Mazarin et de Philippe Cospeau, évêque de Lisieux, qu'animait un même zèle contre l'erreur. Seul, Augustin Potier, évêque de Beauvais, faisait exception. Un jour, après une séance du Conseil, Mazarin, indigné, se tourna vers M. Vincent pour lui dire : « Voyez-vous comme M. de Beauvais favorise toujours ces mauvaises doctrines! »

Ce qui révoltait le plus la reine, c'étaient les attaques contre la communion fréquente. Elle se rappelait que la maison d'Autriche devait la couronne à la dévotion d'un ancien duc d'Autriche envers le Saint Sacrement, et que ce culte avait toujours été de tradition dans la famille impériale (3).

Dans cette lutte contre le jansénisme, saint Vincent était encore puissamment soutenu par le nonce, le chancelier et Henri II, prince de Condé, membre du Conseil de régence. Il les voyait souvent et, tout en leur demandant conseil, leur proposait les projets qu'il avait envisagés pour mener le combat avec succès.

M. de Condé « est tout plein de feu et de lumières » contre les erreurs de Jansénius, écrivait à saint Vincent l'évêque de Lavaur au sortir d'une visite au prince (4). « Il m'a extrêmement encouragé à continuer mon travail (5) et à seconder votre zèle pour la défense de l'Eglise... Il m'a commandé deux choses : la première, de voir M. le nonce et de lui dire, de sa part, qu'il serait bien aise de le pouvoir trouver en quelque église pour lui parler de cette affaire et lui montrer la nécessité absolue qu'il y a, pour l'Eglise et pour l'Etat, de répondre à cet auteur. Ce que j'ai exécuté aussitôt et ai vu M. le nonce, qui est convenu, après un assez long pourparler, que je lui enverrai un catalogue des erreurs de Jansénius qui ont autrefois été condamnées ou par les conciles ou par les Papes; ce que j'ai promis de faire. De là, je suis retourné chez M. le prince, qui a été extrêmement satisfait de cette résolution et m'a assuré qu'il en représentera hautement l'importance à la reine et à M. le cardinal Mazarin, et m'a renouvelé le second commandement qu'il m'avait fait, qui était de vous assurer de son zèle en cette affaire, afin de l'avancer conjointement avec vous. »

Saint Vincent ne se contentait pas de tenir tête à l'hérésie en France; il la poursuivait jusqu'à Rome, où deux délégués du parti étaient allés dans le but d'empêcher une condamnation.

Dans la préface de son livre sur *La fréquente communion* (6), Arnauld avait incidemment appelé les saints apôtres Pierre et Paul « les deux chefs de l'Eglise qui n'en font qu'un ». C'était leur accorder égalité de droits et de pouvoirs, et faire du Souverain Pontife le successeur de l'un comme de l'autre. Des protestations s'étaient fait entendre; les jansénistes avaient répliqué (7). Saint

Vincent savait le Saint-Siège chatouilleux sur ce point. Il savait avec habileté l'occasion qui s'offrait à lui. Par ses soins, le travail manuscrit d'un savant docteur contre la prétendue égalité des apôtres fut envoyé au cardinal Grimaldi (1). Trois mois après, le 24 janvier 1647, le Pape censurait cette doctrine comme dangereuse et opposée à la Constitution de l'Eglise.

Ce n'était pas le seul point sur lequel le saint prêtre jugeait irrépréhensible le livre *De la fréquente communion*. Nous avons les réflexions que lui suggéra la lecture de cet ouvrage; tout homme de bon sens ne peut qu'y applaudir.

Il appartient à l'Eglise, et à personne autre, dit-il, de revenir aux usages des premiers siècles, ou de consentir à leur disparition; sur le terrain disciplinaire, elle est libre d'évoluer au mieux des circonstances; et c'est un devoir, pour les fidèles, de se plier à cette évolution. De quel droit Arnauld prétend-il remettre en vigueur la pratique d'une pénitence de plusieurs mois entre l'accusation des fautes et l'absolution, et, par suite, retarder d'autant la communion?

Sa réforme est, d'ailleurs, inconciliable avec le devoir de la communion pascale, auquel, par un précepte positif, tous les fidèles sont assujettis.

Des principes qu'Arnauld met en avant pour combattre la communion fréquente, il serait facile de déduire qu'il vaut mieux ne pas communier du tout. Le savant docteur le sent bien; il l'avoue même; mais il s'excuse de tirer cette conclusion sur ce qu'on trouverait singulier un homme qui ne communierait jamais. Excuse futile et vraiment étonnante de la part d'un homme qui ne craignait pas de conseiller bien d'autres singularités.

Et que dire de la manière dont Arnauld mettait en pratique ses propres enseignements, lui qui montait tous les jours à l'autel? Admirable humilité! remarque ironiquement saint Vincent (2).

Ils étaient bien plus conséquents avec eux-mêmes les fidèles qui, pleins des principes contenus dans le livre *De la fréquente communion*, préféraient ne pas faire leurs Pâques. Durant les années qui suivirent la publication de cet ouvrage, les curés de Paris constatèrent une diminution progressive dans le nombre des communions pascales. Saint-Sulpice en eut 3,000 de moins en 1648; Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 1,500 (3). Les communions de dévotion subirent plus fortement encore le contre-coup des nouvelles doctrines. L'abandon se fit autour de la sainte table, les premiers dimanches du mois et les bonnes fêtes, dans les églises paroissiales et les chapelles des communautés. On n'y « voit quasi plus personne... ou très peu... si ce n'est encore un peu aux Jésuites », écrivait saint Vincent en 1648 (4).

* * *

Les discussions théologiques sur la pénitence et la communion n'arrêtèrent pas les débats sur les épineuses questions de la grâce. Le 27 novembre 1643, le roi imposa la Bulle *In eminenti* à la faculté de théologie et, quelques jours après (11 décembre), l'archevêque de Paris invitait son clergé à s'y conformer dans les sermons et les catéchismes. Cette Bulle défendait de parler, de disputer et d'écrire sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination. C'était enlever aux professeurs de Sorbonne une liberté dont ils avaient toujours joui jusque-là et à laquelle ils tenaient extrêmement. L'ordre du roi les mécontenta. Ils chargèrent quatre délégués, Charton, Hallier, Habert et Duval, d'aller présenter au nonce leurs respectueuses remontrances. Il leur fut répondu que la Bulle devait s'entendre seulement des propositions condamnées. Cette interprétation fit tomber les résistances.

Le 15 janvier 1644, la faculté défendit à tous les docteurs et bacheliers « d'approuver ou de soutenir les propositions censurées par les Bulles de Pie V, de Grégoire XIII et d'Urbain VIII ». Tous les bacheliers ne se soumièrent pas : les uns insérèrent dans leur thèse imprimée des phrases retranchées du manuscrit; d'autres soutinrent oralement des erreurs supprimées de leur thèse.

Pendant ce temps, Arnauld continuait sa campagne. Son *Apologie de Jansénius*, publiée en 1644, aurait pu aussi bien s'intituler *Apologie de l'Augustinus*. Avec son admirable talent d'exposition et son don merveilleux de clarté, il sut passionner le public

(1) Préface, pp. 11 et 29; corps de l'ouvrage, p. 83.

(2) *De la fréquente communion*, préface, pp. 36 et 37.

(3) « Des Lions », *op. cit.* p. 82.

(4) ABELLY, *op. cit.*, liv. II, chap. XII, p. 416.

(5) Abra de Raconis, mort le 16 juillet 1646, a publié en 1644 et 1645 plusieurs ouvrages contre le jansénisme. Le premier était dirigé contre le livre *De la fréquente communion*.

(6) P., 27.

(7) *Saint Vincent de Paul*, t. III, p. 66, note 1.

(1) *Ibid.*, p. 65.

(2) *Saint Vincent de Paul*, t. III, p. 371.

(3) *Ibid.*, p. 323.

(4) *Ibid.*, p. 322; cf. ABELLY, *op. cit.*, liv. III, chap. VIII, sect. I, p. 77.

pour des questions qui n'étaient pas encore sorties du cercle des théologiens. Les dames de la Cour le lurent avec plaisir et s'estimèrent heureuses et fières de pouvoir discuter théologie dans les salons.

Arnauld n'avait pas ménagé Habert. Celui-ci répondit en publiant la *Défense de la foi de l'Eglise et de l'ancienne tradition de Sorbonne touchant les principaux points de la grâce* (1644). Le docteur janséniste répliqua par une *Seconde Apologie pour Jansénius* (1645), à laquelle l'évêque de Vabres opposa *Théologiae graecorum Patrum vindicatae circa universam materiam gratiae*.

Si la vérité se trouvait du côté de Habert, le talent était incontestablement du côté de son adversaire, qui sut gagner l'oreille du public.

A ces attaques Habert ajouta un acte : la dénonciation à Rome de huit propositions extraites de l'*Augustinus*.

Les progrès du jansénisme effrayaient saint Vincent. « Les opinions nouvelles, écrivait-il le 2 mai 1647 (1), font un tel ravage qu'il semble que la moitié du monde soit là-dedans... Que ne devons-nous pas faire pour sauver l'Épouse de Jésus-Christ de ce naufrage! » Il réunit chez lui, à Saint-Lazare, en 1648, Jacques Péreyret, grand-maître de Navarre; Jacques Charton, pénitencier de Paris; Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie; et Jean Coqueret, docteur de Navarre, pour étudier ensemble les moyens les plus propres à détruire l'erreur (2). Un plan de campagne y fut sans doute dressé, mais aucun document ne nous en révèle les détails.

Un des docteurs présents à ces réunions, Nicolas Cornet, soumit à l'examen de la faculté de théologie, le 1^{er} juillet 1649, six propositions de l'*Augustinus*. Ses collègues en ajoutèrent une septième. Mais, après une discussion approfondie, cette dernière fut rejetée, ainsi qu'une des six autres; cinq propositions seulement furent retenues et jugées dignes de censure.

Cette décision rencontra une forte opposition au sein de la Sorbonne. Soixante docteurs en appelèrent au parlement comme d'abus, et leur appel fut écouté.

* * *

Les adversaires du jansénisme se tournèrent alors d'un autre côté. Ils s'adressèrent aux représentants du clergé de France réunis en assemblée générale à Paris, en mai 1650, et trouvèrent en eux l'appui qu'ils attendaient. Il fut décidé qu'une supplique au Souverain Pontife serait préparée et soumise à la signature de tous les évêques. Ce fut Habert, évêque de Vabres, qui la rédigea.

Très Saint Père,

La foi de Pierre, qui ne défaut jamais, désire avec grande raison que cette coutume reçue et autorisée dans l'Eglise soit conservée, qui veut que l'on rapporte les causes majeures au Saint-Siège apostolique. Pour obéir à cette loi si équitable, nous avons estimé qu'il leur était nécessaire d'écrire à Votre Sainteté touchant une affaire de très grande importance, qui regarde la religion.

Il y a dix ans que la France, à notre grand regret, est émue par des troubles très violents, à cause du livre posthume et de la doctrine de M. Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres. Ces mouvements devaient être apaisés tant par l'autorité du concile de Trente, que de la Bulle d'Urbain VIII, d'heureuse mémoire, par laquelle il a prononcé contre les dogmes de Jansénius et a confirmé les décrets de Pie V et de Grégoire XIII contre Baius. Votre Sainteté a établi, par un nouveau décret, la vérité et la force de cette Bulle; mais, parce que chaque proposition en particulier n'a pas été notée d'une censure spéciale, quelques-uns ont cru qu'il leur restait encore quelque moyen d'employer leurs chicanes et leurs fuites. Nous espérons qu'on leur fermera entièrement le passage, s'il plaît à Votre Sainteté, comme nous l'en supplions très humblement, définir clairement et distinctement quel sentiment il faut avoir en cette matière. C'est pourquoi nous la supplions de vouloir examiner et donner son jugement clair et certain sur chacune des propositions qui ensuivent, sur lesquelles la dispute est plus dangereuse et la contention plus échauffée.

La première : Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent et s'efforcent de les accomplir selon les forces qu'ils ont présentes; et la grâce leur manque, par laquelle ils sont rendus possibles.

(1) *Saint Vincent de Paul*, t. III, p. 183.

(2) *Saint Vincent de Paul*, t. III, p. 233.

La seconde : Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

La troisième : Pour mériter et démeriter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme mais suffit la liberté qui exclut la contrainte.

La quatrième : Les semipélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure prévenante pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, et ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté pût lui résister ou obéir.

La cinquième : C'est semipélagianisme de dire que Jésus-Christ est mort, ou qu'il a répandu son sang généralement pour tous les hommes.

« Votre Sainteté a, depuis peu, reconnu par expérience combien a été puissante l'autorité du Siège apostolique pour abattre l'erreur du double chef de l'Eglise; la tempête a été incontinent apaisée et la mer et les vents ont obéi à la voix et au commandement de Jésus-Christ.

« Ce qui a fait que nous vous supplions, Très Saint-Père, de prononcer un jugement certain et assuré sur les fins de ces propositions, auquel Jansénius, étant proche de la mort, a soumis son ouvrage, et par ce moyen, de dissiper toute sorte d'obscurité, rassurer les esprits flottants, empêcher les divisions et rétablir la tranquillité et l'éclat de l'Eglise.

« Pendant que cette espérance éclaire nos âmes, nous portons à Dieu nos souhaits et nos vœux, afin que le Roi immortel des siècles comble Votre Sainteté d'une suite de longues et heureuses années et, après un siècle, d'une très heureuse éternité. »

Il importait de montrer au Souverain Pontife que l'épiscopat français, dans son ensemble, souhaitait la condamnation des cinq propositions. La supplique fut imprimée et un exemplaire envoyé à chaque diocèse.

Au mois de l'année 1651, quarante évêques avaient déjà donné leur nom. Quarante, c'était environ le tiers. Saint Vincent et le P. Dinet, confesseur du Roi, s'employèrent activement à recruter d'autres adhésions. Le premier adressa la supplique aux évêques de Cahors, Sarlat, Périgueux, Pamiers, Alet, La Rochelle, Luçon, Boulogne, Dax, Bayonne et à quelques autres, ainsi qu'une lettre circulaire pour les inviter à signer, et la liste des prélats qui avaient déjà répondu à l'appel (1).

L'évêque de Dax donna sa signature et se fit fort d'obtenir celle de son voisin l'évêque de Bayonne (2).

Alain de Solminihac, évêque de Cahors, se hâta de répondre (13 février 1651) : « Je vous envoie les trois copies de lettres adressantes à Notre Saint-Père le Pape, signées de Messieurs de Sarlat, de Périgueux et de moi, lesquelles je baisai avec respect en les recevant. »

L'illustre prélat ne s'en tint pas là. Il donna au saint d'utiles renseignements pour vaincre certaines résistances. Il lui signala que les évêques de Pamiers et d'Alet pourraient être facilement amenés à céder par l'évêque de Lombez, et Monseigneur de La Rochelle par l'archevêque de Bordeaux (3).

Alain de Solminihac se trompait. Jacques-Raoul de La Guibourgère, évêque de La Rochelle, déclara qu'il ne signerait pas, à moins que le parti janséniste ne recherchât, de son côté, des signatures pour une contre-pétition (4).

Étienne Caulet, évêque de Pamiers, et Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, gardèrent longtemps le silence. Ils répondirent ensemble, le 22 avril, et ce fut pour exposer les motifs qui les portaient à s'abstenir.

Pourquoi désirer que le Pape se prononce? Sa parole ne sera pas écoutée. Les deux partis ont pris nettement position; ils sont échauffés l'un contre l'autre. Espérer que l'union peut se réaliser dans ces conditions, par le seul effet d'une décision venue de Rome, c'est s'illusionner.

Et puis la vue d'une partie de l'épiscopat levée contre l'autre partie n'est-elle pas de nature à produire un effet déplorable sur les fidèles?

Il vaudrait cent fois mieux commencer par calmer les passions et, à cet effet, imposer silence à tous les points controversés. Si,

(1) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, pp. 148, 172, 175.

(2) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, pp. 172, 198.

(3) *Ibid.*, pp. 152, 153.

(4) *Ibid.*, p. 172.

malgré cette précaution, les disputes continuaient, il n'y aurait plus qu'un remède : la réunion d'un concile universel (1).

Cette lettre affligea saint Vincent au plus haut point, car les deux prélats étaient ses amis, mais il se plut à espérer que leur décision changerait quand seraient dissipées les difficultés qui les arrêtaient, et il entreprit de réfuter leurs objections.

« Quand les hérésies de Luther et de Calvin, leur dit-il, ont commencé à paraître, si on avait attendu de les condamner jusqu'à ce que les sectateurs eussent paru disposés à se soumettre et à se réunir, ces hérésies seraient encore au nombre des choses indifférentes à suivre ou à laisser, et elles auraient infecté plus de personnes qu'elles n'ont fait. »

Prétendre qu'il est plus sage, pour l'Église, de s'abstenir de condamner les hérétiques, quand elle craint, de leur part, la désobéissance, c'est dire qu'elle doit laisser le champ libre à toutes les hérésies; où aboutirait-elle avec un tel principe?

Au reste, son intervention n'aurait-elle pour résultat que d'éclairer un certain nombre d'égarés, ce serait un motif suffisant pour la provoquer. Or, tout le monde le sait, plusieurs de ceux qui adhèrent aux nouvelles doctrines se disent disposés à quitter le parti, si Rome se prononce contre Jansénius. D'ailleurs, n'a-t-il pas suffi d'un mot du Pape contre la prétendue égalité de saint Pierre et de saint Paul pour obtenir le silence des novateurs sur ce point?

Pavillon et Caulet désiraient que l'union naquît de concessions réciproques. Saint Vincent leur répond que cela ne se peut; car l'erreur doit disparaître devant la vérité et non fusionner avec elle.

Sans doute chaque parti prétend avoir la vérité pour soi; c'est justement pour cela qu'il faut recourir à l'arbitre suprême, au Pape, désigné comme tel par le concile de Trente lui-même. Au fond, le parti janséniste ne veut pas de juge: il rejette l'intervention du Pape, parce qu'il craint sa décision; il rejetterait de même celle d'un concile oecuménique, s'il l'estimait possible.

Il n'y a pas lieu de craindre le mauvais effet que pourrait produire sur les fidèles la division des évêques, poursuit saint Vincent, car les évêques, à quelques exceptions près, sont tous du même côté. D'ailleurs, dans les anciens conciles, il y avait des divergences d'opinion; s'en scandalisait-on?

Ainsi tombaient l'une après l'autre, sous les coups d'une dialectique vigoureuse, les objections formulées par Pavillon et Caulet. Saint Vincent étudie ensuite l'efficacité des remèdes qu'ils suggèrent.

Ils demandaient qu'on imposât silence aux deux partis. La réponse vient irréfutable. Imposer silence! Mais on l'a déjà tenté sans résultat. Et cet insuccès s'explique aisément. Le silence est impossible. En effet, les questions controversées ne sont pas seulement du domaine de la spéculation; elles se retrouvent sur le terrain de la pratique. On ne peut défendre à un confesseur de diriger ses pénitents, et cette direction sera forcément conforme aux principes théologiques du confesseur.

Cette tactique d'imposer silence ne va pas, au reste, sans de graves inconvénients. C'est mettre sur le même pied l'erreur et la vérité et, à la faveur de cette égalité de traitement, laisser l'erreur s'enraciner et s'étendre.

Ceux qui parlent de réunir un concile universel oublient qu'il faut un temps considérable pour préparer un concile et que le mal réclame un remède immédiat. Quarante ans environ s'écoulèrent entre la rébellion de Luther et le concile de Trente. Et pendant ce temps, que de progrès n'a pas faits l'hérésie! Peut-être faudrait-il plus de quarante ans maintenant, car l'Europe est en guerre et personne ne sait quand sonnera l'heure de la paix.

Saint Vincent termine sa lettre par ces mots: « Certes, Monseigneur, toutes ces raisons et plusieurs autres, que vous savez mieux que moi, qui voudrais les apprendre de vous, que je révère comme mes Pères et comme les docteurs de l'Église, ont fait qu'il reste à présent peu de prélats en France qui n'aient signé la lettre qui vous a été ci-devant proposée, ou bien une autre, qui a été, depuis, dictée par un de ces mêmes prélats, que l'on a fort goûtée et dont, à cet effet, je vous envoie la copie, parce qu'elle vous plaira peut-être davantage (2). »

Pavillon et Caulet persistèrent dans leur refus. Ils ne furent pas les seuls. Pierre Nivelles, évêque de Luçon, ne répondit pas à

la lettre qui lui fut adressée. Saint Vincent lui envoya une nouvelle copie de la supplique et le pressa de nouveau. « Il y va, lui dit-il, de la gloire de Dieu, du repos de l'Église et de celui de l'État. » La division « se met dans les familles, dans les villes et dans les universités; c'est un feu qui s'enflamme tous les jours, qui altère les esprits et qui menace l'Église d'une irréparable désolation, s'il n'y est remédié promptement... Que ne doit-on pas faire pour éteindre ce feu? Qui ne se jettera sur ce petit monstre qui commence à ravager l'Église et qui enfin la désolera si on ne l'étouffe en sa naissance? Que ne voudraient avoir fait tant de braves et saints évêques qui sont à cette heure, s'ils avaient été du temps de Calvin (1)? »

Malgré quelques déceptions inévitables, saint Vincent n'eut qu'à se réjouir du succès de ses démarches. Les signataires atteignaient la soixantaine le 23 avril 1651; ils étaient quatre-vingt-cinq quelques mois après; et à ces quatre-vingt-cinq, trois hésitants s'ajoutèrent dans la suite.

Les jansénistes firent circuler, de leur côté, une supplique, par laquelle le Pape était prié d'attendre, avant de se prononcer, que l'Église de France eût examiné les cinq propositions. Onze prélats mirent leur nom au bas de ce document: c'étaient l'archevêque de Sens, les évêques d'Angers, de Châlons, Valence, Orléans, Amiens, Beauvais, Saint-Papoul, Comminges, Lescar et Agen.

Ainsi donc l'épiscopat se trouvait partagé en deux camps, d'inégale importance, ou plutôt en trois; car il ne faut pas oublier ceux qui, marchant sur les traces des évêques d'Alet et de Pamiers, préféraient rester les bras croisés, estimant que l'Église de France n'avait rien à gagner à ces luttes passionnées.

* * *

La supplique épiscopale n'était pas encore partie pour Rome que déjà les jansénistes y envoyaient des délégués pour porter la leur et détourner le coup dont ils se sentaient menacés. Louis Gorin de Saint-Amour s'y rendit le premier avec l'intention de suivre les événements et d'en rendre compte à ses amis de Paris. A son appel, Jacques Brousse, curé de Saint-Honoré, La Lane, abbé de Valcroissant, tous deux docteurs de Sorbonne, et Louis Angra, licencié, allèrent lui prêter main-forte dans les derniers jours de l'année 1651.

Tandis que le parti prenait ces précautions, les adversaires, confiants dans les dispositions de la cour pontificale, attendaient de la divine Providence une heureuse issue de l'affaire. Un jour, Jean Colombet, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, lut ces mots dans une lettre venue récemment de Rome: « Ces fanfarones de molinistes, qui faisaient tant de bruit à Paris, n'osent paraître à Rome. » Il en fut piqué, quêtâ parmi les dames de sa paroisse et alla porter les mille écus recueillis à son ami François Hallier, docteur de Sorbonne.

Hallier se rendit à ses instances, s'adjoignit deux autres docteurs, Jérôme Lagault et François Joyssel, et tous trois quittèrent Paris, munis de lettres de recommandation de la reine pour l'ambassadeur de France.

Saint Vincent s'était entretenu avec eux avant leur départ; il les avait encouragés, leur avait donné ses conseils, s'était engagé à les aider et les avait suppliés de descendre chez ses confrères de Rome (2).

A peine arrivé dans cette ville (24 mai 1652), M. Hallier lui écrivit pour le remercier et lui communiquer ses premières impressions. L'été approchait. Le saint redoutait, pour lui et ses compagnons, le climat insalubre de Rome. Il lui répondit (21 juin): « Ne vous pressez pas, si vous plaît, et n'allez point pendant la chaleur du jour; Notre-Seigneur aura agréable que, pour le mieux servir, vous ménagiez vos forces. Nous tâcherons ici de vous aider de nos prières et de nos petites sollicitudes, autant que nous pourrons; et déjà l'on sollicite à la Cour pour avoir d'autres lettres, afin de vous les envoyer (3). »

Les démarches de M. Hallier pour hâter l'examen des cinq propositions aboutirent rapidement. Le Pape en chargea la commission qui, depuis avril 1651, s'occupait de la question janséniste et dont faisaient partie les cardinaux Roma, Ginetti, Ceccini et Chigi. Notification officielle en fut faite à M. de Saint-Amour

(1) *Ibid.*, p. 175.

(2) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, pp. 400, 422; ABELLY, *op. cit.*, liv. II, chap. XII, p. 427.

(3) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, p. 400.

(1) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, pp. 204 et suiv.

(2) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, pp. 204-210.

par le cardinal Roma, président, le 11 juillet 1652; et à M. Hallier le 17. Ces deux docteurs furent invités en même temps à préparer leurs mémoires.

Au moment où les réunions étaient sur le point de commencer, le cardinal Roma mourut (16 septembre); il fut remplacé, comme membre de la commission, par le cardinal Pamphili; comme président, par le cardinal Spada.

La première congrégation se tint le 24 septembre. Il y eut deux autres en octobre, six en novembre, quatre en décembre, trois en janvier. Pendant ces séances, les consultants, au nombre de onze d'abord, de treize ensuite, discutèrent, devant les tribunaux, chacune des cinq propositions, sans aboutir à des conclusions uniformes.

Enfin, le 27 janvier 1653, les députés des deux partis furent introduits dans la salle où se trouvaient les cardinaux et les consultants, pour pouvoir s'expliquer en toute liberté.

Les cinq propositions furent reprises une à une dans les séances du mois de février et discutées de nouveau. Les dix réunions de mars et d'avril, tenues en présence du Pape, furent consacrées à un troisième examen.

Avant de se prononcer, Innocent X jugea utile de prendre quelques précautions. Il permit aux délégués jansénistes, de la Lane, Saint-Amour, Angran, Nicolas Manessier et le P. Desmares (1), ces deux derniers arrivés à Rome le 19 avril, de s'expliquer longuement devant lui, interrogea l'ambassadeur de France sur les conséquences possibles d'une condamnation et ordonna des prières publiques.

Par les lettres qu'il recevait fréquemment de Rome, M. Vincent était minutieusement renseigné sur ce qui s'y passait. Il avait lui-même quelque part au succès des négociations de M. Hallier et de ses collègues par le soutien pécuniaire et moral qu'il leur apportait et par les utiles conseils qu'il leur donnait (2).

Il y a malheureusement une lacune considérable dans cette partie de la correspondance du saint prêtre. Quelques notes autographes nous apprennent ce qu'il écrivait à un personnage de Rome quelques jours avant d'apprendre la condamnation : « Qu'on a emprunté son nom et fait voir des lettres contrefaites, de la part desquelles les jansénistes virent avantage. — Écrire à Rome que, dans la Bulle du Pape, il ne soit parlé du terme de l'Inquisition, ni des peines temporelles, contraires au style de France. — Que M. Hallier et M. Lagault peuvent faire état qu'ils trouveront, à leur retour en cette ville, la somme de mille livres pour le sujet dont ils ont écrit. — Lui mander la bonne disposition de tout le monde pour se soumettre au jugement de Sa Sainteté, quelque bruit que les jansénistes fassent courir au contraire. — Qu'il prenne garde aux personnes auxquelles il écrit et que ce soit avec précaution. — Qu'il faudra un journal de tout ce qui s'est passé en leur négociation, avec toutes les particularités et circonstances considérables (3). »

* * *

La bulle de condamnation, *Cum occasione*, parut enfin, datée du 31 mai 1653. Elle fut affichée à Rome le 9 juin et, aussitôt après, envoyée aux Souverains. Ce même jour, Hallier et Lagault écrivirent à saint Vincent, chacun de son côté, pour lui annoncer la bonne nouvelle. Huit jours après, une nouvelle lettre donnait de plus amples renseignements.

Messieurs les jansénistes, disait le premier (4), partent de cette ville aujourd'hui pour aller par Lorette, ayant, depuis quelques jours, fait habiller leurs estafiers. Ils ont promis au Pape d'obéir ponctuellement. J'ai des sujets de m'en défier, ayant dit à tous leurs affidés qu'ils n'étaient point condamnés, que leur sens, qui est le même que celui de Jansénius, subsistait toujours. Je sais qu'ils se rendront ridicules en disant cela, Jansénius étant condamné et les propositions comme tirées de Jansénius, et même le sens donné à la cinquième proposition par les jansénistes étant expressément et spécifiquement condamné, et leurs sens étant tous exclus comme impertinents par une condamnation absolue. Néanmoins cela témoigne de l'endurcissement en l'erreur, qui pourra trouver des sectateurs aussi bien par delà qu'en ce pays ici. C'est pourquoi il faut travailler à désabuser les ignorants et poursuivre puissamment la publication de la bulle

et la vérification dans les parlements, dans les diocèses, dans la faculté, auprès du roi et Messieurs les chancelier et garde des sceaux, des évêques et des docteurs.

J'ai crainte que M. de Saint-Amour ne s'en aille en poste et ne rapporte les choses tout d'une autre façon qu'elles ne se sont passées, disant qu'ils n'ont pas été entendus suffisamment...

Vous savez que M. le nonce a un bref pour Sa Majesté, que le Pape prie de tenir la main à l'exécution de sa bulle, dont vous voyez l'importance. Il y a aussi un bref p. u. Messieurs les évêques.

Nous avons été priés de demeurer ici jusqu'à ce qu'on ait reçu des nouvelles comme on se comportera en la réception de cette bulle, l'intention étant ici de condamner les Apologies pour Jansénius, le livre De la Grâce victorieuse, la Théologie familière et autres, dès lors qu'on verra la réception de la bulle. Vous verrez, par la lecture d'icelle, qu'on retranche toutes les clauses ordinaires du style pour ne point préjudicier à nos prétentions.

Dès qu'il eut connaissance de la condamnation, M. Vincent invita sa communauté à s'en réjouir avec lui. « Encore que Dieu m'eût fait la grâce, ajouta-t-il (1), de discerner l'erreur d'avec la vérité, avant même la définition du Saint-Siège Apostolique, je n'avais pourtant jamais eu aucun sentiment de vaine complaisance ni de vaine joie de ce que mon jugement s'était trouvé conforme à celui de l'Église, reconnaissant bien que c'était un effet de la pure miséricorde de Dieu, dont j'étais obligé de lui rendre toute la gloire. »

L'évêque de Cahors fut un des premiers à qui saint Vincent communiqua la grande nouvelle. « La bulle, lui écrivit-il (2), arriva en cette ville la fête de saint Pierre, et, ayant été présentée au Roi et à la Reine par Mgr le nonce, Leurs Majestés l'ont fort bien reçue et Mgr le cardinal a promis de tenir la main à l'exécution. Tout Paris en a tressailli de joie, au moins ceux du bon parti, et les autres témoignent de s'y soumettre. M. Singlin, qui en est le patriarche avec M. Arnauld, a dit qu'il fallait obéir au Saint-Siège, et M. du Hamel, curé de Saint-Merry, l'un des arcs-boutants de cette nouvelle doctrine, est dans cette disposition et s'est offert de publier lui-même la bulle en son église. Plusieurs des principaux d'entre eux, comme M. et M^{me} de Liancourt, disent qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient. Bref, on espère que tous acquiesceront. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient peine d'avaler la pilule et disent même que, quoique les sentiments de Jansénius soient condamnés, les leurs ne le sont pas; mais ceci, je ne l'ai ouï dire qu'à une seule personne. »

L'évêque de Cahors partagea la joie de son saint ami. « Je lis et relis, répondit-il (3), les qualités que Notre Saint-Père le Pape a données à ces cinq propositions, particulièrement à la première et cinquième, et je ne puis me saouler de les lire, tant j'y prends de plaisir. »

Ce que Vincent de Paul ne dit pas dans sa lettre à l'évêque de Cahors, ce sont les nombreuses visites qu'il fit après la publication de la bulle. Il alla voir les religieux, les docteurs et autres personnes qui avaient le plus contribué, par leurs écrits ou leurs démarches, à la censure des cinq propositions, pour les conjurer de garder, dans leur victoire, une attitude digne et réservée, de modérer les témoignages publics de leur joie, d'éviter, dans les sermons et les conversations, toute parole capable d'aggraver les adversaires, de les traiter même avec respect, charité et amitié. C'est que, pour lui, le but recherché n'était pas précisément d'humilier des adversaires tombés dans l'erreur, mais de ramener les esprits à la vérité, et il n'ignorait pas que, pour parvenir à ce résultat, il faut savoir être modeste dans la victoire.

Après avoir visité les vainqueurs, saint Vincent estima n'avoir fait qu'une partie de son devoir; il lui restait à voir les vaincus. Il alla chez les principaux chefs du parti, sans oublier les solitaires du Port-Royal, eut avec eux de longues et affectueuses conversations et obtint ou crut obtenir de la plupart l'aveu qu'ils acceptaient la décision pontificale (4).

Cette soumission n'eut, hélas! qu'un moment. Arnauld fut assez puissant pour convaincre ses partisans que les cinq propositions, condamnables au sens où le Pape les entendait, étaient orthodoxes si on les prenait au sens qu'elles avaient dans l'*Augustinus*. Il ajouta même qu'en principe l'attribution d'une erreur à un auteur

(1) M. Brousse était rentré à Paris en mars 1652 pour raison de santé.

(2) ABELLY, *op. cit.*, liv. II, chap. XII, pp. 427-428.

(3) *Saint Vincent de Paul*, t. VIII, p. 530.

(4) ABELLY, *op. cit.*, liv. II, chap. XII, pp. 428-430.

(1) *Saint Vincent de Paul*, t. XI, p. 156.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 620.

(3) *Saint Vincent de Paul*, t. IV, p. 267.

(4) ABELLY, *op. cit.*, liv. II, chap. XII, p. 433.

déterminé n'était pas du nombre des vérités que le Saint-Siège fit définir. Ce fut l'origine d'une nouvelle polémique, qui dépassa la précédente en violence.

Arnauld, toujours sur la brèche, multiplia les brochures et les volumes pour exposer ses idées. Il trouva dans le P. Annat un puissant adversaire.

Au mois de mars de l'année 1654, une quarantaine d'évêques se réunirent à Paris, à la suggestion de Mazarin, pour examiner ensemble les mesures à prendre contre les novateurs. Ils invitèrent, par circulaire, leurs collègues de l'épiscopat à traiter en hérétiques ceux qui se réfugiaient derrière la distinction du fait et du droit, et à procéder contre eux « par toutes les voies convenables ».

Une autre lettre fut adressée au Pape. Celui-ci répondit, le 3 avril, par la condamnation de quarante-neuf ouvrages jansénistes, parmi lesquels il y en avait d'Arnauld, de La Lane, de l'archevêque de Sens et de l'évêque de Comings; et, le 29 septembre, par un bref, dans lequel il déclarait « avoir condamné, dans les cinq propositions, la doctrine de Cornélius Jansénius contenue dans son livre intitulé *Augustinus* ».

Cet acte pontifical, reçu par l'Assemblée du Clergé le 20 mai 1655, ne ramena pas Arnauld à de meilleurs sentiments. Il continua ses publications. Celle qui fit le plus de bruit fut sa *Seconde Lettre au duc et pair de France* (10 juillet 1655), qui fut dénoncée à la Sorbonne le 4 novembre.

La fameuse distinction du fait et du droit y fut censurée, après plusieurs séances orageuses, le 14 et le 20 janvier 1656, et on décida que le nom d'Arnauld serait rayé de la liste des docteurs, s'il ne se soumettait, dans la quinzaine, au jugement porté contre ses écrits.

Les esprits étaient si échauffés que ces décisions ne produisirent aucun effet. L'Assemblée du Clergé reprit la question. Elle reconnut que l'Eglise est infallible pour les faits dogmatiques, comme pour les dogmes eux-mêmes, et rendit compte au Pape des mesures prises pour appliquer la bulle et le bref d'Innocent X (2 septembre 1656).

La réponse d'Alexandre VII ne tarda pas; ce fut la Constitution *Ad sacram B. Petri Sedem*, par laquelle il condamne la distinction janséniste et appelle « perturbateurs de l'ordre public et enfants de l'iniquité ceux qui ne craignent pas de révoquer en doute, ni l'affaiblir et d'énervier les Constitutions apostoliques par des interprétations captieuses ».

À la nouvelle de cette condamnation, saint Vincent renouvela ses démarches qu'il avait déjà faites après la bulle d'Innocent X, pour supplier les uns de ne pas compromettre, par de bruyants chants de victoire, le retour des égarés, et les autres d'obéir sans arrière-pensée à la voix du Vicaire de Jésus-Christ (1).

L'Assemblée du Clergé reçut avec joie, le 17 mars 1657, la Constitution *Ad sacram*. Elle décida de l'imprimer, d'en envoyer un exemplaire à chaque évêque et d'y joindre un formulaire ainsi conçu : « Je me soumetts sincèrement à la Constitution du pape Innocent X, du 31 mai 1653, selon son véritable sens, qui a été déterminé par la Constitution de Notre Saint-Père le Pape Alexandre VII, du 16 octobre 1656. Je reconnais que je suis obligé en conscience d'obéir à ces Constitutions et je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornélius Jansénius contenue dans son livre intitulé *Augustinus*, que ces deux Papes et les évêques ont condamnées, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansénius a mal expliquée, contre le vrai sens de ce saint docteur ». Les évêques étaient invités à signer cette déclaration dans le mois.

La décision de l'Assemblée souleva de violentes protestations. Arnauld fut au premier rang de ceux qui la combattirent. Il s'efforça de démontrer ces trois assertions : nous ne pouvons croire un fait non révélé dont la raison nous montre avec évidence la fausseté; nul ne peut signer un formulaire exprimant une croyance qu'il n'a pas; personne n'est tenu au silence quand il prévoit que son silence sera préjudiciable à la vérité. On devine les conclusions qu'il tirait de ces prémisses.

La question du formulaire, vivement débattue en 1657, ne semble pas avoir beaucoup passionné les esprits entre 1658 et 1660. Elle fut reprise cette année-là et donna lieu à de chaudes controverses.

On peut dire que rien d'important ne s'est accompli contre le jansénisme en France, jusqu'à la bulle d'Innocent X, sans l'intervention du saint prêtre. Gerberon l'appelle « un des plus dangereux ennemis qu'eussent les disciples de saint Augustin (2) », et Martin

Grandin, docteur de Sorbonne, a pu dire : « Comme Dieu a suscité saint Ignace contre Luther et Calvin, il a suscité M. Vincent contre le jansénisme (1) » (2).

PIERRE COSTE.
Prêtre de la Mission.

De l'état présent de la philosophie

Un dernier sursaut du scientisme

Avec sa netteté et son originalité coutumières, Hilaire Belloc définit quelque part le scientisme : « C'est l'esprit qui nous dit, en entendant une affirmation ou une hypothèse qui n'est pas enfermée dans les limites de sa propre expérience, que l'affirmation ou l'hypothèse *doivent* être fausses. C'est l'esprit qui est particulièrement prompt à admettre pour établie la fausseté d'une idée inaccoutumée, s'il est connu que cette idée a été familière dans les temps passés. C'est l'esprit qui confond le développement dans la complexité avec l'accroissement du bien, et le progrès du temps avec le progrès dans l'amélioration. C'est l'esprit qui vit de mauvais savoir et d'histoire encore pire, reçue de troisième main. C'est l'esprit, non du peuple ignorant ou des savants, mais des gens qui ne sont qu'à moitié instruits ». Cette définition magistrale dont chaque élément fait mouche à chaque coup, nous l'empruntons à l'opuscule dense et serré, dissimulant une franchise passionnée sous une science du meilleur aloi, que M. Edgard Janssens, professeur à l'Université de Liège, vient de consacrer à la réfutation de l'ouvrage d'un de ses collègues de la Faculté des Sciences, M. L. Verlaine : *L'Âme des Bêtes* (3). Nous voici revenu au beau temps des *Questions disputées*, ce qui doit fort réjouir M. L. Verlaine, grand contempteur du moyen âge, jusqu'au paroxysme et à l'aveuglement systématique. La science de M. L. Verlaine est vaste; elle ne se borne pas à l'étude de l'« autotomie psychique chez les Phasmides (*Dixiphus morosus*) », ou de la « psychologie de la guêpe cartonnière (*Chartergus chartarinus Sauss*) » ou encore des « oiseaux briseurs de coquilles d'Helix », galeries souterraines, bourrées d'explosifs à grande puissance, destinées à faire sauter, parmi les lieux d'apothéose décrites par Flaubert, la vieille métaphysique traditionnelle dont l'ombre pèse encore, malgré tout, sur « la pensée indomptée et libre magnifiquement de tout asservissement aux dogmes scientifiques, philosophiques ou religieux quels qu'ils soient » (nous citons cet échantillon superbe du style de M. L. Verlaine, non pour ébaudir nos lecteurs, mais pour leur faire admirer la clause cicéronienne « quels qu'ils soient » où se cache un insidieux poison); la science de M. L. Verlaine est donc plus ambitieuse, elle vise à nous donner une vue d'ensemble *historiquement exacte* de l'histoire de la psychologie animale depuis les origines. Comme l'auteur le dit lui-même, avec une louable modestie, dans un récent volume des *Recherches philosophiques* (4),

(1) Témoignage de Jacques Libeauchamp, témoin au procès de béatification de Vincent de Paul.

(2) L'article que l'on vient de lire forme un chapitre d'une monumentale vie de *Monsieur Vincent*, en trois volumes, qui paraîtra chez Desclée, de Brouwer et Cie, à Paris.

(3) EDG. JANSSENS, *Scientisme et Vérité historique. Réponse à l'Âme des Bêtes* de M. le Professeur L. Verlaine, éditions de la Pensée Catholique, Liège, 1932.

(4) Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de ce volume paru chez Boivin et Cie. Il s'agit ici de l'article intitulé : « La Psychologie animale en Belgique », par L. Verlaine, pp. 322-333.

(1) ABELLY, *op. cit.*, liv. II, chap. XII, p. 434.

(2) *Histoire générale du jansénisme*, Amsterdam, 1700, 3 vol. in-8°, t. I, p. 422.

son livre » est une introduction très documentée à l'étude expérimentale de tous les nombreux problèmes que comporte cette science si jeune encore ». Ce domaine est assurément « captivant », et disons, à la suite de M. L. Verlainne, pour l'effarement des métaphysiciens ou même des simples psychologues, que son exploration, à l'unique condition d'être conduite au rebours du dogme catholique, mène directement à la découverte « de la technique et de la manière de penser en philosophie ». Avouons avec candeur notre ignorance, et, pour reprendre un amusant détail chez M. Janssens, nous ferons désormais de la philosophie au moyen de « descriptions de boîtes truquées, de labyrinthes pour écrevisses ou encore de mensurations sur le seuil de la sensibilité chez les poulets ».

* * *

Quittons ce lamentable sujet d'opérette et suivons M. Janssens dans son analyse juste, impitoyable et objective de l'œuvre de M. Verlainne. Soulignons sans réserve *son strict esprit d'objectivité* : en une matière qui lui aurait permis de ridiculiser à jamais M. Verlainne aux yeux du monde savant, il suit autant que possible « la consigne augustinienne : tuer les erreurs en épargnant l'homme qui les profère ». La tâche n'était pourtant pas aisée, pas plus qu'il n'était facile au R. P. Théry d'épargner naguère M. Louis Rougier à travers son gros pamphlet *Scolastique et Thomisme*, avec lequel le livre de M. Verlainne (l'accusation de plagiat mise à part) offre tant de rapports. Le scientifique réduit en effet la science à la mesure de l'étroitesse et de la débilité de sa pensée; bien plus, il l'identifie à sa passion et la mêle inextricablement à ses haines et à ses amours désordonnées; bref, ne dépassant pas « les limites de sa propre expérience », il confond le bouillonnement de son médiocre savoir avec la volonté tenace et probe qui anime tout labeur scientifique digne de ce nom. Le caractère de l'ouvrage dénonce ici le caractère de l'homme. Dans ces conditions, comment éviter la polémique? Et cependant M. Janssens l'esquive avec adresse, grâce à l'étendue de son érudition historique et la vigueur constante de sa charité. Son travail vise ainsi à réduire à néant les allégations tendancieuses de M. Verlainne contre le moyen âge, saint Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, mais avant tout, il fait œuvre constructive, il brosse à larges traits un magnifique tableau de la civilisation intellectuelle médiévale et replace le patron oïne scolastique dans sa véritable atmosphère. Rarement nous avons lu un livre d'une science aussi *honnête*, aussi maîtresse d'elle-même, aussi accessible au grand public dont la culture, malgré les innombrables travaux parus depuis cinquante ans sur le moyen âge, a besoin d'être débarrassée de préjugés encombrants et pernicieux concernant cette période de la croissance de l'humanité.

Citons quelques exemples : M. Verlainne, avec une virulence qui le fait classer parmi les tempéraments sanguins, tonne contre l'Inquisition coupable, selon lui, d'avoir entravé, pour d'inavouables fins de domination sur les consciences, le libre essor de la recherche expérimentale. M. Janssens n'a pas de peine à établir, en se fondant sur les travaux les plus récents et les plus autorisés en la matière, que la célèbre institution médiévale n'a jamais été créée et ne fonctionna point contre les savants et en particulier contre les naturalistes. Papale à ses origines, l'Inquisition a profondément évolué au cours de sa longue existence : pour en saisir la nature, il faut posséder cette intuition des réalités de l'histoire et ce sens exquis du changement dans la durée dont M. Verlainne est totalement dépourvu; il faut la replacer dans le climat de sa naissance et de son développement, embrasser du regard les institutions politico-religieuses d'une société dont la structure fut complètement différente de la nôtre et user ainsi de critères authentiquement historiques. Au lieu de cela, M. Verlainne accepte bénévolement les appréciations équivoques d'ouvrages douteux

dont il ne contrôle *pas du tout* les sources. La dialectique pseudo-historique de M. Verlainne est effarante. Tout sert d'aliment à ses préjugés fiévreux. Les livres les plus discrédités dans l'opinion des vrais savants et les plus obscurs, les jugements sectaires les moins fondés, d'in vraisemblables négligences, de fausses citations, des emprunts inavoués au *Littré* (?), tout cela est charrié pêle-mêle dans le fleuve boueux de son étude « très documentée ». Son parti est pris : le moyen âge est une époque de « ténèbres » cléricales, et rien ne l'en fera démoder. Il n'a vu, ni l'impulsion puissante donnée par l'Eglise à la diffusion de l'enseignement à tous les degrés, ni l'efflorescence des grands ordres monastiques, ni l'impénétrable richesse des chroniqueurs, ni la subtilité raffinée des poètes, ni l'émouvant effort de l'intelligence qui s'assimile les philosophies arabe, platonicienne et aristotélicienne, les pétrit intérieurement et en fait jaillir une victorieuse et magnifique synthèse, ni le lent sauvetage de la civilisation antique, sans lequel la Renaissance eût avorté, ni la fécondité luxuriante de la vie universitaire. M. Janssens nous donne ici le dernier état de l'histoire générale de cette époque trop méprisée, et son savoir serein nous fait oublier la rhétorique sonore de son verbeux collègue.

Nous promettons de douces joies aux aristotélisants qui auraient le courage de lire le chapitre où M. Verlainne expose les théories biologiques et psychologiques du Prince des Philosophes. Au surplus, les longs extraits qu'en donne M. Janssens sont assez symptomatiques : ils éclairent la triste odyssée d'un scientifique qui voulut se faire historien. On reste confondu devant une partialité aussi déconcertante appuyée sur une documentation aussi simpliste. Seul le traité de *l'Histoire des animaux* est invoqué, mais sans qu'on y distingue l'original de l'apocryphe; pas un mot des autres traités, ni de la puissante architecture d'un système commandé, jusqu'en ses moindres détails, par une métaphysique géniale, ni des difficultés si nombreuses d'interprétation sur lesquelles l'érudition anglaise ou allemande contemporaine a exercé sa subtilité. Comme référence explicite, nous laissons deviner le lecteur... un manuel succinct de Lalo destiné aux étudiants préparant le baccalauréat! Ceci donne la mesure de cela. Mais il y a mieux.

Avec Albert le Grand, l'histoire se transforme en caricature : M. Verlainne se borne à reproduire les appréciations superficielles de l'abbé Fleury (1724). Il existe des ouvrages récents plus sérieux : *l'Albertus Magnus*, de von Hertling; les *Studien ueber Albert den Grossen*, de Pangerl; les *Kritische Studien zum Leben und zu den Schriften Alberts der Grossen*, de Pelster; il existe surtout, puisqu'il s'agit d'une histoire de la psychologie zoologique, *l'Albertus Magnus, De Animalibus libri XXVI, nach der Kölner Urschrift*, de Stadler. Mais M. Verlainne historien n'a cure de l'histoire; ce qu'il lui faut, c'est la bonne pâte anticléricale, c'est l'injure plate, la lourde plaisanterie et la diatribe redondante. De preuves et de nuances, point. On lira chez M. Janssens un portrait de l'évêque de Ratisbonne conforme aux derniers progrès de la science dans l'immense domaine, encore en friche, de la philosophie albertinienne. Complétons-le par les déclarations d'un des plus éminents spécialistes en cette matière touffue, notre compatriote le R. P. Meerseman, O. P., un des rapporteurs du Procès de Canonisation (1). Lorsqu'on étudie Albert le Grand, nous dit-il, il ne faut jamais oublier que les propos extraordinaires qu'il rapporte en zoologie, les légendes, les racontars plus ou moins fabuleux qu'il rassemble sont uniquement dus à son souci encyclopédique de réunir en un *corpus* aussi complet que possible toutes les connaissances vraies ou fausses de son temps pour qu'elles donnent lieu à une recherche plus approfondie où s'opérerait

(1) P. G. MEERSEMAN, O. P., *Introductio in omnia opera B. Alberti, Magni O. P.*, Bruges, 1931.

e triage délicat entre le permanent et le périmé; *Albertus saepissime notat aliorum dicta, non quia sua facit, non quia ipse ea expertus est, non quia ea inculcare vult, sed colligit ea* (comme il le dit expressément) « ne perant ». Il suffit de lire la belle édition du *De Vegetabilibus* d'Albert qu'a donnée Jessen pour se convaincre que le saint, parlant en son propre nom, n'avance souvent que des choses raisonnables et repousse comme illusoire maintes allégations erronées de Plin ou de Thomas de Cantimpré. Dans la partie inférieure la science de la Nature où le syllogisme n'a pas prise, on doit uniquement recourir aux preuves expérimentales : *experimentum enim solum certificat in talibus*, ajoute-t-il. Nous posons la question : M. Verlain, qui nous affirme sans preuves que saint Albert le Grand eut une « influence néfaste sur l'évolution des sciences naturelles », a-t-il lu, nous disons lu, ces textes? Une déclaration aussi nette ne devait-elle pas être citée dans un livre qui se prétend historique? Et quand Albert, voulant se documenter sur Aristote, fait rechercher *per diversas mundi regiones* toutes les versions des œuvres du Stagirite ainsi que les traductions des commentateurs grecs et arabes, ne donne-t-il pas à M. Verlain une leçon de méthode historique?

Si maintenant nous passons avec M. Janssens aux imputations de M. Verlain relatives à saint Thomas d'Aquin, nous constatons la même fureur agressive, la même incompréhension butée dans l'idée fixe. N'insistons pas sur le grief capital : saint Thomas n'est pas un naturaliste. C'est comme si nous reprochions à M. Verlain d'être un historien. La seule différence est que saint Thomas n'a aucune prétention aux sciences naturelles ou à la physique expérimentale; ces sciences ne l'intéressent que comme faits d'observation courante constituant un point de départ normal à l'exposé philosophique de la nature et du monde intelligibles. Cette base empirique du système est restée inébranlable. Seules se sont avérées caduques les théories scientifiques dépendantes d'une observation incomplète et fragmentaire des apparences phénoménales et auxquelles saint Thomas n'a jamais accordé

qu'une valeur hypothétique et provisoire subissant les fluctuations incessantes du progrès des sciences observatrices de la nature. Au fond de la grossière erreur de M. Verlain il y a une méprise radicale sur le sens du mot *physique* dans les philosophies ancienne et médiévale : M. Verlain n'a sans doute jamais pratiqué le grec ou le latin. Quant à l'infidélité de saint Thomas aux principes de l'Aristotélisme, ce que M. Verlain connaît de cette doctrine ne l'autorise aucunement à porter un jugement qui puisse avoir crédit ou valeur historique.

M. Janssens conclut implacablement : « Après la tentative de M. Verlain, on peut dire qu'il nous manque toujours une histoire de la psychologie animale; de l'œuvre elle-même, tout, ou presque, est à refaire ». Trois causes sont assignées par lui à ce retentissant échec. D'abord un manque absolu chez l'auteur des exigences rigoureuses de la méthode historique : non seulement son livre fourmille d'erreurs chronologiques, d'indications hâtives et de renseignements inexacts dont rougirait un étudiant en candidature, mais il témoigne encore d'une incompréhension massive de la discipline constante à laquelle doit s'astreindre l'objectivité de l'historien. En second lieu, un manque absolu du véritable esprit scientifique partiellement comblé par une prétention scientifique qui s'étale sans pudeur; aucune modestie, aucun sens du mystère de l'univers et des valeurs hiérarchisées du réel. Enfin et surtout, un manque absolu de détachement dans la passion : tout ce livre respire non pas le grand air de haine qu'ont certains ouvrages antireligieux, mais le mépris maladif et primaire de tout ce qui touche de loin ou de près au catholicisme. Nous dirons, quant à nous, un manque absolu d'intelligence au sens étymologique du mot.

Œuvre d'élémentaire justice, œuvre d'assainissement et de reconstruction, *Scientisme et Vérité historique* constitue un important apport à l'enrichissement de notre culture générale.

MARCEL DE CORTE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le cardinal Maury et Bridaine

Jean-Jacques Brousson, dans les *Nouvelles littéraires* du 1^{er} octobre, remet en lumière le P. Bridaine que l'on croyait connu seulement par les fameuses citations du cardinal Sufreïn Maury dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire* (chap. XX, De l'éloquence de Bridaine), publié pour la première fois en 1777. Ayant touché à Bridaine dans un précédent article, Brousson s'émerveille de l'écho qui lui en est revenu et constate avec une joyeuse surprise, d'après le dire d'un correspondant du Midi, que Bridaine est toujours à la mode au pays d'Uzès et de Saint-Quentin-la-Poterie. On y a gardé le souvenir traditionnel d'un grand missionnaire apostolique, secouant la sonnaïlle aux carrefours pour appeler les fidèles au préche et l'on cite encore des traits de l'empire qu'il exerçait sur les foules. Il était du pays, né à Chuscian, sur la Cèze, dans le diocèse d'Uzès.

Doué pour l'éloquence populaire, il possédait un organe d'une rare puissance qui se faisait entendre par dix mille personnes en plein air. C'est à Saint-Quentin-la-Poterie qu'il aurait donné pour la première fois le *Sermon sur l'Éternité* dont Maury reproduit aussi la péroraison : « Sur quoi vous fondez-vous, mes frères,

pour croire votre dernier jour si éloigné? Est-ce sur votre jeunesse? Oui, répondrez-vous. Je n'ai encore que vingt ans! C'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous, trente ans de grâce que Dieu a voulu vous accorder, en vous laissant vivre, que vous lui devez, et qui vous ont rapproché d'autant du terme où la mort doit vous achever. Prenez-y donc garde! L'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle va commencer pour vous. Savez-vous ce que c'est que l'éternité? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux. Toujours! Jamais! Toujours et toujours! Pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : Quelle heure est-il? et la voix d'un autre misérable lui répond : L'Éternité! »

« L'organe tonnant de Bridaine, commente Maury, ajoutait, dans ces occasions, une nouvelle énergie à son éloquence, et l'auditoire, accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, était alors consterné devant lui. »

Quand on lit Maury, il faut d'ailleurs se souvenir malgré la pompe de son langage, qu'il est Méridional, né à Valréas, au Comtat Venaissin. Il renchérit donc : « Le silence profond qui régnait dans l'assemblée, surtout quand il prêchait, selon sa coutume, à l'entrée de la nuit, était interrompu de temps en temps par des soupirs longs et lugubres, qui portaient à la fois de toutes les extrémités du temple dont les voûtes retentissaient enfin de cris inarticulés et de profonds gémissements. »

Jean-Jacques Brousson ne se contente pas de cette forte émotion. « Le silence pesait sur l'auditoire, comme la pierre de la tombe. Le prédicateur profitait de cette trêve des appétits et de ses sens. « Mes frères, concluait-il, c'est assez pour aujourd'hui; je vais vous reconduire tous à la fois et chacun chez vous. » Ce disant, Bridaine descend de la chaire, prend la tête du cortège, traverse l'église, pousse la porte du cimetière : « Voilà votre héritage! »

Brousson admet l'authenticité du texte du *Sermon sur l'Éternité*, qui, paraît-il, a été recueilli par cet abbé Caron, aumônier des jeunes filles émigrées en Angleterre pendant la Révolution, qui joua un rôle d'importance dans la vie de Lamennais dont il fixa la vocation, comme dans celle de Chateaubriand. Mais le non moins fameux exorde du discours prêché à Saint-Sulpice et recueilli par Maury paraît à Brousson, comme à d'autres critiques aussi, avoir subi des retouches. Tout le monde connaît cet exorde : « A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut ». Et, non sans habileté, le prédicateur confesse que s'il se sent humilié, ce n'est pas du tout par les misérables inquiétudes de la vanité, mais il se sent troublé par un cuisant remords à la pensée qu'il a prêché jusqu'ici à de pauvres paysans manquant de pain les rigueurs de la pénitence, alors qu'il aurait dû réserver les sévérités et les menaces de la parole évangélique à ces grands, ces riches, ces oppresseurs de l'humanité souffrante qu'il a devant ses yeux. « Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez!... Eh! qu'ai-je besoin de vos suffrages qui me damneraient peut-être sans vous sauver? Dieu va vous émouvoir. »

Et il en appelle au prédicateur invisible, seul capable de toucher les âmes à fond. « Frappés aussitôt d'effroi, vous viendrez vous jeter dans les bras de ma charité, en versant des larmes de componction et de repentance; et à force de remords vous me trouverez assez éloquent. »

L'ex-évêque de Paris introduit ce morceau, qui dépasse en hardiesse toutes les vitupérations accoutumées des sermonneurs, par ces mots : « Cet exorde, en son genre, ne paraîtra, peut-être, pas indigne de Bossuet. »

Si l'auteur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* ne juge pas le morceau indigne de Bossuet, c'est peut-être, observe malicieusement Brousson, qu'il est de Maury. Il le croit capable d'une belle supercherie. « En gros, Bridaine, aura donné la *la*. Mais Maury aura prodigué les fioritures du professionnel. Quoi qu'il en soit, la scène demeure piquante. Il y a, ce jour-là, à Saint-Sulpice, une chambre d'élite : des cordons bleus, des gens de la noblesse de robe, de Cour. On s'attend aux hésitations d'un prêtre campagnard, ébloui par un auditoire scintillant d'aigrettes, de diamants, de galons. On jouit d'avance de son embarras... Mais lui, le paysan du Danube, l'incorruptible rustique, se redresse et affronte les superbes. »

« Maury, dit Brousson, qui écrivit les recettes du parfait prédicateur, n'a rien laissé de toute sa vie cardinale (*sic*) que des boutades. » Il cite la riposte au peuple : « l'abbé Maury à la lanterne! » « Quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair? » Une autre fois — je comble la lacune — des forcenés parlant de l'envoyer dire la messe à tous les diables : « Soit, mais vous viendrez me la servir, et voici mes burettes », dit-il en tirant de sa poche deux pistolets qu'il portait habituellement sur lui pour sa défense personnelle. Ne pas oublier non plus l'invitation qu'il adressa au président de l'assemblée constituante d'imposer silence à des dames qui s'agitaient dans les tribunes publiques et l'interrompaient par leurs clameurs : « Faites taire ces sans-culottes. »

A Mirabeau qui hurlait de joie : « Cette fois-ci, je vous tiens, je vous enferme dans un cercle vicieux. » — Vous allez donc m'embrasser », répliquait papelard l'abbé.

L'orateur sacré fut, je pense, inférieur à l'orateur politique, mais il n'est pas sans mérite. Il a laissé autre chose que des boutades spirituelles qui témoignent de son sang-froid. J'ai sous les yeux dans le même volume que l'*Essai*, édition Gauthier, à Paris et Besançon, 1829, le recueil des Eloges de Fénelon, de Charles V, des panégyriques de saint Louis, de saint Augustin, de saint Vincent de Paul, qui furent couronnés d'un grand succès. C'est de la prose magnifique drapée dans de majestueuses périodes qui charmaient les oreilles du XVIII^e siècle autant qu'elles agacent les nôtres. Ce sont ces discours qui lui ouvrirent les portes de l'Académie où il fut reçu par le duc de Nivernais le 27 janvier 1785. L'exorde

de son discours respire une fière modestie. Fils d'un cordonnier de Valréas, il a conscience de ne devoir son élévation qu'à son mérite et il se donne en exemple « Messieurs, s'il se trouve au milieu de cette assemblée un jeune homme né avec l'amour des lettres et la passion du travail, mais isolé, sans intrigue, sans appui, destiné à lutter dans cette capitale contre tous les découragements de la solitude; et si, l'incertitude de son avenir affaiblissant le ressort de l'émulation dans son âme, il est encore assez fier néanmoins ou plutôt assez sage pour n'attendre jamais aucune espèce d'avancement que de son application et de ses progrès, qu'il jette les yeux sur moi en ce moment et qu'il ouvre son cœur à l'espérance... »

Il y aurait encore pour un professeur de belles-lettres beaucoup à glaner dans l'*Essai sur l'éloquence* à travers des dissertations où l'empois ne manque pas. Je suis frappé, par exemple, des ressources que recèle l'emploi des mots les plus simples, quand on possède l'art de les mettre à leur place. Maury cite notamment cet éloge du cardinal Dubois par Fontenelle rappelant ses conférences journalières avec le jeune Louis XV. « On sait que dans ces entretiens journaliers, vous ne négligez aucun moyen de vous rendre inutile. » Et il note la bévue d'un éditeur hollandais, qui n'avait pas compris la finesse du mot et le remplaça lourdement par le contraire « de vous rendre utile ». Il cite encore la réplique de Mirabeau à Beaumarchais qui par de fastueux éloges avait cherché à apprivoiser le tigre : « Reprenez votre insolente estime! ». On ne saurait en deux mots exprimer le mépris avec plus de hauteur et d'énergie. Entre un pluriel et un singulier un homme de goût peut discerner une marge énorme. Exemple. Le cardinal de Rohan, grand aumônier de la Cour, présentant le corps de Louis XIV à l'abbaye Saint-Denis : « Le Prince que nous pleurons laisse, il est vrai, *des noms fameux* sur la terre, et la postérité la plus reculée admirera comme nous Louis le Grand le juste, le triomphateur, le pacifique (!), l'ami des lettres et le protecteur des rois ». Si le cardinal avait dit « un nom fameux », c'était une trivialité; le pluriel, en parlant d'un seul homme avec énumération immédiate des titres de gloire, est une trouvaille.

Ces secrets du bien-dire se sont envolés, les nuances échappent; au mot simple mis en valeur par son emploi nous préférons le mot fort, l'expression violente.

Maury est encore de la grande école classique mais l'on ne pourrait, sans réserves, lui appliquer son éloge de Fénelon écrivain : « Simple sans bassesse et sublime sans enflure. »

Ce malheureux Maury! Perdu par l'ambition, le défenseur du trône et de l'autel que Pie VI avait récompensé par l'évêché de Montefiascone et le chapeau, se laissait nommer archevêque de Paris par Napoléon, malgré les protestations de Pie VII, administrant le diocèse pendant quatre ans sans avoir reçu l'institution canonique, sombrait avec César, condamné par Rome à la prison du château Saint-Ange pendant six mois et enfermé six mois encore dans un couvent de Lazaristes pour succomber enfin, accablé sous le poids de la honte et de la douleur, le 11 mai 1817.

J. SCHYRGENS.

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.
Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.
